



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

A OUST. 1729.



A PARIS,

CHEZ { GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.

{ LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

{ JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisse, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets sachez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de sette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PAIX XXX. sols.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ¹ AU ROY.
A O U S T. 1729.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LA RELIGION.

O D E.



Oi, dont le pouvoir suprême,
Des Humains, regle le sort,
Grand Dieu, qui par la mort même,
As triomphé de la mort :
Echauffe, éclaire mon ame.
D'un trait de ta vive flamme,
Frappe, penetre mon cœur.

A ij Je

1696 MERCURE DE FRANCE.

Je te consacre ma Lyre ;
Et plein du feu qui m'inspire,
Je vais chanter ta grandeur.



Que ta sagesse est féconde ,
En prodiges éternels !
Tu te fis connoître au Monde ,
Par douze foibles Mortels ,
Ils portèrent ta parole ;
Et de l'un à l'autre Pole ,
Ton culte fut établi.
Après cette œuvre admirable ,
Seigneur , ton Nom adorable ,
Peut-il être dans l'oubli :



De l'Infernale Puissance ,
Ils terrassent les erreurs.
Ils parlent ; leur éloquence ,
Ravit , entraîne les cœurs.
On écoute leurs Oracles ;
On voit naître les miracles ,
Sous leurs mains & sous leurs pas.
Leur voix se fait-elle entendre ?
Elle ranime la cendre ,
Des Victimes du trépas.



Ces ridicules Idoles ,

Qu'on-

A O U S T. 1729. 1697

Qu'on voyoit sur les Autels ,
Attirer les vœux frivoles ,
Et l'hommage des Mortels ,
Ces impuissantes Statuës ,
Par leurs mains sont abbatuës :
L'Enfer en frémit d'horreur ,
Et bien-tôt contre leurs têtes ,
De ses plus noires tempêtes ,
Il déchaîne la fureur.



Mais ces Héros magnanimes ,
Ces rapides Conquerans ,
Seigneur , pleins de tes maximes ,
Bravent l'orgueil des Tyrans ,
Par les plus noirs artifices ,
Par les plus cruels supplices ,
Ils sont envain tourmentés .
Leur intrépide constance ,
Lasse la persévérance ,
Des Bourreaux épouvantés .



De votre jalouse rage ,
Lancez sur eux tous les coups ,
Rien n'étonne leur courage ;
Ils sont plus fermes que vous :
Suivez l'aveugle furie ,
Barbares , & de leur vie ,

A iij Rom.

1698 MERCURE DE FRANCE

Rompez les foibles liens.

Du précieux Sang qui coule ,

Je vois renaître une foule ,

De magnanimes Chrétiens.



Malgré l'effroyable guerre ,

Qu'on ose leur déclarer ,

Déjà par toute la terre ,

Leur Dieu se voit adorer.

Animez par leurs exemples ,

Peuples , renversez les Temples ,

De vos Dieux sourds & muets ;

Et n'offrez plus vos hommages ,

A vos frivoles Ouvrages ;

Mais au Dieu qui vous a faits.



La Croix par tout abhorrée ,

Avant la mort du Sauveur ,

Dans l'Univers adorée ,

N'est plus un objet d'horreur.

Bouclier impenetrable ,

Sous cet Astre favorable ,

Combattent les plus grands Rois.

Quelle splendeur l'environne !

Que de Rois à leur Couronne ,

Prêtent l'éclat de la Croix !



Je

A O U S T. 1729. 1699

Semez par tout vos paroles,
Ministres Saints, achevez ;
Sur les débris des Idoles,
Que de Temples élevez !
Le Peuple le plus barbare,
Pour toi, grand Dieu, se déclare,
Tout obéit à ta Loy.
Rome qui fut le Théâtre
Du culte de l'Idolâtre,
Est le siege de la Foi.



Ainsi qu'il avoit vû naître,
Le culte impur des faux Dieux,
Le temps a vû disparoître,
Leurs mensonges odieux.
Mais ta Religion sainte,
Seigneur, brave son atteinte ;
Et ton culte durera,
Tant que dans l'immense Voute,
Où ta main fixa sa route,
L'Astre du jour brillera.

Par M. Julien, d'Aix.



A iiiij SUITE



*SUITE de la Dissertation critique sur
l'Oedipe de Corneille & sur celui de
M. de Voltaire.*

JE n'ai pas perdu tout mon travail ;
Madame , puisque vous me faites
l'honneur de m'apprendre que la pre-
miere moitié de ma Dissertation vous a
fait plaisir ; j'ai lieu d'espérer beaucoup
de la dernière, si j'en crois M. de Voltaire:
*Me voici enfin , dit-il , parvenu à la par-
tie de ma Dissertation la plus aisée , c'est-
à-dire , à la critique de mon Ouvrage.*
Ce qui peut être vrai par rapport aux au-
tres , ne l'est pas par rapport à lui-même ;
c'est un Pere qui entreprend de juger son
Enfant , & un Enfant qu'il regardera tou-
jours avec des yeux de Pere , jugement
aussi difficile que suspect , aussi n'avouë-
r'il les deffauts de son Oedipe , que pour
les excuser. Je le prie de me dispenser
d'emprunter ses yeux dans cette occa-
sion ; je profiterai de ses lumieres quand
il ne sera pas Juge en sa propre cause. Je
vais donc commencer , dépouillé de tou-
te prévention ; au reste , comme l'Oe-
dipe en question a essuyé beaucoup de cri-
tiques , il me sera difficile de ne donner
quo

que des observations nouvelles ; mais comme je n'ai rien lû de tout ce qu'on a écrit au sujet de cette Piece , j'ose vous assurer que mes réflexions ne seront pas moins de moi , pour avoir été faites avant moi. Je vais observer le même ordre que j'ai tenu dans ma premiere Lettre.

Plan de l'Oedipe de M. de Voltaire.

Dymas , ancien ami de Philoctete , ouvre la Scene avec ce Prince , compagnon d'Hercule ; il paroît surpris de le voir revenir en des lieux que la peste ravage. Philoctete fait connoître qu'il ne sçait rien de tout ce qui s'est passé dans Thebes depuis qu'il en est parti ; il dit à Dymas que le même amour qui l'en avoit banni , l'y rappelle. La nouvelle qu'il apprend de la mort de Laius ranime son esperance éteinte ; il ne jouit gueres de son bonheur apparent. Dymas lui porte un coup mortel , en lui apprenant que Jocaste s'est remariée , & qu'elle est depuis quatre ans en la puissance d'Oedipe. L'absence & l'ignorance de Philoctete donnent lieu à ce fidele confident de faire l'exposition necessaire pour l'intelligence de la Piece. Ils se retirent tous deux à l'approche du Grand Prêtre & du Chœur.

Le Chœur déplore les malheurs de Thebes ; le Grand-Prêtre pour toute réponse

A v an-

1702 MERCURE DE FRANCE. 
annonce le Roi à qui le Ciel va parler
par sa voix.

Oedipe vient suivi de Jocasle; il témoi-
gne d'abord sa sensibilité pour les maux
qui accablent son Peuple; ensuite il in-
terroge le Grand-Prêtre, qui lui répond
que pendant la nuit l'ombre de Laius
s'est apparue à lui, & a prononcé ces
terribles mots :

Les Thebains de Laius n'ont point vangé la
cendre ;

Le meurtrier du Roi respire en ses Etats ,
Et de son souffle impur infecte vos climats ;
Reconnoissez ce monstre , & lui faites justice .
Peuples , votre salut dépend de son supplice .

Cet Oracle de Laius oblige Oedipe à
s'informer du meurtre de son Prédecesseur .
Jocasle lui apprend que ce Prince infor-
tuné parcourant les frontieres de ses Etats ,
accompagné d'un seul de ses Sujets , qui
s'appelloit Phorbas , avoit été assassiné , &
que Phorbas rapportant son cadavre à
Thebes , avoit dit que c'étoient des in-
connus qui lui avoient ôté la vie ; que le
Peuple accusa Phorbas lui-même de ce
parricide , par la haine qu'il portoit à ce
Ministre , & qu'il lui demanda la mort ;
elle ajoute :

Et moi de tous côtez redoutant l'injustice ,
Je

A O U S T. 1729. 1703

Je tremblois d'ordonner sa grace ou son supplice ;

Dans un Chateau voisin conduit secretement,
Je dérobai sa tête à leur emportement.

Oedipe ordonne qu'on fasse venir Phorbas , & jure la vengeance de Laius ; il fait des imprécations sur son meurtrier , qui doivent retomber sur lui. Les voici :

Et vous , Dieux des Thebains , Dieux qui nous exaucez ,

Punissez l'assassin , vous qui le connoissez ;

Soleil, cache à ses yeux le jour qui nous éclaire,

Qu'en horreur à ses Fils , execrable à sa Mere,

Errant , abandonné , proscriit dans l'Univers ,

Il rassemble sur lui tous les maux des Enfers,

Et que son Corps sanglant , privé de sepulture ,

Des Vautours dévorans devienne la pâture.

Le Grand-Prêtre répond :

A ces serments affreux nous nous unissons
tous.

Ce premier Acte finit par une priere qu'Oedipe fait aux Dieux de lui montrer le cœur où il doit frapper.

A C T E II.

Hydaspe , confident d'Oedipe , apprend à Jocaste que le Peuple accuse Philoctete.

A vj du

1704 MERCURE DE FRANCE:

du meurtre de Laïus. Jocaste lui ordonne de sortir.

Jocaste indignée de l'injure qu'on fait à Philoctète, avouë à Egeïe, sa confidente, qu'elle a autrefois aimé ce Heros, & fait entrevoir que cette flamme n'est pas encore tout-à-fait éteinte.

Philoctète vient ; Jocaste lui annonce qu'on le soupçonne d'être le meurtrier de Laïus ; elle le prie d'abandonner une Ville trop digne de perir depuis qu'elle l'accuse.

Oedipe vient ; Philoctète lui demande raison de la calomnie de ses sujets ; le Roi lui fait entendre qu'il ne le croit pas coupable ; mais qu'il n'en doit pas moins se justifier, s'il veut qu'il le reçoive en Philoctète. Ce dernier s'emporte jusqu'à manquer de respect aux Têtes couronnées ; il se retire en disant à Oedipe :

Je resterai sans doute ,
Il y va de ma gloire , & le Ciel qui m'écoute
Ne me verra partir , que vengé de l'affront ,
Dont vos soupçons honteux ont fait rougir
mon front.

Oedipe fait connoître à Hydaspe que ce n'est qu'à regret qu'il force un Heros à se justifier ; il se plaint de la lenteur de Phorbas , qui peut seul l'instruire , puisque les Dieux s'obstinent à se taire. Hy-
daspe

A O U S T. 1729. 1705
daspe fait un grand étalage de son irreligion , & l'Auteur lui met de très-beaux Vers dans la bouche ; en voici quelques-uns.

Tandis que par vos soins vous pouvez tout apprendre ,

Quel besoin que le Ciel ici se fasse entendre ?
Ces Dieux dont le Pontife a promis le secours,
Dans leurs Temples , Seigneur , n'habitent pas toujours. &c.

Ne nous endormons point sur la foi de nos Prêtres ;

Au pied du Sanctuaire il est souvent des traîtres ,

Qui nous asservissant sous un pouvoir sacré,
Font parler les destins, les font taire à leur gré.
Voyez , examinez avec un soin extrême

Philoctete , Phorbas , & Jocaste elle-même ;
Ne nous fions qu'à nous ; voyons tout par nos yeux ;

Ce sont là nos Trépieds , nos Oracles , nos Dieux.

Il s'en faut bien qu'Oedipe fasse l'esprit fort comme Hydaspe ; il ne songe qu'à fléchir l'inclemence des Dieux , & qu'à interroger Phorbas.

A C T E I I I.

Jocaste attend Philoctete pour recevoir les derniers adieux.

Phi-

1706 MERCURE DE FRANCE

Philoctete refuse d'obéir à Jocaste , parce qu'il a donné sa foi à Oedipe, de ne point partir qu'il ne fut justifié par les Dieux.

Oedipe fait de nouvelles excuses à Philoctete , qui ne les reçoit gueres mieux que dans l'Acte précédent. Le Grand-Prêtre paroît , & c'est ici que l'action commence à s'échauffer.

Le Grand-Prêtre interrogé & pressé par Oedipe & par Philoctete , nomme enfin le meurtrier de Laius , & c'est Oedipe même qu'il nomme. Oedipe le menace de la mort pour prix de son imposture. Le Grand-Prêtre , dans un divin enthousiasme lui annonce des verités qui jettent l'effroi dans son ame.

Oedipe resté seul avec Jocaste , fait entendre à cette Reine consternée qu'il a besoin d'éclaircir avec elle des soupçons qui viennent de s'élever dans son cœur.

A C T E I V.

Oedipe épouvanté de ce que le Grand-Prêtre lui a dit dans l'Acte précédent , prie Jocaste de l'aider à éclaircir ou à dissiper ses soupçons. Jocaste ne croit pas pouvoir mieux calmer le trouble où elle le voit , qu'en lui prouvant la fausseté des Oracles , & le peu de foi qu'on y doit ajouter ; elle lui fait entendre qu'elle eut autrefois un Fils de Laius , qu'elle condamna

dâmna par pitié à perdre la vie, pour l'arracher au fatal ascendant qui devoit le porter à tuer son Pere, & à souiller le lit de sa Mere ; elle ajoûte que cependant malgré la prédiction de la Prêtresse qu'elle interrogea sur son sort, Laius fut assassiné par des mains étrangères, & de là elle conclut que rien n'est plus trompeur que ces prédictions dont il lui paroît si troublé. Voici comme elle s'explique au sujet du Grand-Prêtre qui vient de jeter tant d'effroi dans le cœur d'Oedipe.

Cet Organe des Dieux est-il donc infailible ?

Un Ministère saint les attache aux Autels ;

Ils approchent des Dieux ; mais ils sont des mortels.

Pensez-vous qu'en effet au gré de leur demande,

Du vol de leurs Oiseaux la verité dépende ?

Que sous un fer sacré des taureaux gémissants

Dévoilent l'avenir à leurs regards perçants ?

Et que de leurs Festons ces victimes ornées,

Des humains dans leur flanc portent les destinées ?

Non, non ; chercher ainsi l'obscur vanité ;

C'est usurper les droits de la Divinité.

Nos Prêtres ne sont point ce qu'un vain Peuple pense ;

Notre credulité fait toute leur Science.

1708 MERCURE DE FRANCE.

Il y a du vrai dans toute cette tirade ;
mais l'application des deux derniers vers
peut aller trop loin ; cependant il faut
n'être point Poète pour ne pas sentir la
beauté de cette versification. Voici d'au-
tres vers qui ne sont pas moins beaux ;
c'est toujours Jocaste qui parle :

Je crus les Dieux , Seigneur , & saintement
cruelle ,

J'étouffai pour mon Fils mon amour mater-
nelle.

Envain de cet amour l'imperieuse voix
S'opposoit à nos Dieux , & condamnoit leurs
Loix ;

Il fallut dérober cette tendre Victime

Au fatal ascendant qui l'entraînoit au crime ,

Et pensant triompher des horreurs de son sort ,

J'ordonnai par pitié qu'on lui donnât la mort.

O pitié criminelle autant que malheureuse !

O d'un Oracle faux , obscurité trompeuse !

Quel fruit me revint-il de mes barbares soins ?

Mon malheureux Epoux n'en expira pas
moins.

Dans le cours triomphant de ses destins prof-
pères ,

Il fut assassiné par des mains Etrangères ;

Ce ne fut point son Fils qui lui porta ces
coups ,

Et j'ai perdu mon Fils , sans sauver mon Epoux.

Jocaste ne peut mieux combattre la cre-
dulité

A O U S T. 1729. 1709

dulité d'Oedipe que par cet exemple ; mais la ressemblance qui se trouve entre les prédictions faites à Jocaste , & ce qui lui a été annoncé à lui-même redouble son effroi , il prie cette Reine de lui dépeindre Laius , autre ressemblance qui acheve de lui ouvrir les yeux sur son sort ; il fait connoître à Jocaste qu'il a tué un guerrier dans la Phocide , & que ce pourroit bien être Laius. Phorbas , long-tems attendu , ne vient enfin que trop tôt pour ne lui laisser plus aucun doute sur le malheur qu'il craint. Cet Acte finit par une Scene assez touchante entre Oedipe & Jocaste & par la nouvelle qu'un des Sujets d'Oedipe lui apporte de l'arrivée d'un Corinthien qui demande à lui parler.

A C T E V.

Oedipe prêt à partir de Thebes , pour obéir aux Dieux qui par la bouche du Grand-Prêtre ont bien voulu borner son supplice à son exil , ordonne qu'on aille chercher Phorbas à qui il veut laisser des marques de sa generosité , & qu'on fasse entrer le Corinthien dont on a parlé dans l'Acte précédent.

Il est surpris de trouver dans la personne du Corinthien Icare , son ancien Gouverneur , & le favori de Polibe son
Pere.

Pere. Icare lui annonce la mort de Polibe , & le prie de faire qu'il puisse lui parler sans témoins. Oedipe ordonne au Chœur de se retirer.

Icare apprend à Oedipe qu'il ne doit plus penser à retourner à Corinthe , dont le Trône est rempli par un autre ; il lui fait entendre qu'il n'est pas fils du Roi , mais seulement un Enfant exposé sur le mont Cithéron , qu'il reçut autrefois de la main de celui qui devoit le faire perir ; il ajoute que cet inconnu étoit Thebain , & qu'il se disoit son Pere.

Phorbas arrive ; Icare le reconnoit pour ce Thebain par qui Oedipe lui a été remis ; Phorbas feint de le méconnoître , mais enfin forcé par Oedipe , il lui apprend qu'il est fils de Laïus & de Jocaste.

Oedipe s'abandonne à son desespoir. Jocaste attirée par ses cris , vient pour s'informer du sujet de sa fureur ; Oedipe la fuit avec horreur , après lui avoir appris qu'il est son fils.

Le Grand-Prêtre vient annoncer à Jocaste la fin des malheurs de Thebes , par l'effusion du sang d'Oedipe qui s'est crevé les yeux. Jocaste se tue.

Reflexions sur l'Oedipe de M. de Voltaire.

Ce n'est pas tout à fait sans raison que M. de Voltaire commence ainsi la cinquième

quième Lettre qu'il a fait imprimer à la suite de son Oedipe : *Me voici enfin parvenu à la partie de ma Dissertation la plus aisée ; c'est-à-dire , à la critique de mon Ouvrage.* Je dis que ce n'est pas tout-à-fait sans raison , parceque j'entends que cette critique est facile à faire par un autre que l'Auteur même ; mais rien n'est plus difficile que de faire un aveu sincere des deffauts de son propre Enfant ; aussi voit-on que M. de Voltaire ne fait que les effleurer ; il commence hardiment par le premier deffaut, qui est, à ce qu'il dit, celui du sujet. *La Pièce d'Oedipe , poursuit-il , devroit finir au premier Acte , & la raison qu'il en donne , c'est qu'il n'est pas naturel qu'Oedipe ignore comment son predecesseur est mort.* On voit bien que cet aveu de la prétendue faute part de son amour propre ; s'il a fait un mauvais choix , il se rend cette honte commune avec de Grands hommes , tel que Sophocle & Corneille ; *Sophocle , dit-il , ne s'est point mis du tout en peine de corriger cette faute ; Corneille en voulant la sauver a fait encore plus mal que Sophocle , & je n'ai pas mieux réussi qu'eux.* On pourroit lui répondre qu'il est infiniment moins excusable que ceux qui lui ont servi de modele , puisqu'ils ont cru que le sujet qu'ils traittoient étoit digne de leur plume.

1712 MERCURE DE FRANCE.

plume , au lieu qu'il a crû qu'il ne méritoit pas d'être mis sur la Scène ; mais je ne conviens pas avec lui de ce qu'il n'avance que pour se disculper. Il s'en faut bien que Corneille soit de son sentiment ; il dit dans l'examen de son Oedipe que le sujet lui parut difficile à traiter ; mais il ne dit pas qu'il l'ait trouvé mauvais , puisqu'il avouë que de trois qui lui furent prescrits , il s'arrêta *au choix de celui-ci, dont le bonheur le vangea bien de la déroute de l'autre* ; il veut dire de *Pertharite*, dont la chute l'avoit dégouté du Théâtre.

La reconnoissance auroit dû dicter le même langage à M. de Voltaire ; son Oedipe a assez bien réussi pour le faire convenir que le sujet en est heureux ; n'est-ce point qu'il en veut donner toute la gloire à la maniere dont il l'a traité ? c'est ce que nous allons voir ; avant que d'entamer la Tragédie, combattons ce qu'il veut nous insinuer en décrivant un sujet qui lui a fait tant d'honneur ; mais combattons ce raffinement de vanité , non plus par des autorités , mais par des raisons.

Voici la Dialectique de M. de Voltaire tirée de ses propres termes : *il n'est pas naturel qu'Oedipe ignore comment son Prédecesseur est mort ; donc la Pièce devoit finir au premier Acte. Pour moi, j'en tirerois cette consequence, donc la Pièce devoit*

com-

A O U S T. 1729. 1713.

commencer autrement ; allons plus avant ;
Oedipe n'ignore pas comment son Pré-
decesseur est mort ; il le fait entendre par
ces deux vers qu'il adresse au Chœur.

On m'avoit toujours dit que ce fut un The-
bain

Qui leva sur son Prince une coupable main.

On voit bien que l'Auteur par ce nom
de Thebain entend Phorbas ; puisqu'il
fait dire à Jocaste , en parlant de ce fidele
Ministre :

On l'accusa lui-même , & d'un commun
transport ,

Thebe entiere à grands cris me demanda sa
mort.

Comment cette premiere accusation
pourra-t'elle se concilier avec la seconde ,
qui va bientôt tomber sur Philoctete ?
nous l'examinerons en tems & lieu ; pour-
suivons. Oedipe n'ignore donc pas com-
ment son Prédecesseur est mort. Mais pour-
quoi ne le sçait-il pas mieux , dira M. de
Voltaire ? il en donne la solution lui-mê-
me par ces vers qu'il fait dire à Oedipe
parlant à Jocaste :

Pour moi qui sur son Trône élevé par vous
même ,

Deux ans après la mort ai ceint son diadême
Ma-

714 MERCURE DE FRANCE.

Madame , jusqu'ici pénétrant vos douleurs ,
Je n'ai point rappelé le sujet de vos pleurs ,
Et de vos seuls perils chaque jour allarmée.
Mon ame à d'autres soins sembloit être fermée.

M. de Voltaire se traite avec trop de rigueur , quand il dit : *Ce compliment ne me paroît point une excuse valable de l'ignorance d'Oedipe.* Le troisième & le quatrième vers peuvent n'être qu'un compliment ; mais le cinquième & le sixième renferment une raison très plausible , le péril présent de son Peuple doit occuper un Roi tout entier ; la peste dont vraisemblablement Thebes a dû être affligée depuis le coupable Hymen d'Oedipe & de Jocaste , a dû fermer l'ame d'Oedipe à tout autre soin ; la cause du mal lui étant inconnue , il étoit vrai-semblable qu'il intergeoat les Dieux pour l'apprendre ; le Grand-Prêtre vient de lui ouvrir les yeux pour la première fois par ces mots sortis de la bouche même de l'ombre menaçante de Laius :

Les Thebains de Laius n'ont point vangé la cendre ;

Le meurtrier du Roi respire en ses Etats ,
Et de son souffle impur infecte vos climats ;
Reconnoissez ce monstre , & lui faite justice ;
Peuples , votre salut dépend de son supplice.

A

A peine Oedipe est-il instruit de la cause du mal qu'il se dispose à courir au remède ; il blâme le Peuple de sa negligence ; il interroge Jocaste ; il ordonne enfin qu'on fasse venir Phorbas , & dit :

Moi-même devant vous je veux l'interroger ;
J'ai tout mon Peuple ensemble , & les Dieux à
vanger.

Ne me prendroit-on pas ici pour l'Apologiste de l'Oedipe que je vais critiquer ? mais c'est trop nous arrêter aux préliminaires ; entrons en matière. *Voici, dit M. de Voltaire, un deffaut plus considerable, qui n'est pas du Sujet, & dont je suis seul responsable ; c'est le personnage de Philoctete. La justice qu'un Auteur se rend dispense quelquefois les critiques d'attaquer ses deffauts ; mais je ne puis pardonner à M. de Voltaire d'avoir blâmé l'Episode de Tesée & de Dirce, après avoir fait celui de Philoctete. Il fait bien plus ; il ose excuser des deffauts qui sautent aux yeux de tout le monde, & pour pallier la fatuité éternelle de son Heros, il se munir d'une autorité que peut être il ne respecte pas autant qu'il veut le persuader. Heureusement, dit-il, j'ai lû dans Madame Dacier, qu'un homme peut parler avantageusement de soy, lorsqu'il est alomnié ; voilà le cas où se trouve Philoctete :*
il

1716 MERCURE DE FRANCE.

il est réduit par la calomnie à la nécessité de dire du bien de lui-même. Rien n'est si vrai que cette maxime ; mais Philoctète s'en tient-il là ? & ne pousse-t-il pas cette nécessité jusqu'à dire du mal des autres ? N'insulte-t-il pas Oedipe par ces Vers ?

Du meurtre de Laïus , Oedipe me soupçonne !
Ah ! ce n'est pas à vous d'en accuser personne :
Son Sceptre & son Epouse ont passé dans vos bras ;

C'est vous qui recueillez le fruit de son trépas ;
Et je n'ai point, Seigneur , au temps de sa disgrâce ,

Disputé sa dépouille & demandé sa place.

Le plus grand deffaut de ces Vers n'est pas d'être injurieux , c'est d'être peu sensés ; car enfin Oedipe insulté auroit pû lui répondre , petit étourdi que vous êtes , vous n'avez pas le sens commun. Ay-je succédé au lit & au Trône de Laïus immédiatement ? supposé que j'eusse tué Laïus , pour *disputer sa dépouille & demander sa place* , avois-je pû prévoir en l'assassinant que le Sphinx viendrait proposer l'Enigme dont j'osai pénétrer le sens ? & que Jocaste & le Trône de Thèbes deviendroient le prix de l'Enigme expliquée ? comme c'est là le plus grand deffaut de Philoctète , je passe sous silence tous les autres

autres, sans pourtant convenir que M. de Voltaire les ait bien justifiez ; il est vrai qu'il convient lui-même, que l'ignorance de Philoctete sur les affaires de Thèbes, est vicieuse, mais ce n'est que pour s'en faire un sujet de gloire ; voici comme il s'exprime : *Heureusement cette ignorance de Philoctete m'a fourni une exposition du sujet qui m'a paru assez bien reçue, & c'est ce qui me persuade que les beautez d'un Ouvrage naissent quelquefois d'un deffaut* : il devroit se contenter de dire que les beautez d'un Ouvrage font quelquefois excuser un deffaut ; mais c'est porter la maxime un peu trop loin que d'avancer qu'elles en naissent. Il semble se contredire lui-même dans l'Eloge qu'il fait de l'exposition d'*Acomat* dans la Tragedie de *Bajazet* ; voici ce qu'il avouë en faire tout le prix : *Achomat ne peut être instruit de ce qui se passe dans l'armée ; Osmin ne peut sçavoir de nouvelles du Serrail. Ils se font l'un à l'autre des confidences réciproques, qui les instruisent & qui instruisent également les Spectateurs.* Si Philoctete avoit eu les mêmes motifs d'expositions, de combien la Protase du nouvel Oedipe auroit-elle été plus belle ? donc il n'est pas vrai, du moins en ce cas, que les beautez d'un Ouvrage, naissent quelquefois d'un deffaut ; il fait plus, com-

B me

1718 MERCURE DE FRANCE.

me c'est un deffaut qu'il a à se reprocher, il veut qu'il lui soit commun avec tous les autres Auteurs ; il n'en excepte que le seul *Racine* ; voici les propres termes ; *L'artifice de cette exposition est conduit avec un ménagement dont je croi que Racine seul étoit capable* : Corneille n'auroit-il pas mérité de partager l'honneur de l'exception ? mais des yeux de Rival sont rarement équitables ; Corneille avoit fait *Oedipe*. Je ne dirai plus rien de *Philoctete*, & j'en ai même trop dit d'un personnage tout-à-fait inutile à la Pièce ; aussi l'action principale ne commence-t-elle qu'à son départ. Pour ce qui regarde le caractère de *Jocaste*, M. de Voltaire ne doit se reprocher que l'amour qu'il lui donne pour *Philoctete* ; non, que cet amour ne soit subordonné au devoir ; mais il est de trop dans un personnage que de plus grands intérêts doivent occuper tout entier. C'est en vain qu'il cherche à l'excuser par une prétendue nécessité, & qu'il dit : *Le sujet ne me fournissoit rien par lui-même pour remplir les trois premiers Actes* ; il falloit le prendre d'une autre manière, ce sujet si ingrat par lui-même, & choisir tout autre Episode que celui de *Jocaste*, ci-devant amoureuse ; il n'auroit pas été réduit à faire disparaître son *Philoctete* à la fin du troisième Acte ; ce-

pendant

A O U S T. 1729. 1719

pendant examinons ce qui se passe avant
que ce Chevalier errant prenne congé du
Théâtre, par ces Vers dignes des Amadis:

J'abandonne à jamais ces lieux remplis d'éffroi
Les chemins de la gloire y sont fermés pour
moi.

Sur les pas du Heros dont je garde la cendre,
Cherchons des malheureux que je puisse def-
fendre.

Si Philoctete ne cherche que des mal-
heureux, où peut-il en trouver de plus
dignes de son secours. Le Grand-Prêtre
vient d'annoncer à Jocaste qu'elle a épousé
le meurtrier de son premier Epoux; dans
quel funeste état l'abandonne-t'il? Si l'a-
mour ne lui dit plus rien pour elle, la
generosité n'exige-t'elle pas qu'il differe
son départ, quoiqu'elle lui ait ordonné
de ne la plus voir. On peut dire de lui
qu'il s'en va comme il est venu; c'est-à-
dire, sans sçavoir pourquoi. Passons à
l'action principale; ce que nous allons
voir nous dédommagera de ce que nous
avons vû.

La fin du troisiéme Acte a fait naître ce
trouble que le grand tragique ne manque
jamais de produire; il a retiré les Specta-
teurs de cette léthargie dans laquelle ils
sembloient ensevelis; mais j'ose dire qu'ils

B ij ont

1720 **MERCURE DE FRANCE.**

ont été émus sans sçavoir pourquoi , & que les coups sur coups les ont empêchés de s'appercevoir dequoi ils étoient frappés. Le Pontife annonce à Oedipe que c'est lui qui a tué Laius. Ce coup étoit d'autant moins frappant , qu'il étoit plus attendu , & tout ce qu'il a de surprenant pour moi , c'est la maniere dont Oedipe le reçoit ; il est tout à coup agité de fureur , & change de caractère. Ce n'est plus ce Roi religieux qui dans l'Acte précédent a témoigné un si grand respect pour les Ministres des Dieux ; voici comme il a parlé :

Seroit-il dans le Temple un cœur assez perfide ?
Non , si le Ciel enfin de nos Destins décide ,
On ne le verra point mettre en d'indignes
 mains
Le dépôt précieux du salut des Thébains ;

Voilà comme il a parlé ; voici comme il parle :

Non , je ne reviens point de mon saisissement ;
Et ma rage est égale à mon étonnement.
Voilà donc des Autels quel est le privilege ?
Imposteur , ainsi donc ta bouche sacrilege ,
Pour accuser ton Roi d'un forfait odieux ,
Abuse insolemment du commerce des Dieux.

Quel

A O U S T. 1729. 1711

Quel est ce forfait odieux ? oublie-t'il qu'il a dit lui-même dans le second Acte, parlant à Philoctete , accusé du même meurtre :

Ah ! je ne pense point qu'aux exploits consacrés

Vos mains par des forfaits se soient deshonorées :

Seigneur , & si Laius est tombé sous vos coups, sans doute avec honneur il expira sous vous ;

Vous ne l'avez vaincu qu'en Guerrier magnanime.

Ainsi donc le meurtre dont le Pontife le charge peut n'être qu'un malheur , & non un forfait odieux ; cependant dépouillant tout à coup ce profond respect qu'il avoit pour Tiresie , il l'appelle *abominable Auteur d'un indigne mensonge*. Je veux bien ici passer à M. de Voltaire le miracle qu'il condamne lui-même ; Oedipe oublie qu'il a autrefois donné la mort à un inconnu qui pourroit bien être Laius ; mais je voudrois du moins que cette mémoire qu'il a perdue d'une manière si surnaturelle lui fut rendue plus naturellement. Voici ce qui lui rappelle le combat qu'il rendit dans la Phocide : le Grand-Prêtre dit , dans une espèce d'entousiasme :

B iij O

1722 MERCURE DE FRANCE.

O Corinthe ! ô Phocide ! execrable hymenée
 Je voi naître une race impie , infortunée ,
 Digne de sa naissance , & de qui la fureur ,
 Remplira l'Univers d'épouvante & d'horreur.
 Sortons

Dans ces quatre vers , il n'y a que le
 mot de *Phocide* , jetté comme au hasard ,
 qui puisse lui rappeler le meurtre dont on
 l'accuse ; tout le reste porte sur l'inceste ,
 & sur les fruits de ce même inceste ; il a
 été menacé de ce dernier forfait , comme
 nous le verrons dans le quatrième Acte ,
 & cependant il n'est frappé que du terme
 de *Phocide*. C'est que l'Auteur a besoin
 que son Heros n'aille pas plus loin de peur
 que la Pièce ne finisse aussi-tôt qu'elle a
 commencé ; mais si c'est là son dessein ,
 pourquoi fait-il dire à Tirefie :

Vous apprendrez trop tôt votre funeste sort ;
 Ce jour va vous donner la naissance & la mort
 Vos destins sont comblés ; vous allez vous con-
 noître ;
 Malheureux , sçavez vous quel sang vous don-
 na l'Etre ?

Entouré de forfaits à vous seul réservés ,
 Sçavez-vous seulement avec qui vous vivez ?
 O Corinthe ! ô Phocide &c.

Si le Grand-Prêtre avoit fini son en-
 thousiasme

enthousiasme par le terme de Phocide, je ne serois pas surpris qu'Oedipe frappé de ce nom oubliât tout ce qui a précédé, & le Dialogue seroit mieux suivi, avec plus d'art; mais ce n'est qu'après quatre vers encore qu'il dit :

Ces derniers mots me rendent immobile ;
Je ne sçais où je suis ; ma fureur est tranquille
Il me semble qu'un Dieu descendu parmi nous,
Maître de mes transports , enchaîne mon courroux,
Et prêtant au Pontife une force Divine,
Par sa terrible voix m'annonce ma ruine.

Il faut pourtant avouer que cette fin d'Acte a fait un très-grand effet, tant il est vrai que ce qu'il y a de plus frappant dans une Pièce, n'est pas quelquefois ce qui est le plus exact. Nous l'allons voir dans le quatrième Acte.

M. de Voltaire condamne la transition qu'il fait de son Acte précédent à celui-ci; il pouvoit s'épargner ce soin; ce sont là des deffauts qu'il est aussi facile de corriger que de les avouer; il n'avoit qu'à faire sortir Oedipe d'une autre maniere, & qu'à lui faire dire tous autres vers que ceux-ci :

Suivez-moi ,
Et venez dissiper ou combler mon effroi.

B iiij Mais

1724 MERCURE DE FRANCE.

Mais l'Auteur a voulu laisser la faute ; pour nous faire voir dans une Lettre avec quelle severité il se juge lui-même, encore ne le fait-il qu'à demi. Voici la critique : *Il n'y a pas de raison pour éclaircir son doute plutôt derrière le Théâtre que sur la Scene ; aussi Oedipe, après avoir dit à Jocaste de le suivre, revient avec elle le moment d'après ; il devoit ajouter qu'il revient sans s'être éclairci sur rien, & voilà le défaut qui devoit tomber sous cette exacte severité dont il veut qu'on lui fasse un mérite. Voici ce qu'il dit de plus vrai : La premiere Scene du quatrième Acte est celle qui a le plus réussi. Rien n'est plus constant ; mais il ne l'est pas qu'elle ait dû réussir ; il semble vouloir en convenir lui même, quand il dit : Je ne me reproche pas moins d'avoir fait dire dans cette Scene à Jocaste & à Oedipe tout ce qu'ils avoient dû s'apprendre depuis long-tems. Eh ! quelle nécessité y avoit-il que Jocaste apprit à Oedipe qu'elle avoit fait égorger son Fils, & qu'Oedipe lui rendant confiance pour confidence, se peignit à ses yeux, comme un monstre réprouvé par les Dieux, & destiné à des forfaits à faire frémir la nature ?*

Jocaste a eu raison de garder un secret qui ne pouvoit que la rendre odieuse aux yeux de son Epoux, & ne le révele que
pour

A O U S T. 1729. 1725

pour le guerir de son trop de crédulité
pour les Oracles. J'ai déjà rendu justice
à l'Auteur sur l'art qui regne dans le mo-
tif de cette affreuse confidence ; mais je
ne puis assez le blâmer de la reciprocité
d'ouverture de cœur , & de la ressem-
blance d'un sort à l'autre. Voici comme
parle Jocaste à Oedipe :

Enfin , Seigneur , on me prédit ,
Que mon fils , que ce Monstre entreroit dans
mon lit ;
Que je le recevrois , moi , Seigneur , moi sa-
mere ,
Tout degoutant encor du meurtre de son pere.

Voici ce que répond Oedipe :

Cette voix m'annonça , le croiriez-vous , Ma-
dame ?
Tout l'assemblage affreux des forfaits inouïs ,
Dont le Ciel autrefois menaça votre Fils ;
Me dit que je serois l'assassin de mon Pere ,
..... que je serois le mari de mere.

Jocaste ne peut entendre cette prédic-
tion sans horreur , & c'est ce qui l'oblige
à s'écrier :

Où suis-je ? quel Démon en unissant nos cœurs
Cher Prince , a pu dans nous rassembler tant
d'horreurs ,

1716 MERCURE DE FRANCE.

Il semble qu'elle commence d'entrevoir l'affreuse vérité ; mais Oedipe n'y fait pas la moindre reflexion ; & comme s'il traitoit de bagatelle ce qui vient de frapper Jocaste ; il lui dit froidement :

Il n'est pas temps encor de répandre des larmes ;
Vous apprendrez bientôt d'autres sujets d'alarmes ;

Ecoutez-moi, Madame, & vous allez trembler.

C'est ici qu'il lui apprend qu'il pourroit bien avoir tué Laius sans le connoître ; Phorbas arrive un moment après, & le confirme si bien dans ses soupçons, qu'il n'a plus lieu de douter de son crime. Je sçais que l'Auteur a eu ses raisons pour ne lui pas faire approfondir tout le mystere ; il falloit ménager la connoissance de l'inceste pour le cinquième Acte ; mais la conformité des prédictions dont la Mere & le Fils venoient de s'instruire ne suffisoit-elle pas pour leur ouvrir les yeux sur tout leur destin. Je conviens qu'Oedipe se croyant Fils de Polibe, ne doit pas deviner qu'il est né de Laius & de Jocaste ; mais il ne s'agit pas ici de deviner ; il n'a qu'à se rappeler ce que le Grand-Prêtre lui a dit dans l'Acte précédent :

Ce jour va vous donner la naissance & la mort
Vos

A O U S T. 1729. 1727

Vos destins sont comblés; vous allez vous
connoître;

Malheureux, sçavez-vous quel sang vous don-
na l'Etre ?

Entouré de forfaits à vous seul réservés,

Sçavez-vous seulement avec qui vous vivez.

Ne faut-il pas ici un second miracle
pareil à celui qui lui a fait dire précédem-
ment.

Et je ne conçois pas par quel enchantement
J'oublois jusqu'ici ce grand événement;

Il se trompe fort, quand il poursuit
ainsi.

La main des Dieux sur moi si long tems suspen-
due

Semble ôter le bandeau qu'ils mettoient sur ma
vue.

Ce bandeau couvre ses yeux plus que
jamais, & le miracle est d'autant plus
grand, que le premier manque de mémoire,
est sur une action qui s'est passée depuis
quatre ans, au lieu que celui-ci suit pres-
que immédiatement des Oracles qu'on
vient de lui prononcer en termes assez
clairs, & en présence de Jocaste qui n'a
pas meilleure mémoire que lui.

Rien n'étoit plus aisé que de ne pas
tomber dans une faute que tous les Spec-

Bvj tateurs

1728 MERCURE DE FRANCE:

rateurs ont sentie, il n'y avoit qu'à supprimer la seconde confidence, il y avoit assez de matiere pour un beau quatrième Acte; le cinquième en auroit été plus rempli, & la Piece plus reguliere. Le cinquième Acte me paroît le plus raisonnable de tous. Il faut que l'Auteur même en soit bien persuadé, puisqu'il finit sa Critique après le quatrième. Il n'est pas si frappant que le précédent, mais infiniment plus naturel, & s'il a quelque défaut, c'est qu'il devient superflu, parce que tout a été épuisé dans le quatrième. J'ai déjà fait voir que l'inceste est non-seulement annoncé, mais presque prouvé dans la Scene qui a été la plus applaudie; en vain Oedipe & Jocaste se sont, pour ainsi-dire, aveuglez eux-mêmes; les Spectateurs ont eu des yeux & ils ont vû qu'il ne restoit point de matiere pour un dernier Acte, rien n'étoit si facile que de remedier à cet inconvenient; il n'y avoit qu'à faire parler le Grand-Prêtre d'une maniere moins intelligible. Et qu'à supprimer l'aveu réciproque de Jocaste & d'Oedipe. Il falloit supposer qu'Oedipe n'étoit instruit de rien, & qu'il avoit été exilé de Corinthe par son Pere prétendu, sans avoir pû penetrer le sujet de cet exil. Il en auroit été éclairci par Icare dans le cinquième Acte. Ce Ministre de
Polybe

Polybe lui auroit appris que les Dieux avoient annoncé au Roi de Corinthe qu'il seroit parricide & inceste ; ce fidele Gouverneur l'inviteroit à aller se mettre en possession du Trône de Corinthe ; non, lui répondroit Oedipe, je ne veux retourner à Corinthe qu'après la mort de ma mere ; les Dieux se sont déjà trompez sur le parricide , je veux encore les démentir sur l'inceste ; vous n'avez rien à craindre de ce côté-là , lui diroit alors Icare ; la Reine de Corinthe n'est pas votre mere ; de-là s'ensuivroit naturellement cette reconnoissance qui produit un si grand effet ; & le cinquième Acte enrichi des dépouilles , ou , pour mieux dire , du superflu du quatrième , deviendrait , sans contredit, le plus beau de la Piece ; & cependant tel qu'il est, j'avouë qu'il est autant au-dessus du cinquième de Corneille , que l'action l'emporte sur le récit dans le Poëme Dramatique. Je voudrois seulement corriger la maniere dont Oedipe se punit , elle est plus blâmable dans M.D. V. que dans Corneille ; dans ce dernier, l'Oracle demande le sang de Laius, & l'Auteur n'a pû le remplir qu'en faisant qu'Oedipe s'arrache les yeux ; mais il n'en est pas de même dans l'Oedipe de M.D. V. les Dieux ne sont pas sanguinaires ; ils se contentent du bannissement du coupable

1730 MERCURE DE FRANCE.

ble; pourquoi donc inventer cette nouvelle maniere de se crever les yeux à coups d'épée; il n'y avoit qu'à lui faire plonger cette même épée dans le cœur, puisque le Grand-Prêtre avoit dit dans le troisième Acte, que la main du coupable ajouteroit à la rigueur Celeste.

L'autorité des Anciens qui font survivre Oedipe à son malheur, est-elle si respectable aux yeux de M. D. V. qu'elle l'empêche de finir sa Tragedie d'une maniere plus raisonnable. Depuis quand en est-il si esclave, lui qui semble inviter tous les Auteurs qui le suivront, à secouer le joug de la rime? Voici comment il s'explique: *Il me paroît que la Poësie Françoisse y gagneroit beaucoup, si l'on vouloit secouer le joug de cet usage déraisonnable & tyrannique.* Mais cette contrainte a-t-elle empêché que Corneille, Racine & Despreaux ne nous aient donné d'excellens Ouvrages; ils se sont roidis contre les difficultez, & n'en ont acquis que plus de gloire. Personne n'est condamné à rimer, mais quand on fait tant que de l'entreprendre, il faut se soumettre aux loix dont les hommes sont convenus sur la versification, ou se contenter d'écrire en Prose; nous y perdriions trop si M. D. V. prenoit ce dernier parti; il versifie trop bien pour y renoncer. Je conviens avec lui qu'on doit
préferer

A O U S T. 1729. 1731

préferer les choses aux mots, & la pensée à la rime ; mais tout cela se peut concilier, quand on a autant de talent que lui ; & puisque ces grands hommes qu'il ose critiquer, l'ont fait avec succès, il sembleroit leur ceder la victoire, s'il n'osoit entreprendre ce qu'ils ont exécuté si heureusement.

Ces derniers mots, Madame, par où je finis ma Lettre, vous dévoilent assez le motif qui m'a mis la plume à la main. J'estime infiniment M. de Voltaire, mais je n'ai pu souffrir qu'il dégradât Corneille, & j'ai soutenu la gloire de ce grand homme, plus encore à titre de vengeur que d'Apologiste. Cette dernière qualité ne convient ni à l'un ni à l'autre ; Corneille n'a pas besoin qu'on le défende ; & quand il en auroit besoin, je me connois trop bien pour aspirer à tant de gloire. J'ai l'honneur d'être, &c.



CONTE

EN EPIGRAMME.

ET le bien & le mal viennent sans qu'on y pense,

Je l'appris l'autre jour par mon expérience.

J'allai dans certaine maison,

Voir

1732. MERCURE DE FRANCE.

Voir une Dame ; il n'importe du nom ;
Là , malgré moi , j'eus dispute avec elle.
Quelquefois un seul mot fait naître une querelle.

Et ce jour-là , pour mon malheur ,
La Dame n'étoit pas dans sa plus belle humeur :
Or comme je parlois bien plus que de costume ,
Elle me dit , qui parle trop , s'enrhume ,
Je lui répartis promptement ;
Laissez-moi le plaisir d'être femme un moment.

Le Chevalier de Belleville.



R E P O N S E à la Question proposée
dans le *Mercur* de Juin dernier , second
volume , page 1359. *Quelle est la Femme
la plus malheureuse ? ou celle qui a un
mary qu'elle hait & dont elle est aimée ,
ou celle qui a un mary qu'elle aime &
dont elle est haïe ?*

Pour la femme qui hait son mary dont
elle est aimée , on peut dire qu'elle n'a
pas un quart-d'heure de bon dans la vie ,
parce qu'elle est continuellement obsédée
d'un objet desagréable , & que la pensée
qu'elle a de ne pouvoir s'en séparer qu'à la
mort , lui rend la vie encore plus odieuse.

Quel

Quel sort pour une jeune & belle personne, de se trouver entre les bras d'un homme qu'elle hait ! car supposant ici que la haine est fondée , il faut croire que ce mary est en effet très-haïssable , qu'il est plein de deffauts & de difformitez , qu'il n'a nulle douceur dans l'esprit , nulle délicatesse dans les sentimens , & que s'il est capable d'amour , ce n'est que par ses jaloufies & ses fureurs qu'il éclate & que l'on en peut juger.

Cependant l'une des bisarreries la plus ordinaire qu'éprouvent ceux qui sont capables de donner de l'amour ou d'en recevoir, c'est de haïr qui les aime ou d'aimer qui les hait ; de-là vient que tant d'Amoureux misérables , passent leur vie à se plaindre de leurs Maîtresses & à soupirer sous leurs Balcons ; ou que tant de filles , poussées de dépit & de rage d'avoir été méprisées , prennent souvent un parti funeste à leur repos , & se punissent elles-mêmes du crime de leurs Amans infideles. Ce mal est si ancien & si commun, qu'il a donné occasion aux Poètes de feindre que l'Amour portoit ordinairement de deux sortes de Traits dans sa Trouffe, les uns dorez , & armez d'une pointe luisante , propres à enflammer les cœurs qui en étoient touchez , & les autres armez de plomb seulement & émouffés, qui avoient
une

1734 MERCURE DE FRANCE.

une vertu contraire , & ne produisoient que froideur & dégoût. Ainsi Apollon , par une vengeance de ce Dieu , percé d'une de ces premières fleches , brûla pour la belle Daphné , & n'en reçut pour récompense que de la froideur par la vertu des dernières , dont l'effet est contraire à l'amour.

Haïr qui nous aime, ou aimer qui nous haït , est une disgrâce dont les personnes libres peuvent aisément se consoler. Mais si cette opposition de sentimens s'est glissée dans deux cœurs que le Mariage ait joint , c'est pour eux le dernier des malheurs. En effet , il n'est pas ordinaire , surtout en France , de voir un Amant se porter au désespoir, parce qu'il aura trouvé une Maîtresse intraitable , soit qu'en ce pays ci les femmes ne soient naturellement point capables de si grandes rigueurs , ou les hommes de si grande constance. Aimer tandis qu'on est aimé , changer pour la plus belle ; priser les victoires aisées ; se refroidir au moindre obstacle ; se consoler d'un mépris ou d'une infidélité avec du vin ou dans une passion nouvelle ; c'est-là ce qui s'appelle aujourd'hui aimer du bel air & soupirer à la Françoisise ; de sorte qu'il faudroit avoir de la compassion de reste pour plaindre un Amant maltraité ; mais une femme aimable ,

ble, obligée de vivre avec un mary dé-
goutant, qu'elle abhorre & dont elle est
pourtant aimée, est vraiment digne de
pitié, parce qu'elle n'a pas les moyens de
se consoler comme le feroit une personne
libre, qui n'a d'autre engagement que ce-
lui de son amour, mais qui trouve bien-
tôt le secret d'en secoüer le joug, s'il
l'incommode.

Socrate, estimé le plus sage de tous les
hommes, eut en partage la plus méchante
& la plus désagréable femme qui fût ja-
mais; & comme les ombres dans les Ta-
bleaux servent à en relever les beautés, les
déffauts de cette femme ne servirent qu'à
donner du relief à la vertu du Philosophe.
Il ne manquoit au malheur de Socrate,
pour surcroît, que d'être encore aimé de sa
femme; & peut-être que cela étoit, quoi-
que l'Histoire ne nous en dise rien; car
il faut croire que ce grand homme qui
s'est acquis tant de gloire, par une patien-
ce si peu commune, a essuyé aussi de la
part de sa femme tous les plus grands dé-
rangemens qu'on se peut imaginer. Quoi-
qu'il en soit, il semble qu'on ne doit pas
estimer moins malheureux le mary qui
haïroit sa femme, dont il seroit aimé,
que la femme qui seroit dans la mê-
me disposition de cœur à l'égard de son
mary; car quoiqu'un mary qui haïroit sa
femme:

7736 MERCURE DE FRANCE.

femme eût plus de moyens & d'occasions de s'en consoler, si nous lui supposions, comme cela doit être, les principes du Chrétien & l'honnête homme, il devroit vivre avec sa femme, toute haïssable qu'elle seroit, pourvû toutefois que le vice ne la lui rendît pas plus difforme.

C'est la contrainte qui tire son principe de la bienveillance & du devoir qui doit faire toute la peine de la femme & du mary qui auront l'un pour l'autre des sentimens si contraires. Car sans cela ils pourroient bien se consoler ailleurs des chagrins domestiques.

Une femme obligée de vivre avec un mary qu'elle n'aime point, éprouve un desagrément bien sensible ; mais si pour comble de disgrâce, elle est encore aimée de son mary, la voilà livrée à un supplice continuel, qui augmentera à chaque fois que le mary redoublera ses caresses, quoiqu'il y ait bien des gens qui doutent si la haine la plus forte dans une femme peut tenir contre tant d'amour.

Les plus beaux Vers qui ont jamais été faits, ne sont pas sur des satisfactions d'Amans ; c'est au contraire plutôt pour se plaindre des rigueurs de quelque Iris ou de ses infidelitez ; un Amant se sçait gré d'être Poëte pour faire des plaintes éloquentes, & il lui semble qu'en cela
il

il trouve du soulagement ; c'est un crime de se dire heureux en amour , ou tout au moins on ne parle jamais de son bonheur avec bonne grace, c'est l'usage, en un mot, de se plaindre toujours & de parler plutôt de ses peines que de ses plaisirs ; ce qui prouve combien il est rare, en effet, de trouver deux cœurs bien contents l'un de l'autre , & qui se cherissent d'une égale affection.

Mais cette disposition de deux cœurs , dont l'un hait & l'autre aime , la nommerons - nous antipathie ou d'un autre nom ? La raison de douter, c'est que l'antipathie procède également des deux parties ; mais ici c'est une personne qui en aime une autre dont elle est haïe ; d'un côté c'est l'amour qui excite la haine , & qui la redouble , de l'autre c'est la plus forte haine qui est payée par l'amour. Quelle misère de part & d'autre !

Haïr qui nous aime est donc un grand malheur , mais n'est-ce pas un sort encore plus cruel d'aimer qui nous hait , & pour ne point sortir de notre thèse , une femme qui aime son mary dont elle est haïe , n'est-elle pas encore plus à plaindre ?

Si c'est quelquefois un tourment que d'aimer un objet aimable & à qui nous plaisons , quel supplice ne doit-ce pas être que d'aimer où nous sommes sûrs de n'être point
aimés

1738 MERCURE DE FRANCE:

mez? & si cette dernière situation est affreuse, même dans une personne libre, combien sera-t-elle déplorable dans une femme à qui la raison & l'attention pour un mary ne permettent pas de rechercher ailleurs des consolations dans sa disgrâce?

Une femme est toujours extrême, son cœur est rarement susceptible de haines modérées ou de tièdes affections, mais comme de son naturel elle est capable de recevoir encore plus d'amour qu'elle ne peut prendre de haine, on pourroit croire par cette raison que celle-là est plus à plaindre qui aime un mary dont elle est haïe, que celle qui haït celui dont elle est aimée.

De toutes les passions la plus forte & la plus dangereuse c'est la jalousie. Or cette femme qui aime son mary dont elle est haïe, en étant possédée, on ne peut que la juger très-malheureuse; n'est-il pas plus cruel, en effet, pour cette femme de voir une Rivale entre les bras de son mary, qu'à cette autre de se trouver entre les bras d'un mary qu'elle haït?

Décidons cette question par un principe certain & avoué de tout le monde. Les femmes sont naturellement vaines, jalouses de prendre comme de conserver leurs avantages, elles veulent plaire à quelque prix que ce soit; & le mépris de leur

leur beauté, sur tout, leur est insupportable. Or la femme qui haït son mary dont elle est aimée, loin d'être exposée au mépris, est au contraire toujours agréablement flattée de plaire, fut-ce au plus vilain de tous les hommes; témoin cette Princesse qui trouva bon qu'un Goujat eût dit d'elle en sa présence, voila une belle femme, ou cette Reine qui pardonna au Peintre qui l'avoit représentée entre les bras d'un Soldat, parce qu'elle y étoit peinte d'une extrême beauté. La femme au contraire qui aime son mary dont elle est haïe, reçoit une double mortification; elle est privée de ses plaisirs & elle est méprisée. Concluons donc que celle-cy est la plus à plaindre, parce qu'elle perd l'objet de son amour dont elle pourroit faire ses plus cheres délices, & qu'elle ne reçoit que du mépris de celui qui pouvant contenter son amour, ne satisferoit pas moins agréablement sa vanité. Ainsi dans les femmes l'amour & la vanité étant les deux passions dominantes, celle-là est la plus malheureuse qui ne peut contenter ni l'une ni l'autre de ces deux passions, que celle dont la vanité seule est satisfaite, & qui ne peut contenter son amour.

Par M. M. D ... de Besançon.

EPI-

2738 MERCURE DE FRANCE:

mez? & si cette dernière situation est affreuse, même dans une personne libre, combien sera-t-elle déplorable dans une femme à qui la raison & l'attention pour un mary ne permettent pas de rechercher ailleurs des consolations dans sa disgrâce?

Une femme est toujours extrême, son cœur est rarement susceptible de haines modérées ou de tièdes affections, mais comme de son naturel elle est capable de recevoir encore plus d'amour qu'elle ne peut prendre de haine, on pourroit croire par cette raison que celle-là est plus à plaindre qui aime un mary dont elle est haïe, que celle qui haït celui dont elle est aimée.

De toutes les passions la plus forte & la plus dangereuse c'est la jalousie. Or cette femme qui aime son mary dont elle est haïe, en étant possédée, on ne peut que la juger très-malheureuse; n'est-il pas plus cruel, en effet, pour cette femme de voir une Rivale entre les bras de son mary, qu'à cette autre de se trouver entre les bras d'un mary qu'elle haït?

Décidons cette question par un principe certain & avoué de tout le monde. Les femmes sont naturellement vaines, jalouses de prendre comme de conserver leurs avantages, elles veulent plaire à quelque prix que ce soit; & le mépris de leur

A O U S T. 1729. 1739.

leur beauté , sur tout , leur est insupportable. Or la femme qui haït son mary dont elle est aimée , loin d'être exposée au mépris , est au contraire toujours agréablement flattée de plaire, fut-ce au plus vilain de tous les hommes ; témoin cette Princesse qui trouva bon qu'un Goujat eût dit d'elle en sa presence , voila une belle femme , ou cette Reine qui pardonna au Peintre qui l'avoit représentée entre les bras d'un Soldat , parce qu'elle y étoit peinte d'une extrême beauté. La femme au contraire qui aime son mary dont elle est haïe , reçoit une double mortification ; elle est privée de ses plaisirs & elle est méprisée. Concluons donc que celle-cy est la plus à plaindre , parce qu'elle perd l'objet de son amour dont elle pourroit faire ses plus cheres délices , & qu'elle ne reçoit que du mépris de celui qui pouvant contenter son amour , ne satisferoit pas moins agréablement sa vanité. Ainsi dans les femmes l'amour & la vanité étant les deux passions dominantes , celle-là est la plus malheureuse qui ne peut contenter ni l'une ni l'autre de ces deux passions , que celle dont la vanité seule est satisfaite , & qui ne peut contenter son amour.

Par M. M. D . . . de Besançon.

EPI.



EPIGRAMME.

Que maudit soit presque autant que Pandore ,

Diomedes qui put blesser Venus !

Elle éprouva l'Art du Dieu d'Epidaure ,

Et maux cuisants de-là nous sont venus ,

Car Venus est Déesse rancuniere ;

Elle jura , prenant Stix à témoin ,

Que nul Mortel ne suivroit sa Banniere ,

Qui d'Esculape à son tour n'eût besoin.



COURSE du Cheval de S. Victor,
 & Guet de S. Lazare , Ceremonie an-
 niversaire, faite à Marseille. **LETTRE**
 de M. D. L. R. écrite à M. le Beuf,
 Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise
 d'Auxerre.

JE ne sçai, Monsieur, si vous serez
 plus favorable aux anciennes Ceremo-
 nies des Marseillois, par rapport à leurs
 Saints Tutelaires , qu'à leurs Traditions
 au sujet de ceux qu'ils prétendent leur
 avoir annoncé les premiers l'Evangile de
 J.

A O U S T. 1729. 1741

J. C. mais en attendant que nous puissions nous concilier un jour sur ce dernier point, de quoi je ne désespere pas, il est de mon devoir de remplir la promesse que je vous ai faite de vous instruire de ce qui s'est passé à Marseille, de temps immémorial, dans la Ceremonie de la Course du Cheval de S. Victor, précédée de celle du Guet de S. Lazare, &c. pour honorer la memoire de ces deux Saints Protecteurs de ma Patrie.

Ce que j'entreprends, à votre imitation, car vous m'avez donné l'exemple de pareils récits de votre façon, qui ont été inférez avec l'agrément du Public dans differens Mercurès; ce que j'entreprends, dis-je, dans cette Lettre aura peut-être sa curiosité, dans Marseille même, ou de la double Ceremonie dont j'ai à vous parler, l'une est totalement abolie, & l'autre qui concerne le Cheval de S. Victor n'est plus qu'une ombre grossiere de ce qui se passoit autrefois dans cette Ville, avec autant de magnificence & de singularité que d'édification. Avant toutes choses il est bon de vous dire qu'il n'est gueres d'Actes de Saints plus anciens, plus antiques, & qui méritent plus de créance que ceux de la Vie & du Martyre de S. Victor de Marseille. Ils doivent paroître tels après avoir exercé la Critique de plusieurs Sçavans,
C tels

1742 MERCURE DE FRANCE.

tels que sont parmi les Modernes, M. de Tillemont, Dom Thierry Ruynard, M. Baillet, & en dernier lieu les habiles Jesuites d'Anvers, dans le volume qu'ils viennent de publier. Selon ces Actes bien examinez & tirez des meilleures sources de l'Antiquité Ecclesiastique, S. Victor étoit Marseillois & Officier dans les Troupes de l'Empereur Maximien, surnommé Hercules, Collegue de Diocletien, le même qui fit massacrer la fameuse Legion Thebéenne, toute composée de Soldats Chrétiens & commandée par S. Maurice. Notre Victor eut le même sort que ce saint Commandant, sous un Prince qui n'épargnoit personne quand il s'agissoit de perdre les Chrétiens, & de soutenir le regne de l'Idolâtrie. Notre Saint fut jugé & condamné par l'Empereur même, lequel après avoir épuisé sur le genereux Athlete plusieurs genres de tourmens, lui fit couper la tête en sa presence en l'année 290. ou en 303. La raison de cette variation est qu'il est certain par l'Histoire, que Maximien s'est trouvé à Marseille dans ces deux differentes années. M. Baillet se déclare pour la premiere Epoque. Tous les Martyrologes s'accordent à mettre sa mort au 21. Juillet. Les Actes ajoutent que les Chrétiens retirerent son Corps du bord de la Mer, où il avoit été jetté avec
ceux

A O U S T. 1729. 1743

ceux des 3. ou 4. Soldats, (a) qui de ses Gardes dans la Prison, étant devenus ses Disciples, en vertu d'une lumiere celeste, furent aussi décapitez. On leur creusa un Tombeau dans une Roche prochaine, & ce Tombeau devint celebre par des Miracles. » C'est principalement, dit M. Baillet, ce qui rendit le nom de S. Victor si illustre en France dès le commencement de la Monarchie Françoisé, comme on le juge par ce qu'en rapportent Fortunat de Poitiers, L. 4. & Gregoire de Tours, Chap. 77. de son Livre des Miracles, &c.

Dans la suite le celebre Jean Cassien étant venu de Constantinople à Marseille, y fonda deux Monasteres, l'un d'Hommes, l'autre de Filles. Les premiers Bâtimens du Monastere d'Hommes furent élevez près du Tombeau du S. Martyr, & il en porta le nom, à ce que croit M. Baillet, lorsqu'on y eut transferé son Corps. Cela est très-vrai-semblable. Cependant l'ancienne Chronique & les autres Titres de cette Abbaye, qui tire son origine de ce premier Monastere, nous apprennent que lorsque le S. Pape Leon I. (b) con-

(a) Alexandre, Longin, Felicien, auxquels quelques Martyrologes & des anciens Breviaires de Marseille ajoutent Deuthere ou Eleuthere.

(b) S. Leon fut élevé au Pontificat en l'an 440.

1744 MERCURE DE FRANCE.

temporain & ami particulier de Cassien ; fit en personne la Consécration des deux Eglises qu'on y avoit édifiées ; il consacra la supérieure sous le titre de S. Pierre & S. Paul , & de tous les Apôtres , & qu'elle fut appelée *Basilica Apostolorum Petri & Pauli* , &c. & qu'il dédia l'Eglise inférieure à la sainte Vierge & à S. Jean-Baptiste. Il y a en effet plusieurs Bulles des Papes , adressées en ces termes aux Abbez Successeurs de Cassien , *Abbati Monasterii Beatorum Apostolorum Petri & Pauli* , avec cette Addition , *Ubi requiescere creditur Corpus sancti Victoris*. Peut-être au temps de cette première Consécration la Translation des Reliques de S. Victor n'étoit pas encore faite.

Quoiqu'il en soit , le nom de S. Victor si respectable aux Marseillois , est donné presque de temps immémorial à l'Abbaye dont je viens de parler , & on le trouve dans presque toutes les Chartes de Donations & de Privileges qui lui ont été accordez avant & après la seconde Dédicace ou Consécration des mêmes Eglises ruinées par les Nations Barbares , puis rebâties , qui fut faite en 1040. par Benoît IX , aussi en personne , avec une solennité des plus éclatantes. Plus de 20. Prélats , Archevêques ou Evêques y assisterent , outre plusieurs Abbez , &c. Geoffroy & Ber-
trand

A O U S T. 1729. 1745

Grand, Comtes de Provence, Guillaume & Foulque, freres, Vicomtes de Marseille, furent aussi presens à cette Ceremonie, accompagnez de la principale Noblesse du Pays; enfin le concours fut si grand, qu'il s'y trouva plus de dix mille personnes de l'un & de l'autre sexe. La Bulle ou l'Acte solennel de cette seconde Dédicace qui commence par ces mots, *Superna Divinitatis*, & qui nous apprend ces faits, est un des plus beaux Monumens qui se trouvent dans les Archives de S. Victor; on y rappelle la memoire de la premiere Consécration faite par saint Leon, & on y voit des marques de la haute consideration que le Souverain Pontife avoit pour ce respectable Sanctuaire; vous en jugerez, Monsieur, par le peu que je vais vous rapporter de cette Bulle. *Denique sancitum esse à Sanctiss. Ecclesie Rectoribus perhibetur, quo statu quave institutione Sancti Martyris Victoris Ecclesia permanere consuevit, quæ sine ruga immaculato thoro huc usque sedulo viguit, & sponsum Christum via immaculata castoque vestigio sequuta est. Hæc est denique æterni sponsi Aula, quæ ita claruit Apostolica benedictione, atque omnium peccaminum labis absolutione cœu Universalis Romana Ecclesia Clavigeri Petri, & idcō secunda Roma legitur esse, quod ne obli-*

C iij vioni

1746 MERCURE DE FRANCE.

vioni daretur futuris temporibus hæcenus impressum antiquis marmoribus continetur. Hac diligentia muniendum censuimus prædicti Martyris Monasterium apud Massiliensem Urbem tempore Antonini Imperatoris fundatum, quod postea à Beato Cassiano Abbate Constitutum eodem rogante ut fertur à majoribus natu, à Beatiss. Leone Romana Sedis Antistite consecratum, & ejus Apostolica benedictione atque auctoritate sublimatum, &c. La Bulle finit ainsi. Actum publicè apud Massiliam in eodem Monasterio Idib. Octob. die ejusdem loci consecrationis anno 1040. Dominica Incarnationis, Indictione 8. Elle est soussignée par les Archevêques Rayambaud d'Arles, Pierre d'Aix, & Hismidas d'Ambrun, & par les Evêques Etienne d'Apt, Pons de Marseille, & Deodat de Toulon. Desiderius Notarius scripsit.

Deux ou trois Remarques se présentent ici à faire en très-peu de mots sur le petit Extrait que vous venez de voir. La première, que dans cette Bulle & l'Eglise & le Monastere dont nous parlons, y sont nommez du nom du S. Martyr, ce qui suppose un usage déjà établi, & qui avoit prévalu sur les noms que j'ai rapportez de la première Dédicace. En second lieu, je ne doute pas que vous ne soyez surpris de voir que dans un Acte si sérieux

&c

& si solennel on y parle d'un Monastere fondé à Marseille du temps de l'Empereur Antonin , ce qui paroît une espece de Paradoxe Historique : mais cela n'est pas difficile à expliquer. Souvenez-vous ici, Monsieur, de l'opinion où sont nos Provençaux, & sur tout les Marseillois, que l'Evangile a été annoncé à leurs Peres par Lazare ressuscité, par Marie Magdeleine & Marthe, par Maximin & par d'autres Disciples, que le Martyre de S. Etienne obligea de quitter la Judée. C'est la Tradition constante & unanime des Eglises de Provence, je sçai qu'elle est attaquée, je sçai qu'on peut la deffendre & la soutenir plausiblement; je me contente d'ajouter que la Tradition particuliere de Marseille, veut que Magdeleine fixa son premier séjour auprès de cette Ville dans un lieu solitaire & peu éloigné de la Mer, se retirant particulièrement dans une Grotte qu'on prétend être la même qui se voit aujourd'hui dans l'Eglise inferieure de S. Victor.

Cette Tradition ajoute qu'après le départ de Magdeleine, qui choisit une autre retraite, les nouveaux Chrétiens continuèrent de fréquenter cette Caverne; & qu'enfin du temps de l'Empereur Antonin le Pieux, vers l'an 140 de J. C. ils dresserent près delà un Oratoire en l'hon-

1748 MERCURE DE FRANCE.

neur de la sainte Vierge , sous le titre de N. D. de Confession. On peut voir dans l'Histoire de Marseille de M. de Ruffi, l'explication de ce terme & son application au lieu dont je parle. Il me suffira d'ajouter avec notre Historien , toujours fondé sur la Tradition de notre Eglise , que cet Oratoire subsista jusqu'à l'arrivée de Cassien , (a) qui ne trouva point de lieu plus propre pour passer le reste des jours dans les exercices de la vie Monastique , que cette Grotte, située proche de la Mer dans un Vallon couvert de bois , & c'est , continuë-t-il, de cette maniere que les premiers fondemens de l'Abbaye S. Victor furent jettez. Cette Solitude fut bien-tôt peuplée , puisque le S. Abbé y fut le Pere de 5000. Moines , &c. ce qui n'est plus de mon sujet.

J'y rentre, Monsieur , en soutenant que les termes de la Bulle de Benoît IX. qui font remonter la fondation du Monastere S. Victor jusqu'au temps de l'Empereur Antonin , ne contiennent par cette explication ni Paradoxe ni Anacronisme. Ceux qui l'ont dressée , les six Prélats qui l'ont souscrite & les autres Evêques (b) qui

(a) Cassien arriva à Marseille & fonda son Monastere d'hommes vers l'année 420

(b) Outre ces six Prélats , la Chartre nomme en cet ordre les autres Evêques qui assisterent

Furent presens à cette Dédicace, ont parlé & fait parler le Pape, suivant ce qu'on croyoit alors, comme aujourd'hui, de l'Oratoire que Cassien s'appropriâ, & qui fut l'occasion & l'origine du Monastere dont il est constamment le Fondateur. Que cette Tradition, au reste, soit bien ou mal fondée, ce n'est pas de quoi il s'agit ici, la Bulle prouve toujours qu'elle n'étoit pas nouvelle vers le milieu de l'onzième siecle, & cela me suffit. Elle prouve aussi qu'on croyoit alors que les Reliques de Lazare ressuscité étoient à Marseille; car le même Acte, qu'il n'est pas possible de rapporter ici tout du long, le dit (a) expressément.

Il ne reste plus qu'une Remarque qui regarde Cassien, honoré par la même Bulle du nom de *Bienheureux*. Ce qui confirme ce que je vous ai écrit dans une autre occasion (b) de la sainteté de ce fait à cette Cereemonie; sçavoir Leodegaire de Vienne, Pons de Valence, Ulderich de S. Paul-Trois-Châteaux, Franco de Carpentras, Benoît d'Avignon, Clement de Cavaillon, Pierre de Vaison, Ferald de Jap, Pierre de Sisteron, Hugue de Digne, Bertrand de Riez, Anselme de Fréjus, Eldebert d'Antibes, Durand de Vence, Nectaire de Nice, Amel de Senez, & Pons de Glandeve.

(a) *Sed & S. Lazari à Christo Jesu ressus-*
citati, &c.

(b) Mercure de Novembre 1723.

C v meux

meux Abbé, qui non-seulement est reconnu par plusieurs Papes, mais encore célébrée dans plusieurs Diocèses, outre celui de Marseille, sans parler de la solennité qui s'en fait le 23. Juillet, avec Octave, dans l'Eglise & le Monastere de S. Victor, lequel le reconnoît pour son Fondateur, & possède son Tombeau & ses Reliques.

Je profite, au reste, de cette occasion pour vous remercier de m'avoir appris que le S. Cassien dont il est parlé dans un ancien Sacramentaire, rapporté par Dom Edmond Martene, dans son Voyage Littéraire, de la Bibliothèque de l'Abbaye de Long-Pont, est différent, & n'a rien de commun avec S. Cassien de Marseille. La Citation de cet Auteur m'avoit induit à erreur, prévenu d'ailleurs, comme je l'étois, que le nom de Cassien étoit unique dans tous les Livres d'Eglise, & ne pouvoit convenir qu'à notre fameux Abbé. Le sçavant Benedictin n'est pas responsable de ma méprise; mais il semble, Monsieur, que sa plume soit, en quelque façon, fatale aux Ecrivains Marseillois; car ici elle m'a jetté dans l'erreur, contre son intention, & ailleurs elle a prêté à M. de Ruffy, mon Compatriote & mon Ami, une absurdité, en lui faisant dire tout le contraire de ce qui est imprimé dans sa nouvelle

Edition

Edition de l'Histoire de Marseille , antérieurement au Voyage Littéraire du Pere Martene ; mais il est temps de revenir à S. Victor, & de vous parler de la Ceremonie qui doit faire le principal sujet de cette Lettre.

Ce n'étoit pas assez pour la gloire de ce Saint, & pour satisfaire à la pieté de nos Peres, qu'il eût donné son nom à l'un des plus celebres Monasteres de l'Occident, il falloit encore qu'une grande Ville & des plus anciennes des Gaules, qui l'avoit vû naître, se mît sous sa protection particuliere & le fît, pour ainsi-dire, entrer dans tout ce qui peut la regarder comme son Ange Tutelaire & sa Sauve-garde. C'est ce que nous voyons par une infinité de Titres, c'est ce qui paroît par des Inscriptions publiques ; celle-ci, par exemple, qui se lit au Frontispice de la grande Porte de l'Eglise de l'Abbaye S. Victor, au dessous de la Figure du Saint, représenté à cheval, armé & combattant un Dragon, symbole de l'Idolâtrie dont il avoit triomphé, &c.

Maffiliam verè VICTOR civis quo iureto

De plus il y avoit dans cette Eglise, de temps immémorial, une Oriflamme ou Etendart, nommé communément depuis la *Banniere de S. Victor*, dans laquelle le

Cvj. Saint

1752 MERCURE DE FRANCE.

Saint étoit représenté de la maniere que je viens de le dire. Cet Etendart étoit porté dans toutes les grandes occasions où l'on avoit besoin de la protection du saint Martyr & dans les grandes Ceremonies, par les anciens Vicomtes, Seigneurs de Marseille, & après l'extinction des Vicomtes, par un Gentilhomme Marseillois des plus qualifiez, qui le recevoit des mains de l'Abbé ou du Grand-Prieur de S. Victor. Il est aussi nommé dans quelques Titres, *l'Etendart de Marseille*; mais il n'étoit jamais porté plus solennellement que le jour de la Fête du S. Protecteur. Voici l'ordre & toute la Ceremonie de cette Fête, qui attiroit anciennement dans cette Ville les Evêques, les Abbez, les Prêtres, les Moines même des Provinces voisines, comme le porte expressément la (a) Charte de la Donation que Geoffroy, Vicomte de Marseille, fit à S. Victor de la Riviere d'Huveaune, en l'année 1079. le jour même de cette Solemnité.

D'abord on nommoit annuellement un Gentilhomme originaire de Marseille, pour représenter S. Victor & porter à che-

(a) *Acta hac Donatio in Solemnitate Sancti Victoris, in cœtu omnium hominum illic astantium, Episcoporum, Abbatum, Monachorum, ex diversis Provinciis Congregatorum. G. Cartulaire de S. Victor, page 14.*

val son Etendart le jour de sa Fête, faire les Courses & les autres exercices dont je vais parler. Il portoit le titre de Capitaine de S. Victor. Quelque temps après cette Election & aux approches de la Solemnité, on convioit toute la Noblesse de la Province de s'y trouver, & elle se faisoit un plaisir d'y paroître, suivie d'un Peuple infini.

La Fête commençoit le soir de la veille par une magnifique Cavalcade qui duroit le reste de la nuit aux flambeaux, & tenoit toute la Ville à lert & dans la joye. Cela s'appelloit le *Guet de S. Lazare*, institué originairement pour la seureté de la Ville, que le Spectacle du lendemain remplissoit de gens de toute espece. Le Gentilhomme nommé pour la Ceremonie de l'Etendart & de la Course du Cheval de S. Victor, commandoit ordinairement ce Guet, superbement monté, & portant l'Etendart, environné de 12. Pages avec des flambeaux; il étoit accompagné de beaucoup de Noblesse, divisée en plusieurs Quadrilles fort lestes & distinguées de différentes couleurs. Chaque Gentilhomme étoit éclairé porant deux flambeaux de cire blanche, aussi portez par des Pages. Les Capitaines des quatre Quartiers de la Ville marchaient aussi dans cette Cavalcade à la tête de leurs Compagnies, &

2734 MERCURE DE FRANCE.

& précédoient la Marche. Les Dames & toutes les personnes de distinction qui ne pouvoient pas être de la Cavalcade, se faisoient un plaisir de la voir passer des Balcons & des Fenêtres de leurs Maisons, routes éclairées & ornées de Tapis, de Festons, &c. Le Capitaine de S. Victor, les Chefs des Brigades & les quatre Capitaines de Ville s'arrêtoient de temps-entemps dans la Marche pour saluer les Dames, faisant des caracoles & d'autres exercices qui servoient à faire briller leur parure, & paroître leur adresse.

Le lendemain jour de S. Victor, le Capitaine dont je viens de parler se rendoit à l'Abbaye, où selon quelques Mémoires, il faisoit ses dévotions, & après avoir reçu la Benediction de l'Abbé, remontoit à Cheval dès 7. heures du matin, armé de toutes pièces, portant l'Etendard du Saint, pour commencer ses courses. Il faisoit la première depuis la Chapelle de S. Fereol, jusqu'à celle de sainte Cathérine; delà il se rendoit au pas, à la rue des *Fabres*, d'où en traversant par celle qui est derrière l'Eglise des Grands Augustins, il alloit faire sa seconde course dans la rue des Nobles, qui commence par les belles Maisons de Valbelle & d'Aragues, &c. & aboutit à la Grande Porte du Convent des Prêcheurs. Il se rendoit en-

suite

faite dans la grande rue, où est une petite Eglise de Saint Victor, & faisoit la troisième course qui finissoit à cette Eglise, dont les environs étoient ornés de Tapisseries, d'Etendarts &c. Il descendoit delà dans la rue de la Loge, où est l'Hôtel de Ville, pour y faire sa quatrième & dernière course. Après avoir ainsi fourni sa carrière, notre Chevalier se rendoit par la même route devant l'Eglise de la Commanderie S. Jean, où est aujourd'hui le Fort du même nom, vers l'embouchure du Port. Il trouvoit là un large Pont de Bateaux dressé pour la Cérémonie de ce jour, par lequel il traversoit le Pont, & se rendoit à l'Abbaye S. Victor, qui est de l'autre côté de la Ville, où après avoir fait sa prière, il se reposoit en attendant une Cérémonie plus sérieuse à laquelle il devoit assister.

Vers les dix heures du matin, les Religieux de S. Victor, revêtus de Chapes, commençoient une Procession solennelle, où la Châsse du Saint Martyr, la plus belle & la plus enrichie qu'il y ait peut-être en France, étoit portée sur les épaules de douze Diacres revêtus d'Aubes & de Dalmatiques. La Châsse étoit précédée immédiatement par le Chevalier, monté, armé, & équipé, comme nous l'avons dit, & le Chevalier l'étoit par les deux files des

1756 MERCURE DE FRANCE.

Religieux. Les Consuls , Gouverneurs de Marseille , en Robes rouges , accompagnés des Capitaines & de tout le Corps de Ville, fermoient la marche, suivis d'un Peuple infini , que la dévotion & la curiosité avoient attiré à S. Victor.

Dès que la Châsse étoit hors de l'Eglise, & qu'elle pouvoit être apperçûe de la Ville , on entendoit de grands cris de joye , le son des cloches , le bruit des tambours , le son des trompettes & des Hautbois , & enfin plusieurs décharges de toute l'artillerie de terre & de mer. La Procession arrivée sur les bords du Quai S. Nicolas , & prête à passer le Pont pour entrer dans la Ville , le Corps des Prudhommes qui sont les Chefs , & les Juges de la Pêche , aux dépens de qui ce Pont étoit construit & orné , avoient l'honneur de saluer le Saint à l'ancienne mode , avec leurs longues & larges Epées , & de le recevoir ensuite dans le Pont , qui étoit tout couvert de tapis de Turquie & de riches Etofes.

La longueur du chemin par ce Pont , qui occupoit toute la largeur du Golfe qui forme le Port de Marseille , obligeoit de faire une Station vers le milieu. On y trouvoit une espeece de Trône , couvert d'un Dais , & magnifiquement orné , sur lequel on posoit la Châsse , qui étoit ainsi vûe d'une infinité de spectateurs ,

tant

A O U S T. 1729. 1757

tant des Bâtimens de mer , que des Quais du Port , & d'une partie des Maisons de la Ville. Pendant la Station , qui faisoit un des plus beaux points de cette Cérémonie, on chantoit en Musique des Hymnes & des Antiennes en l'honneur du saint Protecteur , qui enfin étoit encore salué de tout le Canon des Galeres du Roi , & des Vaisseaux ornés de leurs Etendarts , Flammes, Pavillons, & Banderoles.

A la fin du Salut , la marche continuoit dans le même ordre sur ce qui restoit du Pont , & ensuite par la Ville , dont les rues étoient jonchées de verdure & de fleurs. Les Dames qui étoient aux fenêtres en jettoient aussi à pleines mains. La Procession faisoit encore une Station à la Porte Royale , grand & double Bâtiment antique , dans lequel il y avoit une Chapelle , avec les Statuës de saint Lazare & de saint Victor. Enfin , en sortant par cette Porte , elle se rendoit à l'Abbaye par une assez longue route ; sçavoir , celle de la Chapelle sainte Catherine , qui ne subsiste plus ; tout le terrain de l'autre côté du Port , étant aujourd'hui bâti & compris dans une nouvelle enceinte de murailles.

L'Abbé , & en son absence le Grand-Prieur , & les Religieux de saint Victor , donnoient un magnifique dîné aux Consuls ,

1758 MERCURE DE FRANCE.

suls , au Capitaine de l'Etendart , au Corps de Ville , & à plusieurs personnes de distinction qui s'étoient trouvées à la Procession. Après le dîné on rentroit à l'Eglise pour assister à Vêpres & entendre le Panegyrique du S. Martyr ; ce qui finissoit toute la Cérémonie de ce grand jour.

Croiriez-vous , Monsieur , que de deux ou trois Auteurs qui ont écrit l'Histoire de Marseille , je n'ai trouvé dans aucun de quoi m'instruire parfaitement sur ce sujet. M M. de Ruffi , les plus estimés , ordinairement exacts , n'ont fait presque que l'effleurer , & le P. Guesnai , Jésuite , n'en a point parlé dans son grand Ouvrage , intitulé *Massilia Genilis & Christiana* , qui contient beaucoup de faits étrangers à cette Histoire. Bien plus, il a omis cette Cérémonie dans l'Histoire particulière qu'il a composée de l'Abbaye de S. Victor, sous le titre de *S. Joannes Cassianus illustratus &c.* autre gros volume assez fatigant pour le Lecteur , qui se trouve souvent dépaycé , & tout à fait hors de son sujet , par les fréquents écarts de l'Auteur.

François Marchetti , Prêtre de Marseille , n'a pas fait la même omission dans ses Dialogues , intitulés *Explication des Usages & Coûtumes des Marseillois T. 1. contenant les Coûtumes sacrées, 2. vol in-8. Marseille 1683.* Mais ce qu'il dit de no-

tre

tre Chevalier , & de l'Etendart de S. Victor , ne s'accorde pas avec le peu qu'on en trouve dans l'Ouvrage de M M. de Ruffi. Sa Narration est d'ailleurs embarrassée , & peu exacte dans l'ordre des choses , y mêlant aussi des faits étrangers , & une Erudition hors d'œuvre. Le second Volume qui devoit contenir *les Coûturnes profanes* , n'a jamais paru.

De sorte , Monsieur , que pour vous tenir ma parole , il m'a fallu recourir aux sources , ce qui est toujours le mieux , c'est-à-dire , consulter les Chartes , les Registres publics , & les autres Monumens de cette espece. Je n'ai pû cependant parvenir à fixer l'antiquité de notre Cerémonie , ou le tems auquel elle a commencé. Il y a près de six vingts ans qu'elle est tout-à-fait abolie, Federic d'Espinassi, Gentilhomme de Marseille , étant le dernier qui en 1609. a fait les courses de Cheval, & porté l'Etendart de S. Victor, de la maniere que je viens de vous dire. On auroit bien fait d'en demeurer là , & de ne pas substituer à un si grand spectacle , la risible apparition d'un Phantôme de Cavalier, ou d'un Valet de Ville ; travesti en Gendarme , qui tous les ans , la veille de cette Fête, fait quelques tours par la Ville , amusant le Peuple ; ce qui s'appelle pourtant encore faire courir le Cheval de S. Victor.

Au

1760 MERCURE DE FRANCE.

Au reste, ce n'est pas seulement la veille & le jour de cette Fête que la Châsse & l'Etendart de S. Victor paroissent en Public; j'aurois encore là-dessus des choses curieuses à vous dire, aussi bien que sur le culte solennel de ce Saint, qui n'est pas renfermé dans les Murs, ou dans le Diocèse de Marseille, puisqu'on le célèbre également à Paris, en Normandie, en Flandres, où dans la Ville d'Anvers il y a des Religieuses Victorines &c. mais je reserve tout cela pour une autre Lettre, si j'apprends que celle-ci, déjà assez longue, vous ait donné quelque satisfaction sur les éclaircissmens que vous m'avez demandés. Je suis Monsieur &c. le 31. Juillet 1728.



R O N D E A U.

*A M. du G*** de Nantes, sur son mariage avec M^{lle} de L****. Par M. Des Forges Maillard.*

DE votre Hymen la charmante nouvelle,
Ami très-cher, m'a mis dans la cervelle
Et dans le cœur la jubilation,
Vivat io, la benediction
Qui vous livra tant accorte pucelle.

Elle

A O U S T. 1729. 1761

Elle est , dit-on , aimable , riche & belle ,
Et n'en fut onc digne à Nantes comme elle ,
D'avoir le prix & la fruition
De votre Hymen.

Amour , Hymen mangent à même écuelle ;
Car d'amitiè bien plus que fraternelle ,
Avez entre eux eimenté l'Union ;
Parquoi , vaillant & courtois champion ,
Puisse en neuf mois sortir vive étincelle
De votre Hymen.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*REFLEXIONS de M***. Medecin de Montpellier , au sujet de la Réponse de M. Hecquet à M. Silva, Auteur du Traité de l'Usage des différentes sortes de Saignées.*

L Es Réflexions que nous ferons sur le Livre de M. Hecquet , n'auront pas beaucoup d'ordre ; non-seulement parce qu'on n'en veut pas faire sur tous les endroits de l'Ouvrage qui en méritent , (ou pour mieux dire , qui en sont susceptibles) mais aussi parceque les matieres y étant entassées avec assez de confusion , il nous en coûteroit trop pour les réduire à certains chefs. Peut-être l'Auteur a-t'il
espéré

1762 MERCURE DE FRANCE.

espéré par ce moyen d'empêcher qu'on ne le suive pied à pied , ou que trop enthousiasmé des Anciens , il a crû qu'il seroit louable à un Moderne d'imiter les écarts de Pindare , & que le desordre , dont on fait une beauté à ses Odes , seroit un mérite dans un Ouvrage de Medecine. Quoiqu'il en soit (car il faut bien que M. H. ait eu quelque raison pour s'écarter des regles qu'on cherche si soigneusement à suivre , pour épargner une attention fatigante aux Lecteurs) ce nouveau Livre rencherit encore sur tous ceux du même Auteur , par le défaut de cette disposition & de cette ordonnance judicieuse , si necessaire pour rendre un Ouvrage regulier & utile ; tout y est prodigué hormis les raisons ; les citations y sont sans nombre ; les railleries y sont fréquentes , & les traits les plus injurieux sont proprement la baze de ce Livre.

M. Hecquet attaque jusqu'au titre du Traité des Saignées ; il prétend qu'on n'a voulu y parler que de la Saignée du pied , non pas seulement generalement prise , mais pratiquée sans distinction dans la petite Verole ; & que si le Livre avoit répondu au titre , on auroit dû entrer en détail sur la necessité des Saignées , sur les *Situations du sang* qui déterminent à les faire , sur les circonstances des maladies

dies où il convient de les pratiquer, sur les indications qui engagent à les employer, sur le nombre qu'il en faut faire &c. mais il paroît bien ici, ce qu'on reconnoît sans peine dans plusieurs autres endroits de cet Ecrit, que M. H. n'a fait que parcourir le Livre qui est aujourd'hui l'objet de son indignation, & qu'il n'est point entré dans le dessein de l'Auteur. M. Silva a voulu examiner, non les occasions où l'on doit saigner, & celles où il faut s'abstenir de ce remède, mais quelles sont les veines qu'il faut ouvrir, lorsqu'on a raison de saigner. Ainsi son objet principal n'est point s'il faut saigner, mais d'où il faut saigner. C'est donc un Traité sur le choix des Saignées qu'il a voulu donner au Public, & non un Traité de la Saignée. La partie même qu'il a embrassée est assez considérable, assez sujette aux plus grandes contestations * & a été jusqu'à lui assez peu connue dans un certain détail, pour mériter un Traité entier, fait d'après les connoissances Anatomiques & Géométriques, & d'après les observations que la pratique aussi nombreuse qu'elle est heureuse & réfléchie lui a pu fournir. Il a donc eu raison d'allier ce

* Comme on peut le voir dans Sennert. *Prætic. Lib. 2. part. 2, Cap. 16. question. 4.*

Et dans René Moreau.

certain

qu'il y a de plus incontestable dans l'Anatomie sur la position & la communication des Vaisseaux , & ce qu'il y a de plus certain sur le mouvement des liqueurs coulantes , avec les faits que la pratique presente à un esprit instruit & attentif. Et comme quelque orgueil que M. H. lui prête , & quelque grande que soit la réputation dont il jouit dans le Public , il n'a jamais assez présumé de lui pour oser penser que l'on se rendroit aveuglément à ses observations ; que d'ailleurs il sçait que celles des meilleurs Auteurs servent souvent à égayer , quand elles sont seules , il a jugé qu'il falloit communiquer aux siennes une nouvelle force & une nouvelle lumiere , en les étayant de ce qu'il peut y avoir de moins contesté en Medecine ; il les a donc données sous la forme de corollaires , & comme autant de conséquences nécessaires des verités démontrées dans les trois premiers Chapitres.

Si ces Chapitres qui contiennent toute la Théorie de la saignée , & qui servent de baze solide au reste de l'Ouvrage , avoient été profondément médités par M. H. il se seroit épargné bien du travail ; mais aussi il manqueroit de prétexte pour ses exclamations & pour ses Epigrammes , qu'on prendroit volontiers pour des Enfants de la colere , si l'on ne connoissoit l'Auteur

l'Auteur. Il y auroit vû que M. Silva y considère la saignée sous différents rapports. D'abord il ne la regarde que comme diminuant seulement le volume du sang dans tout le corps. Il explique avec beaucoup de netteté & de précision les effets de cette évacuation, les raisons des utilitez qu'elle peut procurer pour l'exercice de toutes les fonctions ; il fait voir que toute saignée, dans quelque lieu qu'on la pratique est également utile, quand la quantité de sang que l'on tire est exactement la même, lorsqu'on n'a en vûe que d'en diminuer la masse. Il prouve que dans ce cas le choix des saignées est essentiellement indifferent ; il donne cependant la préférence à celle du bras, parce qu'elle demande moins d'appareil, & assujettit moins que celle du pied, & parce que celle de la gorge, dans un état de plénitude, pourroit charger une partie aussi essentielle à la vie que l'est le cerveau. Ensuite il examine ce qui doit résulter de la nouvelle détermination du sang que l'ouverture de la veine produit nécessairement vers les parties qui le reçoivent des arteres qui partent du même tronc que celle qui communique avec la veine ouverte. Il conclut que cet abord nouveau de liqueur doit gonfler & engorger de plus en plus les vaisseaux qui seroient

D trop

trop pleins , trop tendus , ou embarrassés dans ces parties ; d'où il infere que l'on doit s'abstenir avec soin de porter alors plus de sang dans ces endroits , & que rien n'est plus dangereux que d'attirer le sang sur des parties enflammées ; qu'on doit au contraire l'en rappeler , l'en détourner , l'en écarter , l'en éloigner , en le faisant couler plus vivement & plus abondamment vers des parties opposées qui seront libres. Il applique ces maximes à toutes les saignées , sur chacune desquelles il donne un chapitre , dont celui qui traite de la saignée du pied n'est pas le plus étendu. Il entre dans le dénombrement & des maladies & des parties pour lesquelles la saignée du bras seroit mal placée , comme elle l'est en effet dans les inflammations & les Erysipèles du visage , de la tête , & de toutes les parties qui reçoivent leur sang de l'Aorte supérieure. Après cet examen , il fait observer les cas dans lesquels cette saignée doit être préférée à celle du pied , comme dans les engorgemens inflammatoires , ou érysipélateux des extrémités inférieures , dans les inflammations de l'Estomach , des Intestins , du Mézentere , du Foye , de la Rate , des Reins , de la Matrice , de la Vessie &c. C'est selon ces mêmes règles qu'il traite des usages de la saignée
du

du col ; il prouve qu'on la doit redouter dans les Erysipeles du visage , dans les inflammations des yeux , dans les maux de gorge , dans les tumeurs des bras , du haut de la poitrine &c. Dans tous ces cas, il en fait connoître le danger , dans quelque tems que soient ces maladies , dans leur déclin , ainsi que dans leur force. Après des évacuations , comme dans un état de plénitude , il craint aussi les effets de cette saignée , dans les commencemens des maladies du cerveau , & lorsqu'on n'a pas considérablement desempli les vaisseaux ; mais il la recommande avec éloge dans ces dernières maladies , quand on a diminué suffisamment le gonflement & la tension des vaisseaux de tout le corps ; & dans ces occasions, dont il faut profiter avec habileté , il lui donne la préférence , même sur la saignée du pied , malgré le goût que M. H. soupçonne qu'il a pour elle. Cette préférence est encore plus marquée dans les cas où le bas-ventre & le cerveau sont en même-tems enflammés , pourvu néanmoins qu'on ait fait précéder assez d'autres saignées. Ces regles qui sont des conséquences nécessaires des principes sur lesquels il détermine le choix des veines qu'il faut ouvrir , sont parfaitement conformes aux observations pratiques. Elles y portent & en reçoivent un

nouveau jour. C'est en suivant toujours les mêmes principes, & étant fidele aux mêmes maximes, qu'il avertit que la saignée du pied est dangereuse dans les embarras que le sang contracte dans les extrémités inferieures, dans les inflammations des parties du bas-ventre, dans le gonflement inflammatoire des hœmorroides, dans les pertes de sang des femmes &c. mais qu'elle est utile & necessaire, quand les engorgemens que le sang forme, sont au visage, aux bras, à la tête &c. ainsi, s'il fait voir, comme il le démontre en effet, que dans la petite Verole, le cerveau est la partie où les embarras sont les plus fréquens & les plus à craindre; il suit évidemment des dogmes qu'il a établis, que si l'on doit saigner dans cette maladie, c'est necessairement du pied qu'on doit saigner. D'où l'on doit conclure que ce Traité n'est pas plus fait pour prouver qu'il faut saigner du pied dans la petite Verole, que pour faire voir qu'on doit saigner du bras dans une inflammation du Foye, de l'Estomach, de la Vessie &c. Les mêmes principes qui menent au choix de cette dernière saignée dans l'une de ces maladies, déterminent aussi fortement à donner la préférence à la saignée du pied dans l'autre. Il est vrai que quoique ces deux Propositions éma-

nent

sent également des mêmes principes , & que la vérité de l'une prouve parfaitement la vérité de l'autre ; il est vrai , dis-je , qu'il y a un plus grand nombre de Médecins qui commencent par saigner du bras dans une inflammation du bas-ventre , qu'il n'y en a qui débudent par saigner du pied dans les avants - coureurs d'une petite Verole. Il a donc fallu insister plus long-tems pour prouver une vérité contestée , qu'une vérité avouée ; l'une est plus composée , & par conséquent plus difficile à démontrer , & elle est d'ailleurs accompagnée de circonstances qui ont pû jeter dans l'illusion , & retarder par conséquent les progrès de la bonne méthode. Comme personne que je sçache n'a encore indiqué la source de ces illusions , j'espère qu'on me sçaura quelque gré de tâcher de la découvrir. Cela doit servir à rendre raison pourquoi , ceux-mêmes d'entre les Medecins qui ont été les plus exacts sur le choix des saignées , attendoient à être déterminés à celles du pied , par des accidents effrayants , & ne s'avisent point de les placer avant qu'ils éclataient , & pourquoi par conséquent on ne trouve pas dans les Ouvrages des Anciens de quoi autoriser une pratique , à laquelle leurs propres maximes devoient naturellement les conduire. Voici donc ,

1770 MERCURE DE FRANCE.

Il semble , ce qui a le plus contribué à séduire les Médecins , & qui a pû les obliger à se contenter de la saignée du bras dans la petite Verole.

Comme les boutons qui viennent sur la peau dans cette maladie , & les changemens qui leur arrivent dans les differents temps qu'elle parcourt , sont ce qu'il y a de plus apparent , de plus manifeste , de plus sensible ; ce qui attire le plus l'attention , & ce qui frappe davantage , c'est cet état de la peau qui les a le plus affectés dans cette occasion ; aussi est-on bien plus occupé communément du nombre des grains , de leur figure , de leur couleur , & de sçavoir s'il s'en trouve dans tous les endroits du corps , que de toute autre circonstance de la maladie , qui ne frappe pas vivement les sens. Ceux qui ont le mieux écrit de cette maladie , ne parlent presque que du caractère & de la quantité des grains , & ne nous permettent pas de douter qu'ils croient que tout ce qui survient dans le cours de la maladie , est purement relatif à cette éruption , qu'ils regardent comme l'objet unique , ou du moins principal de leur attention. Ils n'ont donc envisagé la petite Verole que comme une maladie de la peau ; ils ont par conséquent tourné toutes leurs vues de ce côté là ; leur persuasion à cet égard

égard a été si vive, que les plus habiles ont crainct de donner les plus simples lavemens dans cette occasion ; de peur que ce qui étoit sur la peau ne fit pas assez de progrès, n'ignorant pas cependant qu'ils sacrifioient à cette crainte l'avantage qu'on procuroit par ce moyen à tout le corps, dans les grandes ardeurs, & dans les longues constipations. La petite Verrôle ainsi considérée, il paroît en effet qu'ils n'ont dû avoir d'autre soin que celui de mettre le sang assez au large, pour faciliter sa dépuratiop. Or la saignée du bras suffisant pour produire cet effet, c'est à elle qu'ils ont eu recours ; ils ont dû penser aussi que le volume du sang augmentant sensiblement par la fièvre de suppuration, & les vaisseaux interieurs devant recevoir plus de sang à l'occasion de la compression qui survient aux extérieurs par l'inflammation de la peau & le gonflement des boutons, il falloit d'avance diminuer la quantité du sang : or la saignée du bras étant propre à procurer cet avantage, ils l'ont fait pratiquer ; d'ailleurs comme ils ne voyoient aucun autre siege fixe de la maladie, & qu'ils regardoient la peau generalement repandue sur tout le corps, comme le seul lieu où se passoit, selon eux, toute la scene, il paroît assez naturel que dans cette idée ils

1772 MERCURE DE FRANCE.

se soient contentés d'une saignée aisée à exécuter , qui n'expose pas les malades à l'impression de l'air (précaution qu'ils croyoient qu'on ne pouvoit jamais porter assez loin) & qui enfin remplissoit en apparence les seules indications qui se présentent ; car elles ne consistoient , selon ce système , qu'à rabattre la fougue du sang , qu'à diminuer la tension des vaisseaux qui est un obstacle à la crise , & qu'à mettre le sang , pour les tems même les plus orageux , en proportion avec le calibre des vaisseaux qui doivent le contenir , ce que la saignée du bras peut faire en effet de même que toute autre. Ceux même d'entre les Médecins qui ont été les mieux instruits de la distribution des vaisseaux ont dû agir de même , avec encore plus de confiance ; toujours prévenus que l'inflammation de la peau , & les boutons qui y naissent devoient être l'objet de leur attention , ils n'ont pas regardé la saignée du bras seulement comme aussi utile que toute autre dans cette circonstance ; mais ils se seront même persuadés qu'elle devoit avoir la préférence , parceque les deux tiers , peut-être les trois quarts de la peau recevant le sang des rameaux qui partent de l'Aorte inférieure , ils auront conclu que la saignée du bras détournoit le sang de plus d'endroits où il y alloit
avoir

avoir inflammation, & où par conséquent le cours du sang seroit plus gêné & plus embarrassé. L'état de la peau & de ce qui s'y dépose, attirant seul les regards des uns & des autres, & fixant, pour ainsi dire, leur esprit, ils y ont tout rapporté. Observoient-ils que les petites Veroles confluentes au visage, & discrettes sur le reste du corps, étoient plus dangereuses que celles qui étoient discrettes à la face & confluentes par tout ailleurs? ils se contentoient de l'avoir observé, sans se rendre raison à eux-mêmes de ce fait, ou ils l'imputoient à ce que le lieu où l'impression étoit la plus fâcheuse & la plus douloureuse, étant très-proche du siege du sentiment, il devoit alors arriver plus de trouble, & une agitation plus foudroyante dans les esprits; au lieu de rapporter ce plus grand danger à la nécessité où est alors le sang de se détourner plus abondamment du côté du cerveau, & à la difficulté d'en être rapporté dans la même proportion. Remarquoient-ils que le saignement de nez annonçoit souvent un sort funeste? ils en cherchoient la cause dans l'âcreté de l'humeur, dont ils avoient d'ailleurs des preuves, par les picotemens impatientants de la peau; au lieu de l'attribuer plus simplement & plus véritablement à la peine que les veines du nez

D v avoient

1774 MERCURE DE FRANCE.

avoient à verser leur sang dans les sinus de la baze du crâne , à l'occasion de leur tension & de leur plénitude. Faisoient-ils attention que ceux qui avoient les yeux rouges dans cette maladie, sans y avoir de grains à qui on pût imputer cet accident, étoient en plus grand risque que ceux à qui l'on n'observoit rien de semblable ? ils se persuadoient que la salure des larmes en étoit la cause , & par conséquent que le danger ne venoit alors que de l'âcreté de l'humeur qui forme les pustules , sans se douter seulement que la cause principale de cette inflammation aux yeux , vint de ce que le sang ne pouvant rouler librement dans le cerveau , se détournoit vers les arteres ophthalmiques, ou de ce que celui des veines ophthalmiques qui vont aboutir dans les sinus pierreux superieurs, & dans ceux qui sont situez à côté de la selle de l'os sphénoïde , ne pouvoit pas s'y dégorger aisément , à cause de leur gonflement. Voilà comment ce qui auroit pû les guider pour les indications, leur est devenu ou inutile ou propre à les retenir dans l'erreur. Elle s'est perpétuée, cette erreur, jusqu'à ce qu'on ait fait attention que le battement violent des Carotides (dont il n'a jamais été fait mention dans aucun ancien Traité de la petite verole) étoit d'un très-mauvais présage. Qu'on voyoit mourir des

Ma-

Malades de la petite verole où les grains étoient d'un bon caractère, tandis qu'il en réchappoit de ceux où les boutons étoient d'une mauvaie espece. Qu'il y avoit une uniformité parfaite dans la maniere dont on périssoit dans ce mal, c'est-à-dire qu'on observoit dans tous, les accidens d'un cerveau embarrassé, puisqu'ils mouroient tous dans le delire ou dans l'assoupissement. Tous ces faits réunis, ayant fait soupçonner, avec raison, que ce n'étoit pas le desordre de la peau qui étoit funeste, & qui par conséquent méritoit la principale attention des Medecins, & que les parties qui servent aux fonctions animales, qui se dérangent plus manifestement que les autres dans cette affreuse maladie, devoient être particulièrement affectées dans cette occasion, ils ont eu le courage d'ouvrir les Cadavres pour tâcher de convertir en Démonstrations leurs conjectures & leurs soupçons en certitudes & en réalitez. Cette résolution courageuse seule capable de ne laisser aucun doute raisonnable sur cette matiere, n'avoit pas été suivie jusqu'à ce moment, peut-être parce qu'on ne s'étoit pas douté que le desordre des parties interieures eût la principale part aux catastrophes; peut-être parce qu'on croyoit que ce qu'on y pourroit découvrir ne seroit que le produit de

D.vj, la

la maladie, & non la cause des accidens qui avoient terminé les jours des Malades. Peut-être aussi (& c'est la raison la plus vraisemblable) que l'idée de la contagion de la petite verole leur avoit inspiré une terreur plus grande que n'est violent dans les hommes le desir de trouver la verité. Quoiqu'il en soit, nous ne voyons aucune Observation dans les Auteurs les plus exacts, de ce qui se rencontre dans les cadavres après cette effrayante & meurtrière maladie, d'où l'on doit présumer qu'on n'avoit pas ouvert le Livre qu'on devroit si fréquemment consulter. Ceux donc qui par courage ou pour avoir secoué le joug de certains préjugés, ont fouillé dans les corps, ont trouvé que le cerveau étoit constamment enflammé ou suppuré, & que ses Membranes étoient gorgées de sang ou gangrenées, ils ont cherché avec soin si ces differens dérangemens étoient venus dans le moment de la mort, ou s'ils avoient fait assez de progrès pour pouvoir conclure qu'ils avoient commencé avec la maladie, ou qu'ils étoient survenus dans son cours. Or ils ont trouvé que non-seulement il y avoit quelquefois du sang nouvellement épanché, qu'on ne découvroit pas dans les autres parties, ce qui prouveroit toujours que les vaisseaux du cerveau sont dans ce cas plus disposés à

à se démentir que ceux des autres viscères, mais ils ont rencontré souvent des suppurations, ce qui démontroit que l'inflammation n'étoit pas récente ; & ces suppurations même étoient aussi quelquefois plus avancées que celles des boutons de la peau ; d'où ils ont conclu d'une manière solide, que tout le danger de la petite verole vient des embarras que le sang forme dans le cerveau, & que c'est à sa sécrété qu'on doit principalement pourvoir dans le traitement de cette maladie, non pas en remédiant aux accidens lorsqu'ils éclatent, mais en les prévenant, persuadé qu'on doit être qu'ils peuvent survenir, ou pour parler plus exactement qu'ils ont coutume d'arriver par une cause qui en précède de plusieurs jours l'éclat. Ainsi l'état de la peau étant dans ce cas ce qui devoit les occuper le moins, & n'y faisant attention que par le rapport qu'il peut avoir avec la disposition où est alors le cerveau, ils ont jugé qu'il falloit agir dans ce cas comme on le feroit dans une maladie de la tête, dans laquelle il n'y auroit pas d'éruption, & par conséquent qu'il falloit de bonne heure détourner le sang du cerveau par les saignées du pied, comme on éloigne par celle du bras le sang qui s'engorge dans le foye, &c.

Ces réflexions où l'on trouve tout à la fois

fois le précis de la doctrine de M. Silva ; & les raisons qui l'ont engagé à s'écarter de la conduite des anciens Medecins, non-seulement applanissent la difficulté qui y a donné lieu , mais elles suffiroient même pour répondre à la plus grande partie du Livre de M. Hecquet , lequel me permettra de lui dire qu'il n'est pas à beaucoup près si severe pour lui-même , du moins à l'égard du titre des Livres , qu'il est rigide pour les autres. En effet son Ouvrage ne devoit être intitulé que Critique du premier volume du Traité des Saignées , & non Réponse à M. Silva ; car de treize Chapitres qui forment le second volume qui est justement celui où on l'accable sous le poids des difficultez , il y en a dix dont il ne dit pas un seul mot , & le peu qu'il réplique aux trois autres , il le doit à l'art qu'il a employé à tronquer des passages , à l'habileté avec laquelle il élude les objections , & sur tout aux railleries. Il seroit à souhaiter que leur finesse dédommageât de leur nombre , qu'elles eussent cette condition qui y est si necessaire , que ceux dont on rit pussent rire comme les autres , & que quelque envie qu'il ait d'être plaisant , il n'eut pas si bien justifié une réflexion qu'il a donné lieu de faire à M. Andry dans ses Remarques de Medecine , qu'il ne faut que de l'imagination

pour.

pour la raillerie quand on nous en fournit le sujet ; mais que quand il s'agit de fabriquer soi-même la matière d'une plaisanterie , il faut de l'invention , & que c'est de quoi tout le monde n'est pas capable. M. H. trouvera bon , s'il lui plaît , qu'on lui rappelle en même temps un avis qu'on a donné en pareil cas , & qui pourra ne lui être pas inutile quand il entreprendra quelque Ouvrage Polemique. C'est que si un sérieux affecté devient ordinairement comique , un comique qui n'est pas naturel , inspire souvent du sérieux aux Lecteurs , quelquefois même de la pitié. Retranchez-vous donc , lui dira-t-on , Monsieur , sur le grave & le pathétique , remplissez vos Livres de longues & de doctes périodes , citez souvent , puisque vous croyez qu'on est condamnable quand on marche tout seul , & plutôt que de ne point citer , lorsque votre érudition sera épuisée sur tous les Auteurs Dogmatiques , citez encore Moliere , comme vous venez de le faire , jetez-vous sur les Antitheses & sur les Méthaphores , vous êtes appelé à ce stile , il faut que chacun suive sa vocation.

M. Hecquet veut attirer sur M. Silva l'indignation des Sçavans , en l'accusant de n'avoir pas assez loué les Anciens , & d'avoir osé s'écarter des routes qu'ils ont suivies

suivies. Ce reproche pourroit tomber sur le Critique avec plus de raison encore que sur l'Auteur que je deffends. Il a cité avec éloge les plus grands Medecins de l'Antiquité, & il en a rapporté des Passages qui démontrent que dans les maladies inflammatoires, ceux-cy commençoient par les saignées révulsives, & qu'ils n'employoient les dérivatives que lorsqu'ils croyoient en avoir mis suffisamment d'autres en usage. Il adopte la premiere partie de leur décision; il s'en sert avec avantage contre M. Hecquet, qui ne suit en rien ces maximes, puisque contre leur doctrine, il commence par la dérivation.

M. Silva loue les Anciens d'avoir pensé si bien dans les siècles d'ignorance, il admire la grandeur de leur esprit & la justesse de leurs Observations, puisqu'ils ne pouvoient alors être guidés ni par les loix de la circulation ni par les regles de l'Hydiostatique qui n'étoit au plus que dans le berceau; mais l'approbation qu'il leur donne n'étant pas dictée par l'enthousiasme, & n'étant pas l'ouvrage d'une admiration qui tient du culte, il a crû pouvoir donner des bornes à ses éloges; & ne prendre de leurs sentimens que ce qui étoit conforme à la raison éclairée par les nouvelles découvertes, & appuyées par les Observations exactes qu'on a fai-

tes

tes depuis & dont on leur doit peut-être le modele & les regles. Ce n'est pas toujours par un fol orgueil (dont on ne croit pas aisément les autres coupables, quand on est veritablement modeste) qu'on accuse quelquefois les Anciens de fausses préventions. Il y a des erreurs qui doivent être imputées aux siècles mêmes où les hommes ont vécu, comme il y a des connoissances qu'on n'attribue pas necessairement à la grandeur du génie de ceux qui les ont, mais aux circonstances heureuses & au siècle éclairé pendant lequel ils ont écrit. On peut donc, sans être vain, croire que des esprits superieurs se sont trompez, faute d'être prémunis de certaines notions & penser que bien qu'on ait moins de génie, on a pû rencontrer le vrai à la faveur des lumieres qui se sont transmises peu à peu jusqu'à nous. Cette espece d'émulation n'a rien d'offensant pour les morts; elle ne peut blesser tout au plus que l'amour propre mal entendu de quelques vivans. Sans elle les Sciences ne feroient aucun progrès; la mémoire agiroit plus que le jugement pour les acquerir, & on tomberoit dans un découragement qui ajouteroit aux bornes que la Nature a mises à l'esprit humain. C'est la flatteuse esperance d'aller plus loin que ceux qui nous ont precedez, qui

1782 MERCURE DE FRANCE.

qui échauffe le génie , qui l'anime , qui lui fait faire enfin de nobles efforts , seuls capables de faire découvrir ce qui a pû leur échapper. Je suis bien sûr que judicieux comme l'est M. Silva , il estime ceux mêmes dont il relève les fautes , quand il y a dans leurs Ouvrages plus de veritez que d'erreurs. M. H. auroit dû s'appercevoir qu'il porte même quelquefois l'indulgence plus loin , & que s'il a laissé entrevoir quelque vanité en le refusant , ce n'a pû être que celle de n'être pas tombé dans l'écueil trop ordinaire à ceux qui critiquent , de parler des autres avec mépris , & d'employer plus de traits picquants que de raisons accablantes. Les Lecteurs jugeront s'il faut louer M. H. de ne se point prêter à cette espece de vanité , & de s'être ôté tous les moyens de pouvoir s'y livrer lui-même.

Le reste pour les Mercurres prochains.



A MERCURE. VIRELAY.

Mercure , il n'est point de Rimeur ,
 Qui ne veuille te rendre hommage ;
 Tu passes pour un connoisseur ,

Dont

Dont chacun cherche le suffrage ;
 En distinguant le bon Auteur ,
 Tu nous fais part du bon Ouvrage ,
 Chaque mois tu fais un voyage ,
 Et moi je vais dans maint Boccage ,
 Où j'examine ton pillage ;
 Une Ode à la premiere page ,
 Me paroît d'un fort bon présage ;
 Là je découvre un Païsage ,
 Ici les traits d'un beau visage ;
 Un Sonnet sur quelque volage ,
 Un Logogryphe sur potage ,
 Une Enigme sur Hermitage :
 Peux-tu mieux faire ton message :
 Tu sçais amuser le Lecteur ,
 Chacun aime ton badinage ,
 Tu ne crains point le Controlleur ,
 On te soutient avec ardeur ,
 On te deffend avec courage.
 Revenons à ton étalage ,
 Tu nous apprends quel Imprimeur ,
 Met en vogue un bon Orateur ,
 Tu nous annonces un Acteur ,
 Le gout même du Spectateur ,
 Une Harangue de Recteur ,
 Toutes les graces d'un Danseur ,
 Et la belle voix d'un Chanteur ,
 Les Essences d'un Parfumeur ,

Ecs.

1784. MERCURE DE FRANCE.

Les nouveaux Ragoûts d'un Traiteur ;
Le Marchand le plus en faveur ,
Le beau Discours d'un Rapporteur ,
Les Drogues d'un Operateur ,
Le legs de quelque Testateur ,
L'habileté d'un Cizeleur ,
Et la science d'un Graveur ;
Le décès d'un grand personnage ,
Ses belles qualitez , son âge.
Les fâcheux effets du veuyage ,
La nouveauté d'un Mariage ,
L'accouchement qui décourage ,
La mode pour gentil corsage ,
La prise de quelque Sauvage ,
Que l'on réduit à l'esclavage ;
Une rencontre , un abordage ,
Où l'on a fait bien du ravage ,
En un mot , c'est un avantage ,
D'être avec toi sous quelque ombrage ,
Je n'en dirai pas davantage ;
Je suis ton humble serviteur ,
Mercure , il n'est point de Rimeur ,
Qui ne veuille te rendre hommage.

Le Tellier d'Orvilliers de Vernon.



QUES-

QUESTION proposée dans le *Mer-*
cure de May 1729. page 986.

La perfection est-elle plus difficile à ac-
querir dans la Peinture que dans la
Sculpture ?

R E' P O N S E.

L'Experience décide; elle nous apprend
que la moitié des Etudes d'un Pein-
tre, suffit pour devenir Sculpteur. L'éten-
due de la Peinture est immense, la Sculp-
ture a ses bornes. Tout ce qui est visible est
du ressort de la Peinture : combien de
parties dans la Nature se sont-elles sou-
traies de la puissance de la Sculpture ?
L'air, les variations infinies que chaque
saison y produit, sa sérénité, son opacité,
ses éloignemens, ses Phénomènes, les
Nuës, les differens degrez des lumieres
du Soleil & de la Lune, les Arbres, les
Campagnes, les Eaux, &c. toutes parties
considerables dont la Sculpture est exemp-
te de faire les études ; que de temps, que
de peines épargnées : aussi voyons - nous
dans la Sculpture trente Eleves arriver
en peu de temps à un éminent degre,
lorsque dans la Peinture un seul d'un grand
nom.

nombre s'approche du beau ; je n'ose dire du parfait , presque impossible de trouver dans la Peinture , lorsque la Sculpture n'a guere vû de siècle , depuis les excellens Maîtres, sans montrer quelques Morceaux parfaits.

Cette experience n'est-elle pas une preuve convaincante que la Peinture est infiniment plus difficile que la Sculpture ? Oûi , & rien même n'est surprenant là-dedans , si l'on réfléchit que des trois parties principales , absolument nécessaires à l'imitation de la Nature , qui sont l'invention , le dessein & la couleur ; la Sculpture se trouve totalement exempte de la troisième ; partie si difficile qu'il n'y a eû jusques à present qu'un très-petit nombre dans les grands Maîtres , qui l'aye possédée. Je parle de cette couleur vraie , suave & harmonieuse , telle enfin que la Peinture le veut.

Quel secours la Sculpture ne se procure-t'elle pas à elle-même par la facilité qu'elle a de tourner autour de celles de ses productions qui sont Isolées ? D'en mesurer avec le compas les plus petites dimensions , d'en découvrir du premier coup d'œil , & certainement les fautes qu'une vûë ou aspect cacheoit à l'autre , & tout cela sans peine d'esprit. Quelle différence sur une superficie toujours plate.

la Peinture contrainte, est forcée de trouver ses mesures dans la justesse de son œil, son jugement seul en doit décider & corriger le désagréable des raccourcis par l'effort des mystères de son Art.

Passons au Dessin, qui paroît d'une égale conséquence à l'une & à l'autre Profession. Pourroit-on s'imaginer que la Sculpture pût dispenser ses Nourrissons d'en faire sur le papier les longues études que la Peinture exige déterminément de ses Eleves ? c'est cependant ce que prouve un nombre des plus excellens Sculpteurs qui n'ont jamais connu l'usage du crayon sur le papier ; (on pourroit dans ce cas citer des noms respectables) & quand il s'en rencontre quelqu'un qui réussit dans le Dessin sur le papier, cela passe pour un mérite surabondant que l'on ne peut mieux exalter qu'en publiant que ce Sçavant ne dessine pas en Sculpteur, mais en Peintre. Il y a plus, car ceux de ces Messieurs qui ont employé le temps requis pour cette étude du Dessin sur le papier ont été bienheureux quand cela ne leur a pas fait perdre quelque chose du côté de leurs Ouvrages ; tant il est vrai que cette laborieuse & longue étude du Dessin est presque inutile à la Sculpture. On peut donc devenir excellent Sculpteur en commençant par sculpter, sans l'étude du
 porte-

1788 MERCURE DE FRANCE.

porte-crayon : quel abrégé dans cette vaste carrière de l'étude, & quelle différence dans la Peinture ! un Eleve après avoir consommé des temps & des veilles infinies à dessiner, n'est que bon Dessinateur & que l'ombre d'un Peintre. Je crois qu'il est inutile de relever l'idée de ceux du vulgaire qui font consister la difficulté de la Sculpture dans celle de remettre à la pierre ou au marbre le trop qu'elle a ôté avec l'outil. Il est aisé de sentir que ceci n'est qu'un soin manuel qui n'a nul rapport avec la science & l'étendue du mérite ; mais on ne peut passer sous silence ce grand travail dans la Peinture qui concerne l'entente des lumières & des ombres, cette presque impenetrable magie du clair-obscur, qui produit ces grands & merveilleux effets que la Nature jalouse ne découvre que si rarement, & que la Peinture est obligée de puiser dans le plus profond de son imagination ; intelligence refusée à de très habiles Maîtres d'ailleurs, & que Minerve n'accorde qu'à bien peu de favoris. La Sculpture soulagée de ces effrayantes peines, produit les effets d'elle-même, tire ses lumières de la lumière, & ses ombres de ses propres parties.

Concluons donc par dire que la Peinture & la Sculpture sont deux admirables sœurs dignes des plus sérieuses attentions,
mais

A O U S T. 1729. 1789
mais que la Peinture est d'un bien plus
difficile accès que la Sculpture.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SUITE des Logogrifes Arithmetiques.

Ceux qui auront pris la peine de chercher
les mots des Logogryphes Arithmetiques,
auront trouvé en Décembre N°. 66. Oiseau.
67. Voile. En Janvier, 68. Archet. En Février,
69. Chemin. 70. Charme, Oie. En Mars, 71.
Moulin 72. Prix En Avril, 73. Avril. 74. Roüen.
En May, 75. Paque. 76. Longwy. En Juin, 77.
May. En Juillet, 78. Juin.

On donne deux Logogryphes pour le mois
d'Août, N°. 79 80. Si le Public témoigne en
desirer de plus difficiles & de plus utiles, plu-
sieurs vrais Géometres offrent de fournir cha-
que mois de quoi exercer la curiosité & la
sagacité des grands Algebristes; c'est pour-
quoi nous ne continuerons plus la suite des
80. petits Logogryphes Arithmetiques.

*79. Logogrife de cinq nombres ou de cinq
sons, selon la Table du mois de
Septembre.*

Le 1^{er} plus 6. égale le 2^d.
Le 2^d moins 4. égale le 3^e.
Le 3^e plus 7. égale le 4^e.
Le 4^e plus 1. égale deux fois le 5^e.
La Racine quarrée du 5^e. moins 3. égale la
partie du 4^{er} plus un.

E L-

Logogrise de deux nombres & de deux sons, &c.

Le double du cube du 1^{er} égale un, moins deux fois le 2^d plus son quarré.

La somme de deux égale 39.

Fin des petits Logogrifes Arithmetiques.

Poulet est le mot du Logogryphe du mois dernier. On a dû expliquer l'Enigme par la *Broche*, tournée par un *Chien*.

NOUVEAU LOGOGRYPHE.

J'Ay de tous côtez grand renom,
 Une syllabe fait mon nom;
 Mais a-t-on rien vû de semblable,
 Depuis qu'on mit sur moi le juste & le coupable,
 En m'ôtant les deux bouts j'ai le pouvoir en main,
 De differens Climats je suis le Souverain,
 Et me rends souvent formidable.

Le Tellier d'Orvilliers, de Vernon.

PRE-



P R E M I E R E E N I G M E.

NOus ne nous difons pas d'un rang fort
élevé,

On nous met au plus bas étage,

Et fouvent on nous fait l'outrage,

De nous traîner sur le pavé.

Pour mettre à la raifon qui contre nous s'obf-
tine,

On nous arme d'un fer qui fi bien le chagrine,

Qu'il ne cede que par dépit.

Comme deux fœurs on nous unit enfemble,

Et l'on peut dire avec raifon, me femble,

Malheur à qui l'une de nous fuffit.

D E U X I E' M E E N I G M E.

JE fuis ce qu'on aime le mieux,

Presque en tous les lieux de la terre;

Et fouvent on fe fait la guerre;

Pour m'avoir comme un bien & rare & pré-
cieux.

Mais quand on a fait ma conquête,

Celui qui me poffede a le cœur fi léger,

Qu'à m'a poffeffion jamais il ne s'arrête,

Il ne me garde pas long-temps fans me chan-
ger.

De Bellefoffe, de Vernon.

E ij NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

LES PSEAUMES SELON LA VULGATE, avec des Notes, dans lesquelles on explique le titre, l'occasion, le sujet de chaque Pseaume, le sens Litteral & en peu de mots, le sens Mystique. On y a joint un Appendix, où l'on examine les principales differences qui se trouvent entre le Texte Hebreu & les Versions des *Septante*, d'*Aquila*, de *Symmaque*, de *Théodotion*, de la 5^e & 6^e Edition, la Paraphrase Caldaïque, la Vulgate, la Version latine de S. Jérôme, &c. Par . . . *A Paris, rue S. Jacques, chez Etienne, Lotin, &c.* 1729. in 4. 70. pages pour la Préface & les Prolegomenes, 446. pour les Pseaumes & les Notes, & 139. pour l'Appendix.

L'UNITE' DE L'EGLISE, ou Réfutation du nouveau Systême de M. Jurieu, par M. Nicole. *A Paris, Place de Sorbonne, chez And. Cailleau, 1729. in 12.*

LA SCIENCE de la jeune Noblesse; Par le P. J. B. P. *Duchefne*, de la Compagnie

A O U S T. 1729. 1793
pagnie de Jesus. *A Paris, rue de la Bouclerie & de la Harpe, chez Moëtte & chez Simon, 1729. 2. vol. in-12. qui seront bien-tôt suivis d'un 3^e.*

ELEVATIONS A DIBU, sur les Pseaumes, disposées pour tous les jours du mois, dont on peut se servir utilement avant & après la sainte Communion. Par le feu *Pere Gourdan*, Chanoine Regulier de Saint Victor. *A Paris, rue Saint Jacques, chez Jean-Baptiste Coignard, 1729. in 12.*

LOGIQUE propre pour les Sciences ; pour le Commerce de la vie. Par *M. wolffins*. *A Francfort & à Leipstick, 1728. in-4. de 866. pages. L'Ouvrage est en Latin.*

LES PRINCIPES DU DROIT FRANÇOIS sur les Fiefs, avec des modeles pour dresser les Actes de foi & hommage, les Dénombrements, les Saisies féodales & autres Actes concernant la matiere des Fiefs. Par *M. Billecocq*, Lieutenant particulier au Bailliage de Roy. *A Paris, rue des Amandiers & Quay des Augustins, chez Sevestre & Denis David, 1729. in-12.*

1794 MERCURE DE FRANCE.

LA NOUVELLE PRATIQUE CIVILE, Criminelle & Beneficiale; ou le Nouveau Praticien François; renfermé suivant les nouvelles Ordonnances. Par feu M. *Lange*, ancien Avocat au Parlement, avec un Traité d'Indult & de la Jurisdiction Ecclesiastique, trouvé dans les Manuscrits de l'Auteur, & un nouveau Style des Lettres de Chancellerie, suivant l'usage qui se pratique à présent, par M. *Pimont*, Conseiller - Rapporteur Référendaire en la même Chancellerie; dédiée à M. Talon, Président en la Cour de Parlement. *Onzième Edition*, corrigée & augmentée des Formules de prononciation en matière Civile, Criminelle & Beneficiale, dans toutes les Cours & Jurisdiccions du Royaume, & de modèles d'Ecritures d'Avocats. *A Paris, rue saint Jacques, chez Cl. Robustel, 1729. 2. vol in-4.*

TRAITE' de l'Amour de Dieu & de ses vrais Caracteres, tiré des Livres Saints, dans lequel on expose par les propres paroles de l'Ecriture Sainte, nos devoirs à l'égard de Dieu. *Dédié aux Evêques de France.* Par M. *Claude le Pelletier*, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Reims. Un vol. in-12. de 535. pages. *A Paris, chez Bullat, rue de la Parcheminerie, & Henry,*

A O U S T. 1729. 1723
*Henry , rue Saint Jacques , vis - à - vis
S. Yves , 1729.*

PARAPHRASE DE L'ECCLESIASTE,
avec des Remarques par le P. *Hardouin*,
de la Compagnie de Jesus. Et le *Livre
de Job* , selon la Vulgate , paraphrasé
avec des Remarques , par le même. *A
Paris , Quay des Augustins , chez Rolin,
1729. 2. vol. in-12. de 102. pages pour
l'Ecclesiaste , & de 311. pour Job , sans
les Préfaces.*

LE THEATRE DE LA FOIRE , OU
l'Opera Comique , contenant les meil-
leures Pieces qui ont été représentées aux
Foiresh de S. Germain & de S. Laurent &
enrichies d'Estampes en Tailles-douces,
avec une Table des Vaudevilles & autres
Airs gravez , notez à la fin de chaque
volume. Recueillies , revûes & corrigées
par M^{rs} le Sage & d'Orneval , Tome VI.
*A Paris , Quay de Cony , chez la veuve
Pissot , 1728.*

Voici les Pieces contenuës dans ce Vo-
lume. *L'Enchanteur Mirliton : le Temple
de Memoire : les Enragez : les Pellerins
de la Mecque : les Comediens Corsaires :
l'Obstacle favorable : les Amours Dégui-
sez : Achmet & Almanzine.* Ces Pieces
sont de la composition de M^{rs} le Sage ,
Fuzelier & d'Orneval.

E iiij On

1796 MERCURE DE FRANCE.

On n'entrera dans aucun détail de ces Comedies , ayant donné l'Extrait de chacune dans les précédens Mercurcs , lorsqu'elles ont été représentées dans leur nouveauté ; mais nous assurons que ce Recueil se fait lire avec beaucoup de plaisir par l'extreme variété des Sujets & par la maniere dont ils sont écrits & traités ; & rien n'est épargné pour la beauté de l'impression , des Estampes qui sont destinées de bonne main , du papier & de la Musique gravée.

LES PAYSANS DE QUALITÉ ET LES DEBUTS , Comédies en un Acte ; avec la Parodie du Joueur , &c. Opera Italien ; par M^{rs} *Dominique & Romagnesi* , Comédiens ordinaires du Roy. *A Paris , rue S. Jacques , chez Briasson , 1729. in-12. de 125. pages.*

On trouvera l'Extrait de ces Pièces dans le Mercure de Juillet.

On trouve chez le même Libraire les Comédies suivantes du Théâtre Italien , nouvellement imprimées.

L'Amante difficile , par M. de la Motte. Italien & François , in-12.

Le Dédain affecté , par M^{lle} M.

La Fausse Suivante , par M. de Marivaux.

L'He-

A O U S T. 1729. 1797

L'Heritier de Village, par le même.

L'Horoscope accompli, par M. Guculette.

Alceste, Parodie, par M^{re} Dominique & Romagnesi.

Le *Recueil general* de toutes les *Parodies* est sous presse.

On trouve chez le même Briasson : l'*Histoire des Provinces-Unies* de M. le Clerc, Tomes 2. & 3^e fol. *Amsterdam*, 1728.

RECUEIL des Epigrammatistes François, in-12. 2. vol. *Amsterdam*.

L'AVANTURIER HOLLANDOIS, ou la Vie & les Aventures singulieres d'un Hollandois. 4. vol. in-12. avec figures.

L'INFORTUNE' FLORENTIN, ou l'Histoire & la Vie de *Marco Mario Brusfalini*. 2. vol. in-12. avec figures.

CLEMENTIS XI. P. M. *Opera omnia* quæ sunt *Orationes, Homelia, Epistola & Brevia selecta, &c. Bullarium, cum ejusd. Pontificis vita*. 2. vol. in-fol. *Francofurti & Vaneunt, Parisiis, apud Briasson*.

Le même Briasson, vient de publier la nouvelle Edition du Nouveau Théâtre Italien, en 8. vol. in-12. composé de toutes les Pièces nouvelles depuis 1726.

E v repre-

1798 MERCURE DE FRANCE.

représentées par les Comédiens Italiens, avec les noms des Auteurs, l'origine des Pièces, & des Notes Historiques & Critiques. Les Argumens des meilleures Pièces qui n'ont pas été imprimées, avec les Chançons, Vaudevilles, &c. Il n'a rien oublié pour rendre cet ample Recueil agréable au Public. Nous en parlerons plus amplement.

BREVIARIUM insignis Ecclesia Nivernensis; Illustriss. ac Reverendiss. D. D. Caroli Fontaine des Montées, Episcopi Nivernensis autoritate, & ejusdem Ecclesia Capituli consensu Editum. 4. vol. in 12. Aurelianis. 1727.

Nous ne nous étendrons point sur le mérite de cet Ouvrage, les Auteurs du Journal des Sçavans en ayant parlé fort au long dans le Journal de ce mois, page 495. Ce Breviaire se trouve à Paris, chez H. Louis Guerin, Libraire, rue saint Jacques.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, Critique, Chronologique Géographique & Litteral de la Bible. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée, mise dans un nouvel ordre, & distribuée en 4. volumes in-folio, par le R. P. Dom Augustin Calmet, Religieux Benedictin, Abbé de Senones. A Paris, chez Emery, Sauvrain & Martin, Libraires. associez, Quay des Augustins.

Cc

A O U S T. 1729. 1799

Ce Dictionnaire de la Bible, & le Supplément qui vient de paroître, ont été si favorablement reçûs, que les Libraires qui les ont imprimez, étant obligez d'en donner une nouvelle Edition pour répondre à l'empressement du Public, ont engagé l'Auteur à refondre cet Ouvrage & à le mettre dans sa dernière perfection.

Pour y parvenir, on a mis tous les nouveaux articles à leur rang, on a refondu toutes les Additions dans les anciens articles; on a corrigé & beaucoup augmenté la Table Chronologique de l'Histoire de la Bible; on y a ajouté une Dissertation nouvelle, très curieuse, sur les Monnoyes des Hébreux: frappées au coin: Enfin on a refondu & rangé dans un ordre plus méthodique la Bibliothèque Sacrée; en sorte que l'on peut dire que c'est un Ouvrage tout nouveau; & les Sçavans n'ignorent point de quelle conséquence est une révision faite par l'Auteur même.

On a encore enrichi cette Edition de très-belles Vignettes historiques, placées à la tête de chaque Lettre alphabetique, outre les Cartes Géographiques, & le grand nombre de Figures en tailles douces, qui représentent les Antiquitez des Hébreux, leurs habillemens, leurs Cérémonies, leurs Temples, leurs Synagogues, leurs Tombeaux, leurs Instrumens de Musique, les Plans & les Elevations des Villes & des principaux lieux de la Terre-Sainte, & enfin les marches des Armées, les Sieges & les ordres de Bataille, dont l'Ecriture nous fait des descriptions assez circonstanciées pour en pouvoir solidement raisonner.

Quoiqu'il n'y eût naturellement que l'Auteur même qui pût exactement refondre son Ouvrage & le mettre dans sa perfection; ces

E v j pendance

1800 MERCURE DE FRANCE:

pendant quelques Libraires de Genève, poussez par l'avidité du gain, se sont ingérez à le vouloir faire du vivant & sans la participation de l'Auteur. Pour cet effet ils ont répandu dans le Public un Projet aussi audacieux, que mal concerté : ils disent d'abord qu'on leur a *conseillé* d'en supprimer toutes les Figures comme étant inutiles. Le deffaut de facultez leur a sans doute tenu lieu de conseil ; car s'ils eussent eû vingt mille écus à y employer, ils auroient parlé tout autrement. Ils supposent ensuite une Lettre anonyme qui leur a été écrite, disent ils, par un homme de Lettres de Paris, qu'ils ont consulté ; cette Lettre est très-mal digérée, elle ne contient que des faussetez visibles & avancées mal à propos ; il est très-aisé de les détruire.

L'Auteur de cette Lettre dit « qu'il sçait de » bonne part que la plus grande partie des Figures a été tirée d'un Livre latin de Jean Hottinger, imprimé en 1659. *in-12.* & réimprimé en 1662.

On lui répond d'abord que rien n'est plus faux, puisqu'on ne s'est servi en aucune maniere des Figures qui sont dans cet Ouvrage, & qui ne representent que des Tombeaux. L'Auteur de la Lettre, pour montrer l'inutilité prétendue des Figures, continuë & fait un raisonnement extravagant, en parlant des Figures qui sont dans Hottinger : « Mais quel cas » peut-on faire d'un Ouvrage qui a merité la » plus severe censure de la part du sçavant Abbé Renaudot : *On ne peut rien*, dit-il, *de » plus impertinent que ce Livre, il n'y a rien » de vrai sur les Orientaux.*

Il faut être bien aveuglé pour ne pas s'apercevoir que la Critique de M. l'Abbé Renaudot tombe seulement sur l'Ouvrage d'Hottinger,

tinger, & non pas sur les Figures dont il ne fait aucune mention. « Il n'en faut cependant » pas d'avantage, dit l'Auteur de la Lettre, » pour décréditer toutes ces Figures ; mais » si vous ne voulez pas céder à l'autorité de ce » docte Académicien, donnez-vous la peine de » parcourir l'Ouvrage, vous sentirez bien-tôt » que toutes ces images sont inutiles & entièrement suspectes. On y voit, par exemple, » deux Plans * du Tombeau de Rachel totalement differens ; l'un est copié d'après Jean » Nicolaï, & l'autre d'après le Brun. Comment se peut-il faire qu'un même Tombeau » paroisse à deux personnes d'une forme absolument differente ? » Voilà une grande merveille ! Il faut être absolument dépourvu de bon sens, & n'avoir pas lu l'article du Dictionnaire pour raisonner de la sorte, & ne pas comprendre que l'on a donné le Tombeau de Rachel copié d'après Jean Nicolaï, comme étant, selon l'Ecriture, le plus vrai-semblable & le plus exact ; & que le jugement que l'on porte de celui de le Brun, fait voir qu'il est mal-aisé de croire qu'il soit du temps de Jacob ; mais qu'on a pu le rebâtir tel qu'on le montre encore aujourd'hui aux Voyageurs. L'Auteur de la Lettre supposée se déchaîne ensuite contre les voyages de Paul Lucas, & avance impunément que l'on a copié les Figures. Comment le pourroit-il prouver ? Il n'y auroit tout au plus que le Puits de Joseph au Caire ; mais en le confrontant, on verra que celui que nous avons donné est plus exact & mieux détaillé, ayant eu la communication d'un Plan & de la coupe qui en a été levé par un homme entendu qui l'a examiné sur les lieux.

* Ce sont des Elevations, & non pas des Plans ;
L'Auteur

L'Auteur de la Lettre continue encore sur le même ton. « N'est-ce pas, dit-il, se moquer
 » du Public, que de lui donner un Plan d'un
 » Tombeau de la Vierge près de *Jerusalem*,
 » après que les meilleurs Critiques ont dé-
 » montré qu'elle est morte & enterrée à Ephèse.

S'il avoit parcouru l'article du Dictionnaire de la Bible, il n'auroit pas jugé si témérairement. Voici l'endroit : *On croit que S. Jean mena la Vierge à Ephèse, où elle mourut dans une extrême vieillesse. On a une Lettre du Concile d'Ephèse, qui prouve qu'on croyoit au cinquième siècle qu'elle y étoit enterrée. Ce sentiment n'étoit pas toutefois si universel, qu'on ne voye dans le même siècle des Auteurs * qui croyoient que la sainte Vierge étoit morte & enterrée à Jerusalem. L'Empereur Marcien & Pulquerie, étant en peine de trouver le Corps de la sainte Vierge, pour la mettre dans l'Eglise des Blaquernes à Constantinople, s'adresserent à Juvenal, alors Evêque de Jerusalem, qui leur dit que son Tombeau étoit à Gethsemani, près de Jerusalem; & que Marcien fit apporter ce Tombeau à Constantinople.... Depuis ce temps on a continué de montrer le Tombeau de la sainte Vierge à Gethsemani, dans une Eglise magnifique, dédiée à son nom, & on l'y montre encore aujourd'hui. Ce n'est donc pas se moquer du Public, comme dit l'Auteur de la Lettre anonyme, que de lui donner le Tombeau de la Vierge, que l'on montre encore aux Voyageurs à Gethsemani, près de Jerusalem.*

Mais insensiblement c'est entrer dans une espece de Dissertation, pour réfuter un Projet où les Libraires de Genève n'ont d'autre

* *Joan. Diac. Nicephor. Ant. Cretens.*

A O U S T. 1729 1803

but que de surprendre le Public par leurs discours, sous l'apparence d'un prix modique, en lui donnant un Ouvrage altéré & tronqué, & qui ne peut être que très-imparfait & différent de celui qui a été revu par l'Auteur même.

S'il falloit indiquer les sources & rendre raison de toutes les Figures que l'on a fait dessiner & graver avec des frais immenses, on ne seroit pas fort embarrassé, on seroit voir qu'elles sont tirées des meilleurs Auteurs, & appuyées d'autoritez non suspectes. A l'égard des ordres de Batailles, on a eu la précaution d'avoir des Plans de la plupart des lieux où elles se sont données; la situation des Rivières & des Montagnes n'a pas changé; l'Ecriture explique en bien des endroits la maniere dont on combattoit; & si l'on a jamais donné quelques conjectures, du moins elles sont appuyées de probabilitéz.

Enfin on avertit le Public que la réimpression de ce Dictionnaire de la Bible en quatre Volumes *in-folio* est si fort avancée, qu'elle paroîtra au commencement de l'année prochaine 1730. Les Libraires qui n'ont rien épargné pour la beauté du papier & des caractères, ont mis tous leurs soins pour rendre cette Edition si parfaite, qu'ils ont lieu de croire qu'elle méritera l'approbation de tous les Sçavans.

*Labor omnia vincit
Improbis, & studio vincitur invidia.*

JOURNAL LITTERAIRE, Année
M. DCC. XXIX. Tome treizième. Première Partie. vol. in-8. de 244. pages. A la Haye, chez P. Gosse & J. Neaulme.
M.

1804 MERCURE DE FRANCE.

M DCC. XXIX. & se trouve à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques.

On apprend par un Avertissement, qui est à la tête du Livre, que ce Journal fut entrepris en l'année 1713. sur un Plan qui ne pouvoit gueres manquer de réussir. Plusieurs Auteurs qui s'étoient attachés à des Etudes différentes, y travailloient, &c. cependant cette entreprise Litteraire n'a pas duré long-tems.

Après son interruption, il s'est formé depuis peu une nouvelle Société qui s'est chargée de la continuation de cet Ouvrage. Les nouveaux Auteurs commencent leur travail par le présent Journal qui est le premier pour l'année 1729. laissant imparfaits les Tomes 11. & 12. dont les seules premieres Parties ont paru. Les Libraires ont dessein de les rendre complets tous deux ; mais c'est à quoi les Auteurs de celui-ci n'auront aucune part.

Ils prendront, disent-ils, toutes sortes de précautions pour ne point donner lieu à des plaintes fondées. Si cela arrive, ce sera contre l'intention de ceux qui travaillent à ce Journal, & ils seront toujours prêts à reparer le tort qu'ils pourroient avoir fait. Nous omettons le reste de ce long Avertissement pour venir à l'essentiel, qui est l'exécution de la nouvelle entreprise.

De

A O U S T. 1729. 1805

De 15. Articles dont ce Journal est composé, les deux premiers nous ont paru les plus considérables, par la variété & par la curiosité des Matières; mais comme ils roulent sur des Livres imprimés, d'abord à Paris, puis réimprimés en Hollande, qui sont entre les mains de tout le monde, nous n'en donnerons aucun Extrait. En voici seulement le titre : *OUVRAGES ADOPTÉS par l'Académie Royale des Sciences, avant son renouvellement en 1699. in-4. Tom. premier. 1. Partie, contenant : Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux. pag. 118. sans la Préface & 20. Planches. A la Haye, chez P. Gosse & J. Neaulme 1729.*

Le II. Tome imprimé chez les mêmes Libraires, contient la *RESOLUTION de 4. principaux Problèmes d'Architecture, par M. BLONDEL, p. 160. & 21. Planches, & les Ouvrages de M. Frenicle, p. 134. 1729.*

Le III. Article roule sur le Livre suivant *Q. D. B. V. OBSERVATIONES in Matthæi Evangelistæ quinque Capita prima, Auctore Joanne Vriemoet. Accedit Epistola in Coloß. 11. 16. Trajecti in Batavis 1729.*

Selon le Journaliste les 4. Lettres initiales qui précèdent ce titre, signifient *Quod Deus*

1806 MERCURE DE FRANCE.

Deus benè vertat, pour demander à Dieu que cet Essai de critique réussisse. Il paroît, dit-il, composé dans le goût des Ouvrages qu'Elisnerus, Lambert Bos, & quelques autres ont fait sur la même matière, à cette différence près, que ces Auteurs ont écrit avant lui, ce qui a rendu superflus plusieurs Remarques que M. Vriemoet a fait aussi bien qu'eux. De toutes ces Remarques nous n'en rapporterons qu'une qui pourra faire juger du mérite des autres & du succès qu'on peut attendre de l'ouvrage entier. L'Auteur avoit quelque raison de le recommander au Ciel.

Si quelqu'un souhaite de sçavoir pourquoi le Sauveur du Monde appelle ses Disciples *le sel de la terre*, M. Vriemoet lui apprend que » c'est entr'autres raisons, » parcequ'ils étoient destinez à prêcher » l'Evangile par toute la terre, & à multiplier ainsi le nombre des Croyans. C'est » là une propriété du Sel, il augmente » prodigieusement ce qui auparavant étoit » en petite quantité; ce qui est si vrai, » qu'au rapport de Plutarque, un Vaisseau qui en est chargé, fourmille de Souris.

Nous omettons les autres Articles de ce Journal, dont les Livres sont ou fort connus en France, ou ne contiennent rien de

A O U S T. 1729 1807

de bien interessant , pour nous arrêter un peu sur le VII. qui nous paroît mériter une attention particuliere.

ART. VII. BOTANICUM PARISIENSE, ou Dénombrement par ordre Alphabetique des Plantes qui se trouvent aux environs de Paris, compris dans la Carte de la Prevôté & de l'Election de ladite Ville. Par le sieur Danet Gendre. Année 1722. avec plusieurs Descriptions des Plantes, leurs Synonimes, le tems de fleurir & de grainer, & une Critique des Auteurs de Botanique par feu M. VAILLANT de l'Academie Royale des Sciences, & Démonstrateur des Plantes au Jardin Royal de Paris. Enrichi de plus de 300. figures, dessinées par le sieur Aubriet, Peintre du Cabinet du Roi. A Leyde & à Amsterdam, chez Jean & Herman Verbeck & Balthazar Lakman 1727. fol. pp. 205. sans la Dedicace, la Préface, les Planches & leur explication.

M. Boerhaave, habile Médecin Hollandois, & sçavant Botaniste est l'Editeur de ce bel Ouvrage. La Préface qu'il a mise au commencement est très-instructive, & n'ennuye point, quoiqu'un peu longue : on y trouve d'abord l'éloge de la Botanique, Science qui est enfin parvenue dans notre Siècle au point de perfection, où nous la voyons, & on y déclare qu'à l'a-

venir

1808 MERCURE DE FRANCE.

venir , on ne pourra plus méconnoître ni confondre les Plantes qui sont décrites dans les Ouvrages de Botanique , si on suit la Méthode qui se trouve à présent établie.

L'Editeur passe ensuite à la vie de M. Sebastien Vaillant , qui naquit le 26. May 1669. à Vigni , près de Pontoise , d'une honnête famille. Il fit paroître dès sa premiere jeunesse tant de passion pour les Plantes qu'à l'âge de 5. ans , il ramassoit celles qui lui paroissoient les plus belles, & il les apportoit dans le Jardin de son Pere , qui pour n'avoir pas son Jardin chargé de Plantes inutiles , fut obligé de lui marquer un endroit où il lui permit de cultiver ses Plantes. Nous omettons plusieurs circonstances de son éducation , de sa premiere Jeunesse , & de ses différentes occupations , jusqu'au tems qu'il s'appliqua à l'étude de la Chirurgie & de l'Anatomie , sans perdre jamais de vûe la Botanique.

Agé de 19. ans , il quitta Pontoise pour aller à Evreux exercer la Chirurgie sous un bon Maître , d'où il alla à l'Armée que commandoit M. de Luxembourg , & se trouva à la Bataille de Fleurus , qui lui donna une occupation dont il scut profiter. De retour à l'Armée , il travailla dans l'Hôtel-Dieu de Paris en qualité d'Extér-
ne.

Ce

Ce fut là seulement qu'il apprit que le celebre M. de Tournefort démontroit les Plantes toutes les années au Jardin Royal. Il prit assidument les Leçons de ce sçavant Botaniste ; ce qui fit renaître sa premiere passion pour les Plantes, & il s'y livra tellement, que M. de Tournefort le distingua bientôt de ses autres Disciples, & le leur proposant pour modele, il prédit dès-lors qu'il deviendrait un très-habile Botaniste.

M. de Tournefort, après avoir donné en 1694. ses Elemens de Botanique, méritoit encore de donner au Public l'Histoire des Plantes qui naissent aux environs de Paris ; il ne dédaigna pas de prier M. Vaillant de lui faire part de ses Découvertes, ce qu'il fit, & M. de Tournefort ne manqua pas de lui en faire honneur.

Quelque tems après, M. Fagon bien informé de sa capacité, l'engagea à venir demeurer chez lui, en qualité de Secrétaire, M. Vaillant obtint par ce moyen la permission d'entrer dans tous les Jardins du Roi, pour y herboriser ; il découvroit tous les jours de nouvelles Plantes, dont il enrichissoit le Jardin Royal, & ornoit les beaux Herbiers de M M. Fagon & de Tournefort.

M. le P. Medecin, pour le récompenser de son application, lui confia bientôt la

la direction du Jardin Royal, emploi dont il s'acquitta avec tant de succès, que jamais on n'a vû ce Jardin plus abondant en Plantes qu'alors. Après la publication des *Institutions de Botanique* de M. de Tournefort en 1700. M. Vaillant fit sur cet Ouvrage plusieurs Remarques qui eurent l'approbation de M. Fagon, & qui ont été imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences en 1724.

Quelque tems après, M. Fagon lui donna la charge de Professeur & Sous-démonstrateur des Plantes du Jardin Royal, Charge que M. Fagon avoit exercée lui-même avec beaucoup de succès, & qu'il n'avoit jamais voulu céder à M. de Tournefort. De plus M. Fagon ayant obtenu du Roi de faire construire au Jardin Royal un Amphitheatre & un Cabinet de drogues, il chargea M. Vaillant du soin de faire venir des Pays Etrangers toutes les drogues nécessaires pour orner ce Cabinet; les ayant reçues, il les enferma dans des Vases de cristal, & les rangea avec tout l'ordre imaginable, de la manière qu'on le voit encore aujourd'hui, & dès qu'il eut achevé cet Ouvrage, il fut fait Garde du Cabinet des drogues du Roi.

Il arriva vers ce tems-là que le Professeur ordinaire des Plantes étant obligé de
s'ab-

s'absenter, pria M. Vaillant de faire pendant son absence la démonstration des Plantes, ce qu'il fit avec tant de succès & d'applaudissement, que le Professeur ordinaire étant de retour, M. Vaillant fut obligé par de pressantes sollicitations de continuer ses Démonstrations jusqu'à la fin du Cours; c'est dans cette occasion qu'il prononça le beau Discours que nous avons de lui sur la structure des Fleurs, sur l'usage de leurs différentes parties; il s'acquit par-là une si haute réputation que plusieurs Botanistes du premier rang, ne crurent point s'abaisser en suivant ses Cours.

C'est à peu près dans ce temps-là que M. Vaillant forma son système de Botanique, en établissant une Méthode générale des Plantes &c. On peut voir les fondemens de cette nouvelle Méthode dans un Discours qu'il prononça le 10. Juin 1717. & dans les Remarques qu'il a faites sur la Méthode de M. de Tournefort.

M. Boerhaave, dont nous avons beaucoup abrégé le discours au sujet de M. Vaillant, ajoute qu'il étoit d'une constitution forte & robuste, qu'il avoit le cœur grand, droit, l'esprit juste, prudent & actif; qu'il étoit bienfaisant, discret, sincère, naturel, genereux, faisant peu de cas des louanges qu'on lui donnoit, & étant fort
réservé

1812 MERCURE DE FRANCE.

réserve sur celles qu'il donnoit aux autres, joignant à ces qualités un désintéressement parfait.

Ses travaux immodérés furent cause que quelques années avant sa mort, il fut attaqué d'un asthme incurable, & il rendit par la bouche plus de quatre cent pierres; voyant enfin que son mal alloit en augmentant, & que sa fin approchoit, il écrivit à M. Boerhaave le 15. Mai 1721. pour le prier de vouloir se charger du soin de publier son Livre *des Plantes qui naissent aux environs de Paris*, auquel il avoit travaillé trente-six ans; ce qui lui fut accordé; & M. Boerhaave ayant appris que M. Aubrier, habile dessinateur, avoit dessiné sous les yeux de l'Auteur plus de 300. figures qui appartennoient à cet Ouvrage, & qu'il conservoit chez lui, il les lui acheta. Ces dispositions plurent beaucoup à M. Vaillant, il se tranquillisa, & ne songea plus qu'à se préparer à la mort, il mourut le 26. Mai 1722.

M. Boerhaave déclare que sa plus grande peine dans cette Edition a été de mettre en ordre les Champignons, les Chien-dents, & les Mousses, par les raisons qu'il en donne. Il croit cependant d'avoir agi dans tout cet Ouvrage, avec toute la fidélité & l'exactitude possibles, & d'avoir suivi en tout la volonté de feu M. Vaillant son ami.

On

On peut assurer, dit l'Auteur du Journal, en finissant, que cet Ouvrage est un des plus beaux que l'on ait vû jusqu'à présent dans ce genre; on y trouve un grand-nombre de choses nouvelles qu'on ne trouve point dans l'Ouvrage de M. de Tournefort. On y verra les caracteres qui servent à désigner les genres des Plantes, marquez si clairement & si exactement, qu'on ne sçauroit s'y tromper; si outre cela on fait attention à la belle & sçavante Critique qui y regne, touchant les Descriptions, les Figures & les Noms que les Auteurs ont donné des Plantes, à la beauté des caracteres, & à l'exactitude avec laquelle cet Ouvrage a été imprimé sous la direction d'un des plus sçavans Hommes qu'il y ait aujourd'hui en Europe, on ne fera pas difficulté de convenir qu'il mérite l'approbation des Curieux & des personnes de bon goût; nous pouvons ajoûter que la beauté des Figures égale ce qu'on a de plus parfait en ce genre.

A l'imitation des autres Journaux, celui-ci finit par des nouvelles Litteraires écrites de divers Pays: en voici quelques unes des plus récentes.

De Genève. Michel Bousquet & Compagnie vont réimprimer ici le *Dictionnaire de la Bible* du P. Calmet, en 4. vol. in 4.

F Ils

Ils en distribuent un Projet de souscription, dans lequel ils avertissent. 1. Que le supplément sera rangé en ordre dans le corps de l'Ouvrage. 2. Qu'il sera débarrassé de quantité de figures inutiles. 3. Que le prix ne reviendra pour les Souscrivans qu'à 22. livres 10. sols, Monoye de Genève.

De Londres. Le Docteur Rawlinson a traduit en Anglois la *Méthode d'étudier l'Histoire* de M. Langlet du Fresnoi.

Voici le titre d'un Livre qui passe pour excellent : *Histoire du monde, sacrée & profane, depuis la création jusqu'à la destruction de l'Empire des Assyriens, & la mort de Sardanapale, & jusqu'au déclin des Royaumes de Juda & d'Israël. Par M. Schuckford, Ministre de Shelton, dans la Province de Norfolk.* Cette Histoire va jusqu'au tems où commence celle du Docteur Prideaux &c.

Antiquitates Asiaticæ Christianam Aetatem antecedentes, ex primariis Monumentis Græcis descriptæ, latinè reddita, Notisque & Commentariis illustrata. Accedit Monumentum Latinum Ancyranum. Per EDM. CISHULL. S. T. B. Londini, Typis G. Boyer 1728. fol. Cet Ouvrage s'est imprimé par souscription. On fait beaucoup de cas de l'érudition, & du goût de l'Auteur ; il a ramassé avec soin les anciens

A O U S T. 1729. 1815
anciens Monumens , & en donne des ex-
plications très sensées. Les Sçavans , aussi
bien que ceux qui ne lisent que pour s'a-
muser , lisent ce Livre avec plaisir.

*D'Amsterdam. Lettres de M. BAYLE ,
publiées sur les Originaux , avec des Re-
marques , par M. des Mezeaux. Amster-
dam, aux dépens de la Compagnie , 1729.
in 12. 3. vol.*

INTRODUCTION à la Rhetorique. Par
le sieur de S. Remi , Professeur des Huma-
nités au College de Joinville. 1. vol. 12. de
157. pages. à Joinville 1729.

Les Jugemens des Sçavans de M. Gi-
bert , sur les Auteurs qui ont traité de la
Rhétorique , font assez connoître qu'on
n'en trouve presque point de parfaits.
L'écueil ordinaire de ceux qui en compo-
sent, est de montrer seulement de l'érudi-
tion ; & en s'écartant de leur sujet , de
donner , pour ainsi dire, des hors-d'œuvre
qui dépaissent à tous momens les Lecteurs.
Un autre deffaut assez commun est de s'é-
tendre sur des choses claires , & de passer
legerement sur celles qui auroient besoin
d'explication. M. de saint Remi a senti
les inconveniens de ces abus , & a pensé
que le meilleur moyen d'y remedier étoit,
en suivant le Plan ordinaire des Rhéteurs,
de marquer si bien les définitions, les di-

F ij visions

visions & les étimologies , & d'expliquer si nettement les exemples , que rien ne demeurât obscur , & qu'il n'y eut aucun endroit que les Jeunes-Gens & les Dames ne pûssent entendre. Il s'est contenté du titre modeste d'Introduction , quoique son Ouvrage embrasse tout ce qu'il y a d'essentiel. Il peut servir aussi à l'intelligence des autres , dont il est comme la Clef.

Le S. Baradelle , Fabricateur d'Instrumens de Mathématique , demeurant à Paris , sur le Quai de l'Horloge , à l'enseigne de l'Observatoire , donne avis au Public qu'il continuë de débiter la Jauge nouvellement inventée & approuvée de M. M. de l'Académie Royale des Sciences , que c'est lui qui a l'Instrument original avec les Tables qui ont servi à le construire ; que cette Jauge est non seulement universelle , & la seule avec laquelle on puisse déterminer au juste & géométriquement la capacité des tonneaux ; mais que son usage est beaucoup plus simple & plus facile que celui de tous les Instrumens qui ont été inventés jusqu'à présent pour le Jaugeage.

Il a pareillement construit un Original de la Jauge diagonale , communément appelée Vergue , parce qu'on a re-

mar,

A O U S T. 1729. 1817
marqué que ces Instrumens qui ont été
successivement copiés les uns sur les au-
tres, sont à la fin devenus très- defec-
tueux ; celle qu'il débite est divisée mê-
me en pintes.

Ces Jauges donnent les capacités des
tonneaux en Septiers ou Velles de 384
pouces cubes, mesure la plus en usage en
France, & à laquelle on peut facilement
rapporter les autres. Si on vouloit cepen-
dant de pareils instrumens pour détermi-
ner les capacitez des tonneaux en mesu-
res particulieres à un Pays, le sieur Bara-
delle en construira exprès, par le moyen
de la Méthode dont il s'est servi, & cela
pouvû qu'on lui indique au juste la con-
tinance de ces mesures, soit en pouces
cubes, soit par le poids du vin ou autres
liqueurs qu'elles contiennent.

SERMONS DU PERE CHEMINAIS,
de la Compagnie de Jesus. tom. 4. & 5. *A*
Paris, rue S. Jacques, chez L. Josse.
1729. in-12.

L'ARTISAN CHRE'TIEN & les Devoirs
des personnes d'une condition médiocre.
Par le Pere G. S. *Mondran*, de la Com-
pagnie de Jesus. *A Toulouze, chez P. Ro-*
bert, 1728. in-12. de 524. pages, sans
la Table & les Prefaces.

F iij **LE**

1818 MERCURE DE FRANCE.

LE LIVRE NOIR DE L'ECHIQUEUR, avec les Annales d'Angleterre de *Guillaume de Worcestre* ; Ouvrages qui n'avoient point encore été imprimés , & qui ont été publiés par M. Hearne. *A Oxford.* 1728. 2. vol. in-8. de plus de 1300. pages les deux. *Ce Livre est en latin.*

ESSAI PHILOSOPHIQUE sur l'ame des Bestes , où l'on traite de son existence & de sa nature &c. *A Amsterdam* , chez *F. Chnguien* , 1728. in-12. de 300. pages.

LE GRAND DICTIONNAIRE Géographique & Critique. Par M. *Brusset de la Martiniere* , Géographe de S. M. Cath. *A la Haye* , chez *Josse Albers & de Hout*. 3. vol. in-folio.

PRINCIPI FILOSOFICI di Religione naturale , o vero Elementi della Filosofia , e della Religione da essi derivati. Opera di *Giorgio Cheyne*. M. D. & della Societa Regia , tradotta dall' Idioma inglese dal Cavaliere *Tommasso Derham* , Baronetto della gran Bretagna , & Membro della Societa Suddetta. In *Napoli* prezzo il *Moscheni* , 1729. in-4. con figure.

On.

A O U S T. 1729. 1819

On mande de *Londres* que M. *Bernard Annely* a mis au jour sa *Théorie de l'air*, dans laquelle il entreprend de montrer par un hypotese nouvelle les causes physiques de l'air en general, & de donner la solution des difficultés qu'on peut former par rapport à ses variations & à ses Phénomènes. *vol. in-8.* chez Batley.

E. *Symen*, débite in 8. le *Traité de la Taille au haut appareil*, composé par M. *Morand*, Chirurgien de l'Académie des Sciences de Paris & de la Société Royale de *Londres*, imprimé à Paris en 1728. & traduit en Anglois par M. *Douglas*, Chirurgien, & Membre de la Société Royale.

Les Hommes en general, & sur tout les infirmes, doivent être bien flattés par une brochure de 24. pages, in-4. qu'un Adepté vient de publier à Bruxelles, chez E. H. Frick, sous ce titre : *Le grand Elixir, ou la composition de la Medecine universelle, selon les Regles & les principes de la Chimie.* Cet Elixir, selon ce titre, est une Panacée, propre à guerir toutes sortes de maladies; un grain même de ce secret servira à redonner la vigueur de la plus florissante jeunesse, & elle ne permettra pas qu'aucun accident fâcheux détruise le corps

E iijj hu-

1820 MERCURE DE FRANCE:

humain par quelque malignité que ce puisse être, sinon dans le tems préordonné de Dieu. Cette Medecine agit doucement & en très-peu de tems, ce que les autres remèdes ne peuvent faire qu'après bien des douleurs, & un long espace de tems.

La Compagnie des Indes a fait présent à M. le Contrôleur General d'une Biche, d'un Cerf & d'un Faon qui viennent de Pondichery. Ils ont la peau tachetée comme celle des Tigres. M. le Contrôleur General en a fait présent au Roi, & S. M. a fait peindre ces Animaux singuliers au S. Oudri, qui en a fait un Tableau fort agréable.

Il paroît une nouvelle Estampe en hauteur, gravée d'après Watteau, par le S. J. Moyreau; elle est intitulée la *Collation*. On y voit deux Dames sur l'herbe, servies par deux hommes, avec un très-beau fond de Paysage. Elle se vend sur le Pont N. D. chez Gersaint, Marchand, & rue des Noyers, chez Surugue.

Le 3. de ce mois, le Chevalier de Beaufremont, troisième fils du Marquis de Beaufremont, soutint une Thèse de Philosophie, avec un applaudissement general, au College de Navarre. Il est âgé de

A O U S T 1729. 1821

de 14. ans & quelques mois ; le Prince de Conti l'honora de sa présence , aussi-bien que plusieurs Prélats , & autres personnes distinguées.

On apprend de Venise que J. B. Albrizzi , Libraire , y débite toutes les Semaines, depuis le commencement de cette année , en une feuille in 4. une espece de Gazette Litteraire , sous le titre de *Nouvelle della Republica delle Lettere* ; & qu'un des Auteurs qui travailloit au Journal Litteraire de Venise., ou *Giornale de Letterati di Europa* , interrompu depuis quelque tems , donne ces nouvelles Litteraires.

Tumermani , Imprimeur de Verone , acheve l'impression de l'Edition de Cassiodore , publiée par les soins du *Marquis Maffei* , & proposée par souscription.

Le S. Dugeron , ancien Chirurgien d'Armée, continuë de donner avis qu'il est le seul dans le Royaume qui a eu le bonheur d'avoir fait la découverte du remede secret, sans goût, qui préserve les Dents de se gâter & de tomber , ses billets instruiront du reste ; il donne la maniere facile de s'en servir , & met son nom & le prix sur ses boëtes. Il y en a depuis 40. sols jusqu'à 4. liv. Sa demeure , avec Tableau , est à Paris , au grand Cloître sainte Oportune.

E v. CHAN.



CHANSON.

G Emirai-je toujours sous le poids de tes chaînes ?

Infidelle Doris , quel prix de mes amours ?

Ton cœur toujours leger m'a causé tant de peines ,

Qu'il faut pour les finir trancher mes tristes jours.

Tu me deffends , Beauté cruelle ,

D'esperer un destin plus doux ;

Ah ! que ne puis-je au moins , quand je meurs ,
de tes coups ,

Cesser d'être fidelle.



SPECTACLES.

LE Mardi 2. Août , on représenta sur le Théâtre du College de Louis le Grand , la Tragédie de *Telégone , reconnu fils d'Ulysse* , pour la distribution des Prix fondés par Sa Majesté.

On trouve le sujet de cette Tragédie dans Homere , dans Apollodore , dans Higiu , Varron , Servius &c.



après
e Cir-
; Te-
cette
ge de
lisse,
:. Te-
: dans
ens &

i Te-
x; il
asile,
one à
ten-
hes à
teur;
é par
fice à
rès le
vertic
rope
. Te-
en-
vient
é de-
i: son
Gou-

Fi vj

1821

224

G
Infi
Ton
P
Qu
J

Ah

1000

ans Homere, dans Apollodore, dans
Igin, Varron, Servius &c.

A O U S T. 1729. 1823.

S U J E T.

Uliſſe dans ſes longs voyages, après la priſe de Troye, aborda à l'île de Circé, Fille du Soleil & Reine d'Aée; Telegone nâquit de ſes amours avec cette Princeſſe. Quand ce Fils fut en âge de voyager, ſa Mere l'envoya voir Uliſſe, ſans lui déclarer qu'il fut ſon Pere. Telegone tua Uliſſe ſans le connoître dans une ſédition qui s'éleva contre ſes gens & contre lui.

Extrait.

Uliſſe donne toute ſa confiance à Telegone; *Telemaque* en eſt jaloux; il croit que les mauvais conſeils de *Thraſile*, Prince de ſon ſang, portent Telegone à le brouiller avec un Pere dont il eſt tendrement aimé; il en fait des reproches à Telegone, qui lui répond ſans aigreur; mais en fils de Circé. Uliſſe effrayé par des ſonges funeſtes, offre un ſacrifice à Minerve, ſa Divinité tutelaire. Après le ſacrifice, une voix formidable l'avertit de ſe garder de la main de ſon propre fils. Uliſſe ſe retire tout conſterné. Telegone à qui la voix du ſang ſe fait entendre, partage l'effroi d'Uliſſe; on vient l'avertir qu'un Ambaſſadeur de Circé demande à lui parler; il ordonne à ſon

Fi vj Gou-

Gouverneur *Orante* , de l'aller entretenir tandis qu'il va rejoindre *Ulysse* pour calmer l'agitation dans laquelle il l'a quitté.

Timante , Ambassadeur de *Circé* , gardant l'*incognito* , fait entendre à *Telegone* que *Circé* est surprise de ce qu'il ne l'a pas encore vangée d'*Ulysse* , comme il le lui avoit promis. *Telegone* ne pouvant se résoudre à exécuter les ordres de sa Mere , l'Ambassadeur lui presente de la part de *Circé* un poignard sur lequel sont gravés ces mots : *Perce le sein d'Ulysse , ou perce le tien propre*. *Telegone* montre ce poignard à son Gouverneur , & après l'avoir instruit de la barbare résolution de *Circé* , il le prie de le percer de ce même fer qu'elle lui envoie , pour percer le cœur d'*Ulysse* , si jamais il est capable d'ôter la vie à un Roi qui s'est abandonné à sa confiance. *Ulysse* vient , il delibere avec *Thrasile* & *Telegone* sur l'Oracle qu'il a reçu ; *Thrasile* aigrit ses soupçons contre *Telemaque* ; *Telegone* n'oublie rien pour les détruire ; mais *Thrasile* l'emporte. L'arrivée d'une flotte que *Circé* envoie à *Telegone* pour favoriser son évasion après qu'il l'aura vangée , appuye le sentiment de *Thrasile* ; il insinuë à *Ulysse* que cette flotte pourroit bien être venue pour seconder le parricide dont l'Oracle le menace. *Ulysse* charge *Thrasile* d'approfondir

CS

ce fatal mystère. Dans une Scene délibérative , Ulysse a proposé d'abdiquer le Trône , pour sonder les cœurs de Telemaque & des Grands de son Royaume ; mais l'opposition generale que tout le monde a apportée à ce dessein , lui a fait connoître que l'ambition ni la revolte n'avoient point de part au sort dont l'Oracle le menaçoit.

Telemaque , surpris de l'abdication qu'Ulysse vient de proposer à son conseil, tâche d'en pénétrer le motif ; consulte sur cela *Phalere* , son oncle maternel. *Phalere* lui fait entendre , que ce n'est qu'un artifice d'Ulysse , qui a voulu l'éprouver ; & que c'est une suite des mauvais services que *Thrasile* & *Telegone* lui rendent auprès de son Pere ; il ajoute que ces deux ennemis secrets lui préparent, sans doute, une mort honteuse , & qu'il est tems de s'en garantir. Telemaque ne peut comprendre d'où vient que *Minerve* qui l'a toujours cheri , l'abandonne dans un danger si pressant ; *Phalere* lui répond que sans doute cette Déesse protectrice lui envoie elle même la flotte qui vient d'aborder *Iraque* ; Telemaque envoie chercher le Chef de cette flotte , qui lui fait entendre que c'est *Calypso* , qui ayant toujours pour lui la même tendresse qu'elle lui a témoignée autrefois , lui envoie ce secours.

1826 MERCURE DE FRANCE.

secours contre les injustes poursuites de son Pere. Telemaque refuse un secours qui le rendroit coupable ; il ne consentiroit pas même à l'azile que Calipso lui offre dans son Isle , si Phalere ne l'y déterminoit par l'interêt même de son Pere , à qui ses propres Sujets ôteroient la vie , s'il en vouloit à celle de son Fils. Phalere flatte Thrasile de l'espoir de regner. Thrasile croyant mieux s'assurer le Trône en perdant le Pere & le Fils , l'un par l'autre , persuade à Ulysse que la flotte qui vient d'arriver , est envoyée à Telemaque par Calipso , pour élever ce Prince sur le Trône. Ulysse donne ordre qu'on arrête Phalere & Timante ; il mande Telemaque ; Telegone le prie en vain de ne rien précipiter ; il n'écoute que sa colere ; il quitte Telegone ; ce dernier convaincu de l'innocence de Telemaque , persiste à le deffendre.

Ulysse reproche à Telemaque son entrevûe avec l'Ambassadeur étranger ; Telemaque lui avouë ingénument qu'il a voulu chercher un azile contre une colere qu'il n'a pas méritée. Ulysse apprenant un moment après que Timante s'est retiré dans ses Vaisseaux , accuse Telemaque d'avoir favorisé cette évasion ; & sans vouloir plus rien entendre , il fait emprisonner ce malheureux Prince dans

une

une tour ; Telegone & Orante lui représentent les mouvemens que la prison de son Fils peut causer parmi ses Sujets ; il est inflexible. Thrasile vient annoncer le soulèvement du Peuple ; cette sédition lui rappelle la menace de l'Oracle ; il ordonne à Telegone de marcher à la tête de ses Gardes. A peine ce Prince lui a-t'il obéi , qu'on vient lui annoncer qu'il l'a trahi ; qu'il a brisé les fers de Telemaque , & qu'il s'est jetté dans le parti des rebelles. Il fait mettre aux fers Orante : qu'il soupçonne d'intelligence avec Telemaque ; il met Thrasile à la tête du corps que cet Officier commandoit ; & pour lui , il va se déguiser en Capitaine Etranger , pour n'être point connu dans la mêlée.

Telemaque remis en liberté par le genereux Telegone , rend justice à cette vertu qu'on lui avoit renduë suspecte ; il va dans le Palais pour se justifier aux yeux de son Pere ; mais quelle est sa douleur quand il apprend de la bouche de Thrasile mourant , qu'Ulysse vient d'être tué dans un choc par la propre main de Telegone son favori. Le déguisement d'Ulysse a causé cette fatale erreur ; il ne sçait s'il doit immoler son libérateur aux Mânes de son Pere ; Timante lui apprend que Telegone est fils d'Ulysse & de Circé.

Telegone

1828 MERCURE DE FRANCE.

Telegone veut se tuer , mais on l'en empêche ; il ne consent à monter sur la flotte que la cruelle Mere lui a envoyée , que pour se précipiter dans les eaux. Telemaque va rendre les derniers devoirs à son malheureux Pere.

Il y eut après la Tragédie un fort beau Concert des Partisans de Mars & des Suivans de la Paix , dont la composition est de M. Campra , executé en partie par quelques Pensionnaires du College.

Voici un échantillon des paroles de ce Concert.

Un Guerrier.

Non , non , le plus affreux carnage
Ne fit jamais tant de ravage ,
Qu'en font les dangereux excès
Des plaisirs qu'enfante la Paix..

Un Suivant de la Paix..

Voyez ces paisibles retraites !
Nos Laboureurs & nos Bergers
Assis sous les Ormeaux , à l'abri des Dangers ;
Repentent mille fois sur leurs tendres Muses ;
La Paix , l'aimable Paix contente nos desirs ,
Elle nous fait gouter mille innocens plaisirs.

A O U S T. 1729. 1829

LES AVANTURES D'ULISSE, ou
le Génie, vainqueur des obstacles, Ballet
danfé le même jour, à la Tragédie dont on
vient de parler. Les Danfes font de la
composition des fieurs *Laval & Maltere*,
de l'Académie Royale de Musique.

Le Ballet qui fuit la Tragédie ne pou-
voit mieux y être afforti qu'en représen-
tant les aventures du Héros, qui est le
fujet de l'action qu'on y traite. On y re-
voit *Uliſſe*, & on y peint fon génie fu-
perieur aux événemens.

1°. dans ſes négociations.

2°. dans ſes combats.

3°. dans ſes voyages.

4°. dans ſes Etats.

Ces quatre ſortes d'avantures fournis-
ſent la matière des quatre Parties de ce
Ballet.

L'ouverture de ce Ballet qui ſert comme
de Prologue, eſt faite par Jupiter, Nep-
tune & Pluton. Ces Dieux qui par l'ordre
du Deſtin ont partagé l'Empire de l'Uni-
vers, ſe propoſent d'exercer la vertu d'U-
liſſe par les perils où ils vont l'expoſer
ſur la terre, ſur la mer & dans les enfers,
pour lui apprendre l'uſage qu'il doit faire
de la bonne & de la mauvaſe fortune.

D'un côté les Dieux de l'Olimpe en-
voyés par *Jupiter*, conſpirent avec ceux
de

1830 MERCURE DE FRANCE.

de la terre , pour lui susciter des événemens qui contribuent à sa gloire.

De l'autre , les Dieux de la mer , pour obeïr à *Neptune* , s'accordent à faire naître des dangers qui mettent la constance du *Heros* à la plus rude épreuve. En dernier lieu , les Divinités des Enfers , par l'ordre de *Pluton* , se préparent à intimider son grand cœur par les menaces d'un affreux avenir.

Minerve termine cette espece de Prologue ; elle couvre *Ulysse* de son *Egide* contre les traits du sort. Passons du Prologue du Balet au Balet même. Chacune des quatre Parties qui le composent est subdivisée en trois Entrées.

Premiere Partie du Balet.

LES AVENTURES D'ULISSE dans ses negociations , où il montre un génie clairvoyant , ferme & adroit.

Premiere Entrée.

Ulysse déguisé en Marchand Quincail-
lier , vient à la Cour du Roy *Lycomedes* ,
suivi d'une troupe de Merciers. *Achille*
se trouve dans la Cour de ce Roi , travesti
en Amazone , & prêt à partir pour une
partie de chasse ; parmi toutes les Mar-
chandises exposées en vente , il ne choisit
qu'une Epée qui le décele aux yeux d'*U-*
lysse.

Seconde

Seconde Entrée.

Les Compagnons d'*Ulysse* qui sont, par les ordres de leur Maître, dans la Cour de *Circé*, boivent dans la Coupe enchantée que cette Reine leur presente; le breuvage magique les transforme en divers animaux. *Ulysse* arrive, il refuse de boire de la liqueur fatale, & force l'Enchanteresse à rendre leur première forme à ses Compagnons.

Troisième Entrée.

Ulysse échappé seul du naufrage, se rend au Palais d'*Alcinous*, Roy de l'Isle où il échoüe; ce Prince lui donne dans ses beaux jardins une Fête magnifique, pour lui faire oublier ses malheurs; *Ulysse* obtient de ce généreux Roy des Matelots qui remplacent ceux qu'il a perdus.

SECONDE PARTIE.

Les Aventures d'Ulysse dans ses Combats, où son génie le rend victorieux du péril de la ruse & du plaisir.

Première Entrée.

Ulysse & *Diomedes*, déguisez en Vivandiers, viennent enlever les Chameaux de *Rhesus*, Roi de Thrace, nouvellement arrivé devant Troye. Ils presentent des rafraîchissemens à ses Ecuyers & les ayant enyvrez, ils s'emparent de leurs chevaux à qui ils faisoient faire le manège.

1832 MERCURE DE FRANCE.

Seconde Entrée.

Ulysse ayant pris terre en Sicile avec les gens de sa suite, s'applaudit de cette faveur apparente du sort. Le Cyclope *Poliphème* sort de son Antre, & usant de stratagème, danse avec ceux qu'il prétend bien-tôt dévorer. *Ulysse* l'envoie; le Cyclope s'endort; *Ulysse* lui crevé l'œil & le fait servir de jouet à tous les gens.

Troisième Entrée.

La Nymphé *Calypso*, fait un accueil gracieux à *Ulysse*; elle ordonne qu'on lui dresse un Trophée, comme au vainqueur de Troye. A cette espece de Triomphe succede une danse de Bergers & de Bergeres, avec des cerceaux fermez & des obélisques. La *Volupté* se met de la partie; elle fait presenter au *Heros* des chaînes de fleurs. Il découvre le piège, & se couvrant de l'Egide de *Pallas*, il dissipe la Troupe effeminée.

TROISIÈME PARTIE.

*Les Aventures d'Ulysse dans ses Voyages
sur Terre, sur Mer & aux Enfers.
Il signale par tout sa prudence.*

Première Entrée.

Ulysse est invité à un repas par *Antiphates*

phates, Roi des Lestrigons; cet Antropophage lui fait servir un Pâté composé des membres d'un des Avant-coureurs que ce malheureux Prince avoit envoyez à la découverte. Le génie tutelaire de ce Heros ranime le corps qu'on lui présente pour aliment. Ce prodige instruit *Ulysse* du danger qui le menace; il se bat en retraite; la terre s'ouvre & engloutit le Roi barbare.

Seconde Entrée.

Ulysse vient chez *Eole*, Dieu des vents, qui lui remet entre les mains les vents contraires, enfermez dans des tonneaux. La curiosité des Grecs de sa suite les porte à ouvrir ces tonneaux; les vents prisonniers en sortent avec violence; *Ulysse* leur oppose les vents favorables qui les enchaînent.

Troisième Entrée.

Ulysse, excité par un mouvement de pitié, descend aux Enfers pour y voir sa mere *Anticléa* & le Devin *Tiresie*. Ces Ombres chéries lui annoncent l'avenir par des gestes parlans; après quoi elles se replongent dans le sein de la nuit. Les Compagnons d'*Ulysse* sont effrayez à l'aspect de quelques Ombres qui voltigent autour d'eux, *Ulysse* vient les rassurer, tout disparoît.

QUA-

QUATRIÈME PARTIE.

*Les Aventures d'Ulysse dans ses Etats.
Il triomphe de ses Rivaux, & se borne
à gouverner ses Peuples.*

Première Entrée.

Ulysse bornant son ambition à gouverner ses Peuples, ne veut pas aller au Siège de Troie. Pour s'en dispenser il contrefait l'insensé, travesti en Laboureur. *Palamede*, pour l'éprouver, fait mettre *Télémaque*, encore enfant, sous la bêche de son Pere, qui s'en détourne; & par là il est obligé de changer sa bêche en épée.

Seconde Entrée.

Ulysse déguisé en Capitaine boiteux, suivi d'une troupe de Guerriers, qui contrefont les estropiés, trouve par cette ruse le moyen d'entrer dans Itaque; il se fait reconnoître par un Arc que *Penelope* lui presente, & dont lui seul sçait l'usage; il en décoche une fleche, & par là, il écarte ses Rivaux du Trône qu'ils prétendent usurper sur lui.

Troisième Entrée.

Le Peuple d'Itaque ayant appris qu'*Ulysse* vient de périr en repoussant une Flotte étrangere qui tentoit une descente dans son

A O U S T. 1729. 1835

son Isle, érige à sa gloire un superbe Monument sur lequel la Statuë de ce Heros est placée. La Victoire le couronne & la Renommée annonce sa gloire aux Peuples presens & à venir.

Ballet general.

Ce dernier Ballet représente l'Apothéose d'*Ulysse* mis au rang des demi-Dieux par les mêmes Divinités qui lui ont suscité les aventures qui l'ont conduit à l'immortalité. Il est placé entre *Hercules* & *Persee*.

Le Lundi 8. Août, on représenta aussi, pour la distribution des Prix, sur le Théâtre du College Mazarin, la Tragédie de *Jonathas, fils de Saül*. La plupart des Colleges de l'Université ont fait la même chose.

Le 9. Août, l'Académie Royale de Musique donna la premiere Représentation d'un Ballet, intitulé *les Amours des Déeses*.

Les paroles sont de M. *Fuzelier*, & la Musique de M. *Quinault*, Comedien François de la Troupe du Roi.

Ce Ballet qui est composé d'un Prologue & de trois Entrées, est précédé d'un Avertissement, où l'Auteur dit qu'après
avoir

avoir exposé les *Amours des Dieux* sur le Théâtre Lyrique, il a crû que les *Amours des Déeses* y pouvoient paroître sans désavantage. Ma confiance, continuë-t'il, est fondée sur le privilège de la gradation; j'entends seulement celle du choix du Sujet. Il est averé que le beau sexe est supérieur dans les passions par la délicatesse des sentimens, par conséquent . . . le cœur des hommes est cent fois plus aisé à peindre quand il aime, que celui des femmes. L'esprit s'ingere fort souvent & fort mal à propos d'exprimer ce que sentent les hommes; les femmes laissent parler & écrire leur cœur à son gré; elles ne s'avisent pas de lui substituer des interpretes qui ne s'ennoient jamais aussi bien que lui-même. Ensuite l'Auteur fait une courte Dissertation Mitologique sur les Muses & leurs Amours à l'occasion de *Melpomene*, qui paroît dans la dernière Entrée du Ballet.

Dans le Prologue, le Théâtre représente le Palais de l'Indifférence, habité par les Indifférentes de diverses Nations; elles y celebrent le bonheur des cœurs tranquilles & innocens; cette Fête est interrompuë par l'Amour; il amene avec lui des Amants de même Nation, & leur ordonne de désarmer par leurs empressements la fierté des Indifférentes, ce qui est exprimé par des Danses ingénieuses & conve-

convenables à la galanterie du sujet. L'Amour s'étant établi d'abord dans le Palais de son ennemie qu'il métamorphose en un Temple consacré à la gloire de ses exploits, apostrophe ainsi les Indifférentes soumises à son Empire.

Vous qui traitiez mes fers de honteuses foiblesse,

Dans des jeux réglés par mon choix,

Vous allez voir ici les plus fieres Déesse

Cherir mon esclavage & respecter mes Loix.

Vous apprendrez par Venus qui soupire,

Que les plus beaux objets que l'Univers admire

Sont forcés à leur tour de connoître un Vainqueur ;

Diane prouvera que la sagesse même

Epreuve de Paphos la puissance suprême ;

De Melpomène enfin la jalouse fureur

Vous montrera que dès qu'on aime,

L'esprit n'éclaire plus le cœur.

Ces vers font le partage, & presque l'Analyse de tout le Ballet. La première Entrée est occupée par *Venus & Adonis*. Venus paroît d'abord avec *Euphrosine*, l'une des trois Graces, qui lui annonce l'arrivée prochaine de son Amant, appelé par son ordre ; Venus exprime ainsi son inquiétude, sans en expliquer le sujet.

G Amour,

1838 MERCURE DE FRANCE.

Amour , cruel Amour , sous votre loi severe,
Jamais un tendre cœur n'est satisfait de vous ;

Et dans le destin le plus doux

Il reste encor des vœux à faire.

Avant que d'engager l'objet de son ardeur ,

Que de soins , de soupirs ! hélas ! quel trouble
extrême ?

Est-on aimé de ce qu'on aime ?

On craint de perdre son bonheur.

Adonis survient ; Venus le presse de
s'écarter pour éviter la fureur de Mars ,
averti de leur tendresse. Hélas ! s'écrie-
t-elle :

Est-il un sort cruel que le mien ne surpasse ?

Que j'éprouve de maux dans ce fatal moment !

Aurois-je jamais crû que votre éloignement

Dût un jour pour mon cœur devenir une grace.

La suite d'Adonis se rassemble , & for-
me une espèce de divertissement que Ve-
nus inquiète fait finir. Elle confie le soin
des jours de son Amant aux Amours , aux
Graces , aux Jeux & aux Plaisirs , qui se
dispersent dans les bois d'alentour.

On entend un bruit de guerre qui pré-
cede l'arrivée de Mars. Ce Dieu jaloux
accable Venus de justes reproches. Pen-
dant cette Scene , elle apprend la mort
d'Adonis par les cris des Amours , qui
effrayés

A O U S T. 1729. 1839

effrayés brisent leurs traits , éteignent leurs flambeaux , & s'envolent en déplorant le destin tragique du malheureux Adonis.

Dans la deuxième Entrée , le Théâtre représente le mont Latmos ; Endimion invite les Bergers de la Carie à s'y rassembler , & à y célébrer les louanges & les douceurs de l'Amour ; ces chants sont interrompus par un bruit souterrain. Pluton sort des Enfers , d'où il ramene Diane sur son Char , & impose silence aux Bergers. Endimion qui reste seul & caché , est témoin de l'amour du Dieu des Enfers pour la Déesse des Bois ; enfin Pluton quitte Diane ; Endimion s'approche en tremblant , & lui déclare ses tendres sentimens, plutôt par son trouble que par ses paroles . . . La Déesse lui apprend son bonheur , & qu'il est aimé ; elle appelle les Bergers , pour être témoins de sa dé faite. *Fuyez*, dit-elle ,

N'approchez pas de ce bocage ,

Jeux indiscrets , Troupe volage ,

Vous ne méritez pas de célébrer mon choix ;

Venez , Bergers , vous qui sçavez vous taire ,

Je vous fais confidens de mon ardeur sincere ;

J'aime pour la premiere fois.

Dans la troisième Entrée , le Scène se

G ij passe

passé sur les bords du Permesse, où *Melpomene*, prévenue contre la fidélité de *Linus*, fils d'Apollon, & son Amant, vient former contre lui des projets de vengeance, qui sont bientôt renversés par l'Amour . . . elle s'écrie en arrivant :

La foi de tous les cœurs est donc enfin bannie ;
Je viens de voir Linus aux genoux d'Uranie,
Dans ses yeux satisfaits j'ai lû son crime : hé-
las !

Se peut-il que Linus soit Amant infidèle ?

O Dieux ! je promettois une ardeur immor-
telle

Au plus perfide des ingrats.

Elle apperçoit bientôt Linus, & le traite en Amant volage ; l'éclaircissement prouve son innocence. La jalousie de *Melpomene* se trouve très-mal fondée . . Elle s'excuse par ce Vers :

Un sentiment jaloux n'est jamais un outrage.

Toutes les Muses à leur tour célèbrent par une Fête l'hymen de la Muse de la Tragédie avec l'Inventeur de l'Elegie. *Terpsichore* représentée par la D^{lle} *Camargo*, accompagnée de ses deux plus illustres Elèves, figurées par les D^{lles} *Sallé* & *Mariette*, & suivie par des Masques sérieux & galans, termine le Divertissement par un
un

A O U S T. 1729. 184^r

Pas de Trois , qui fait honneur au génie du S^r Blondi , & au talent de ces habiles Danseuses. La D^{lle} Antier a joué le Rôle de Diane, avec son goût pour le chant & son intelligence ordinaire. La D^{lle} Pelissier qui a reparu dans les Rôles de Venus & de Melpomene , a été reçue du Public avec des applaudissemens qui doivent la flatter infiniment. Les D^{lles} Erremans & Julie ont bien rempli les Rôles de l'Indifference & de l'Amour ; Le S^r Chassé, ceux de Mars & de Plutus. Le S^r Tribou a chanté avec feu & avec justesse les Rôles d'Adonis & de Linus. Le Ballet est brillant , bien dessiné & bien exécuté. Les S^{rs} Dumoulin , Laval & Maltaire s'y sont distingués dans differens Pas qu'ils ont dansés.

Au reste la maniere dont cet Opera est écrit , fait plaisir à ceux qui se connoissent en versification Lyrique ; on n'y voit presque point de morceau qui ne soit travaillé avec soin. La Musique a aussi ses partisans ; on en trouve le recitatif naturel , bien modulé & expressif. Entre un nombre de beaux airs de violon , on distingue une Musette d'un goût exquis & nouveau , & une Chaconne qu'on peut mettre au nombre des plus gracieuses ; il y a aussi quelques Chœurs qui font honneur au Musicien.

G iij Le

1842 MERCURE DE FRANCE.

Le 17. les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une petite Pièce d'un Acte , intitulée *Dom Micco & Lesbine*. C'est une Parodie d'une Comédie en trois Actes , qui a été chantée sur le Théâtre de l'Opera le 17. Juin dernier , par la Signora Ungarelli, & par le Signor Ristorini , dont il a été parlé dans le Mercure de Juin , vol. 2.

Pour réduire les trois Actes de *D. Micco & Lesbine* en un seul , qui eût une action complete , les S^{rs} Dominique & Romagnesy , qui sont les Auteurs de la Parodie , ont mis quelque chose du premier , & du dernier dans le second qu'on avoit trouvé le plus interessant des trois Actes : en voici la nouvelle disposition.

D. Micco , armé de toutes pieces , fait entendre que sa Maitresse , pour éprouver sa valeur , l'a engagé à se battre contre le plus redoutable Guerrier qui put se mesurer avec lui. En attendant son adversaire , il se retrace tout ce qu'il y a de plus terrible dans la Guerre ; il imite le tambour , la trompette ; la Mousqueterie ; le Canon , la Bayonnete au bout du Fusil ; tout cela est exprimé par des paroles mises en air par le S^r Mouret ; la Musique en a paru très-vive , & le S^r Theveneau s'y est distingué.

Après

Après cette image guerrière, Lesbine travestie en Cavalier, vient se présenter à D. Micco, qui malgré la précaution qu'il a prise de s'aguerrir, tremble à l'aspect de son ennemi prétendu. Lesbine fait semblant de lui porter une estocade. D. Micco se croit mort, & tombe par terre. Lesbine fait semblant de pleurer sa mort; il ressuscite sur le champ; elle feint de le prendre pour son ombre; il a de la peine à la desabuser; elle se laisse enfin persuader; & après quelques difficultés qu'elle fait de l'épouser, elle consent à le rendre heureux. La Pièce finit par un *Duo*, qui exprime leur plaisir mutuel. La D^{lle} Sylvia, qui jouë le Rôle de Lesbine, y a mis cette finesse, ce feu, cette intelligence, qui font si justement l'admiration de tout Paris.

Le 29. Juillet, l'Opera Comique donna la dernière Représentation de la *Princesse de la Chine*, dont il a été parlé, & mit au Théâtre le lendemain une Pièce nouvelle en trois Actes, avec des Divertissemens, intitulée *Pierrot Celadon, ou la nouvelle Astrée*. On ne donnera point l'Extrait de cette Pièce, l'Auteur ayant projeté de la réduire en un seul Acte.

Le 3. de ce mois, Mademoiselle de la Roche Sur-Yon honora cette Pièce de sa

G iiij pré-

1844 MERCURE DE FRANCE:

présence , qui fut suivie du Balet Anglois dont il a été parlé , qui est toujours fort applaudi. On en prépare un autre dans le même goût , qu'on donnera incessamment.

Le même Opera Comique donna le 16. un nouveau Balet Pantomime, executé par les S^{rs} Nivelon , Sallé , Roger , Renton , Boudet , la D^{lle} Rabon , intitulé la *Nocce Angloise* , dont voici le sujet.

Un Fermier de Village veut marier sa Fille à un Payfan qu'elle n'aime pas ; elle aime & est aimée d'un joli Berger , qui apprenant la résolution du Pere veut se donner la Mort. Dans ce moment une Sorciere favorable sort à propos des Enfers , & lui arrête le bras , en lui chantant :

Qu'allois-tu faire ?

Amant infortuné tu veux trancher tes jours ?

Un Rival payfan t'enleve ta Bergere ;

Elle t'aime , tu n'es rebuté que du Pere ;

Est-ce au poignard qu'il faut avoir recours ?

L'amour censé jamais ne cede

Au desespoir qui le possede ;

Il faut s'aider quand on le peut.

La mort est le dernier remede,

On l'a toujours quand on le veut.

Repose-toi sur nous du soin de tes affaires ;

Je

A O U S T. 1729. 1845

Je vais m'affocier de fameuses Sorcieres ,
Pour qui ce n'est qu'un jeu
De mettre l'Univers en feu ;
Embraiser des forêts , renverser des Montagnes,
Obscurcir le Soleil , inonder les Campagnes
Faire une Isle d'un Continent ;
Par moi , comme par mes compagnes ,
Le tout se fait en badinant.

A ces mots , la Sorciere appelle ses
camarades , qui viennent la seconder , &
former avec elle de nouveaux enchante-
mens; elles donnent à l'Amant aimé la fi-
gure du Payfan , son Rival , & chantent
en lui présentant une baguette magique :

* Par un enchantement , au Rival qui te blesse,
Notre art te fait aujourd'hui ressembler ;
Sous cette image , obtiens le prix de ma ten-
dresse ,
Tu feras seulement connu de ta Maîtresse ;
Sois sûr de ton bonheur , rien ne peut le trou-
bler ,

Quand nous daignons nous en mêler.
Tu pourras lutiner avec cette baguette
Tout ce qui te déplaît , tout ce qui t'inquiète.
Calculons ses vertus . . . eh ! qui peut les
comprer ;

Elle sçait arrêter
La rapide fureur des flammes ;
G v. celle

1846 MERCURE DE FRANCE.

Celle des Ondes & des Vents ,
Les Procès des Normans
Et le caquet des femmes ;
Quand même elles en sont sur leurs ajustemens.

L'Amant métarmophosé & muni de cette puissante baguette , après différentes Scènes comiques opérées par les enchantemens , épouse enfin sa Maîtresse ; & le Ballet finit par un Cotillon très-vif , où tous ces excellens Danseurs rassemblent tout ce qu'il y a de plus brillant pour l'Art des Pas , & pour leur execution. La figure du S^r Roger , en Payfan , a été trouvée très originale , & a fait autant de plaisir qu'il en a déjà fait en Matelot Hollandois , dans le dernier Balet dont il a été parlé.

Le 20. on donna sur le même Théâtre la première Représentation d'une Pièce nouvelle en deux Actes , en Vaudeville , & des Divertissemens , intitulée *Le Corsaire de Salé , & les Septactes malades* , qui fut reçue favorablement du Public ; on en parlera plus au long. Cette Pièce fut suivie du nouveau Ballet de la *Nôce Anglaise* , dont on vient de parler.



A O U S T. 1729. 1847

*****:*****:*****

NOUVELLES DU TEMPS,

TURQUIE.

ENTRÉE SOLEMNELLE

du Kam des Tartares, dans la Ville de Constantinople, le 26. Avril 1729.

IL y a un Cerémonial réglé, & qui s'observe exactement toutes les fois que le Grand-Seigneur fait venir le Kam des Tartares à Constantinople, pour conferer avec lui sur les affaires de la Tartarie; mais on ne s'est point conformé à l'usage ordinaire pour la reception du Kam qui regne aujourd'hui, & on lui a rendu des honneurs extraordinaires.

A peine fut-il arrivé le 24. Avril à *Kutchuk chekmeché*, Village éloigné de deux lieues de Constantinople, que les *Reys Effendi* & le *Kiaya* ou Lieutenant du Grand Vizir s'y rendirent; le premier de la part de Sa Hauteſſe, & le second de la part du Premier Vizir, pour lui faire compliment sur son heureuse arrivée, & pour lui annoncer que son Entrée avoit été fixée au 26. que tous les Vizirs, Pachas & Agas s'y trouveroient, & que le Grand Vizir marcheroit à sa gauche, & le conduiroit jusques au Palais qui lui avoit été destiné.

Le Kam ayant consenti à tout ce qui lui fut proposé, partit de *Kutchuk Chokmeché* à 8. heures du matin, pour se rendre à une demi-lieuë de la Ville, où l'on avoit fait dresser des Pavillons, sous lesquels le Grand Vizir étoit avec
toute

1848 MERCURE DE FRANCE.

toute la Maison ; les autres Vizirs & les Pachas qui avoient accompagné ce premier Ministre , s'avancerent vers le Kam. D'aussi loin qu'il fut aperçu , ils le saluerent d'une profonde inclination , sans descendre de Cheval, se joignirent à lui , & l'accompagnèrent jusques aux Pavillons , d'où le G. V. sortit , & fit environ dix pas au devant du Kam ; les Pachas , & la suite de ce Prince mirent pied à terre , dès qu'ils apperçurent le G. V. le Kam descendit de Cheval quand il fut près de ce premier Ministre ; ils s'embrasserent & le Vizir prenant la gauche du Kam , le conduisit par la main sous son Pavillon , où ils s'assirent sur deux Carreaux, vis-à-vis l'un de l'autre , tout le reste de la Compagnie se tenant debout ; on fit en même tems plusieurs décharges d'Artillerie ; & tandis que tout se préparoit pour la Marche , le G. V. donna au Kam le Divertissement *Geridde* & plusieurs autres Jeux usités parmi les Turcs. Quand il fut tems de partir , le Kam monta sur un Cheval du Grand-Seigneur , que le G. V. lui présenta , & la Marche commença dans l'ordre suivant.

Elle étoit ouverte par 20 Chevaux de main du G. V. couverts de housses magnifiques ; 400. Chaoux venoient ensuite marchant deux à deux avec leurs Bonnets de Cérémonie.

Ils étoient suivis par les Mutaferakas qui sont une espece d'Officiers plus considerables que les Chaoux , fort proprement habillés , & assez bien montés ; immédiatement après venoient les principaux Seigneurs de la Cour, sur de fort beaux Chevaux Arabes , & ayant chacun au moins 10. Valets de pied , habillés de neuf , autour de leurs Chevaux.

Les principaux Officiers des Maisons des Vizirs

zirs & Pachas, marchoient ensuite deux à deux, magnifiquement vêtus, & fort bien montés; six Pachas suivoient leurs Maisons, ils étoient montés sur des Chevaux superbes par leur beauté, & par la magnificence des harnois, & avoient chacun autour de leurs Chevaux plus de 30. Domestiques. On voyoit ensuite paroître le Kam de Tartarie à la droite du Vizir; il attiroit les regards de tout le monde, par son air majestueux, & par une Physionomie gracieuse; il sourioit à la vûe de tous les Francs qu'il appercevoit, & les saluoit d'un signe de tête; il portoit une Veste ou Robbe d'un drap couleur de pourpre, fourrée de Martre zibeline que le G. S. lui avoit envoyée avec un Bonnet de la même fourrure, & il avoit un Poignard enrichi de diamans. Le G. V. jettoit de tems en tems de l'argent au Peuple, suivant la coûtume des Turcs, lorsqu'ils veulent faire honneur aux Princes Etrangers, & donner des marques de réjouissance & de satisfaction.

La maison du G. V. qui est extrêmement nombreuse, suivoit ce premier Ministre, & précédait son Kiaya ou Lieutenant qui marchoit seul, & qui étoit suivi des tambours, des timbales, des hautbois, des fifres &c. du Grand-Seigneur & du Grand-Vizir, qui ne cessèrent de se faire entendre pendant toute la Marche, & jusques au Palais destiné pour le Kam.

Le fils du Kam, & deux de ses neveux suivis d'environ 400. Tartares, fermoient la marche; ces 3. Princes étoient montés sur des Chevaux Tartares, ils étoient vêtus de Robes fourrées d'hermine, dont le G. V. leur avoit fait présent; ils avoient pour toutes armes chacun un sabre & un carquois garni de flèches.

L'équi-

1850 MERCURE DE FRANCE.

L'équipage des Tartares se ressentoit de la simplicité de ces Peuples belliqueux , la plupart d'entr'eux n'étoient couverts que d'une peau d'ours , qui pendant le jour leur sert d'habillement , & pendant la nuit de lit & de couverture ; ils étoient armés d'arcs , de fleches & de carquois , & leurs Chevaux maigres & décharnés , mais infatigables à la course , avoient pour tout harnois de mauvaises selles , la plupart de bois ; des cordes leur servoient de brides & d'étriers.

Cette Cavalcade arriva au Palais du Kam , vers les 4. heures ; le reste de la journée se passa en complimens jusqu'à l'heure du souper , qui avoit été préparé par les Officiers de la bouche du Grand-Seigneur.

Le 27. le Moufti à la tête des gens de la Loi , vint voir le Kam ; il ne s'étoit pas trouvé à l'entrée , parce que ce Corps ne marche jamais en Public que dans les Cerémonies où se trouve le Grand-Seigneur , ou quelque'un des Princes ses Enfans ; il en est de même de la milice , dont le Chef suivi de ses Officiers , vint aussi visiter le Kam. Ce Prince a vû très-souvent Sa Hauteſſe , & on lui a donné sur le Canal plusieurs Fêtes avec des feux d'artifice pendant tout le séjour qu'il a fait à Constantinople ; le Vizir , le Capitain-Pacha , le Kiaya , & tous les autres Seigneurs de la Cour , l'ont regalé splendidement.



EXTRAIT

A O U S T. 1729. 1851

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Ispaham , par Reched Pacha , Ambassadeur du Grand-Seigneur , auprès d'Acheraf Kam , du 9. Avril 1729. reçue à Constantinople le 2. Juin..

E Tant arrivé à trois journées d'Ispaham , Acheraf-Kam m'envoya un des Officiers de sa Cour , nommé Aeder-Kam , pour me faire compliment sur mon heureuse arrivée ; ce Kam me traita splendidement pendant 3. jours sous des Pavillons que l'on avoit fait dresser pour me faire honneur ; nous nous mîmes en marche le quatrième jour ; je rencontrai sur ma route un des Grands Seigneurs de la nouvelle Perse , qui se nomme Bulian-Khan ; ce Seigneur qui est proche parent de l'Atemadoulet , ou Premier Ministre , avoit été envoyé à ma rencontre avec quatre mille personnes de cortège. Après les premiers complimens de civilité , il me dit qu'Acheraf son Maître m'attendoit depuis long tems , avec une grande impatience , qu'il avoit donné des ordres pour me faire une reception honorable , & que le Palais qui m'avoit été destiné étoit prêt ; je continuai ma marche avec Bulian-Khan jusqu'à une heure de chemin d'Ispaham , où je trouvai le Kouroudgi Bachi , ou Grand-Maître des Cerémonies , qui me conduisit à un Palais , situé hors la Ville d'Ispaham , appelé *Sirdgé-Seray* , ou le palais des Moineaux.

Le même jour , Acheraf-Kham m'envoya trois Bourses qui font la somme de mille cinq cens écus. Quelques jours après , l'Atemadoulet me fit dire que je pourrois aller à son

1852. MERCURE DE FRANCE.

son audience si tôt que je serois prêt ; je le fus le 20. du mois de Mars , & le 27. je vis ce premier Ministre , à qui je remis la Lettre du Grand-Vizir. Il me tint des discours assez honnêtes , & me dit qu'Acheraf-Kham devant aller en personne du côté de Mechhed , dans la Province de Korassan , contre le Prince Thamas , il vouloit auparavant me donner mon audience ; qu'ils étoient bien fâchés que les ennemis qu'ils avoient à repousser de tous les côtés ne leur permissent pas de me traiter avec la magnificence qu'ils auroient souhaité ; je lui répondis que l'on ne m'avoit pas envoyé auprès du Kham pour mettre aucun obstacle à l'expédition de ses affaires ; mais pour confirmer la nouvelle amitié qu'il avoit contractée avec la Porte ; que je verrois Acheraf lorsqu'il le souhaiteroit , & qu'immédiatement après je partiroy ; le jour fut fixé au 29. Mars.

Le Kouroudgi-Bachi vint me prendre dans mon Hôtel avec un nombreux cortège , & me conduisit au Palais où étoit Acheraf , appelé *Dgil-Sutoun* , ou le Palais des quarante Colonnes , qui est hors la Ville. Acheraf étoit assis sur le Trône des anciens Rois de Perse , tout brillant de pierreries , il portoit sur sa tête la Couronne de Schach-Usséin , & toutes les autres ornemens Royaux de ce malheureux Prince ; il étoit entouré des Grands de sa Cour ; je lui presentai la Lettre Imperiale qu'il reçût debout ; & l'ayant baïlée & portée sur sa Tête , il alla lui-même la poser sur une espece de corniche ou de console , d'où pendoit une Etoffe superbe , enrichie de pierreries. Le Kham me demanda ensuite comment se portoit l'Empereur des Musulmans , & près que j'eus répondu à ses civilités , je me retirai.

A O U S T. 1729. 1833

retirai , le saluant , en portant mes mains sur le front , & en penchant le corps à demi. Je fus ramené dans mon Palais dans le même ordre que j'avois été conduit à l'audience. Le même jour on m'envoya six Bourses qui font trois mille écus. On jugera facilement par cette médiocrité, de l'état de misere dans lequel le Royaume de Perse est réduit; elle y est si grande que l'on meurt de faim dans la Ville d'Ispaham , où l'on ne trouve , à quelque prix que ce soit , aucune des choses les plus communes & les plus nécessaires à la vie ; ce qui joint à la crainte continuelle où sont ces Peuples d'être mis à feu & à sang par divers Partis , & par les guerres intestines qui regnent parmi eux , les réduit dans la situation du monde la plus affreuse & la plus pitoyable.

Ce fut en partie pour nous cacher les calamités qui regnent dans Ispaham , que l'on nous fit dire de prendre au plutôt notre audience de congé , sous pretexte qu'Acheraf Kham devoit partir pour aller combattre Schah Thamas , qui menaçoit à tous momens la Ville d'Ispaham d'un second siege. Acheraf Kham pour n'être point surpris faisoit travailler continuellement à fortifier Ispaham , & encourageoit lui-même les travailleurs par sa présence & par son exemple , revêtu d'habits fort simples.

Le jour de mon audience de congé ayant été réglé au 6. Avril , j'allai avec les mêmes Cerémonies qui avoient été observées à ma premiere audience chez le Kham , où je fus reçu avec toute sorte de marques d'honneur. A mon retour chez moi , j'appris que deux de mes Domestiques , les mieux faits de ma suite , avoient été débauchés par les Persans ;

&c.

1854 MERCURE DE FRANCE.

& qu'ils s'étoient sauvés dans la Ville avec tout ce qu'ils avoient pû enlever de plus précieux dans mon Palais ; j'envoyai sur le champ à l'Atemadoulet, pour que l'on eût à faire chercher ces Voleurs domestiques, afin que j'en fisse la punition que je jugerois à propos. La maniere ferme & résolue dont je m'y pris, me fit réussir dans cette affaire, mais non pas sans peine ; aussi-tôt que l'on m'eut conduit ces deux jeunes gens, j'ordonnai que l'on leur coupât la tête dans la Cour même de mon Palais ; j'appris d'eux qu'ils s'étoient enfuis à la sollicitation de deux Khams Persans ; j'en portai ma plainte ; mais l'on ne m'a pas encore donné satisfaction. Acheraf m'a fait envoyer douze Bourfes, qui est le present de congé. Je me prépare à partir, & je compte me mettre en chemin le premier jour de la Lune de Ramadam.

RUSSE.

ON apprend de Constantinople, que le 11. de Juin on tint un grand Divan au Serail ; que le 13. on fit partir pour Moscou un des principaux Officiers du Grand-Seigneur, avec nouveau Projet de Pacification pour terminer tous les différends qui auroient pû occasionner une rupture. Cet Officier a ordre d'assurer le Czar que le G. S. rappellera toutes ses Troupes de Perse aussi-tôt qu'il aura reçu des avis certains que S. M. Cz. sera convenu pour le bien de la paix, d'abandonner quelques Provinces de la Mer Caspienne qu'elle ne peut conserver sans s'exposer aux hazards d'une guerre qui coûteroit des dépenses immenses aux deux Empires.

Le Czar a différé pour quelques jours son départ

A O U S T. 1729. 1855

départ pour Wonirof, Maison de plaisance près de Veronitz, à cause des Dépêches arrivés depuis peu de Derbent, sur lesquelles S. M. Cz. a tenu plusieurs Conseils & conféré avec quelques Officiers Generaux. On a publié depuis à Peterbourg, que le Sultan Acheraf avoit fait faire aux Generaux Moscovites de nouvelles propositions de Paix, & qu'il offroit de s'en rapporter au G. S. au sujet des différends qui ont retardé jusqu'à présent la conclusion de cette Paix. Ces propositions auroient été acceptées par S. M. Cz. si le Sultan Acheraf n'avoit pas demandé pour Préliminaire du Traité que le Czar lui restituât Backu, & qu'il fit razer la Forteresse d'Andreof; mais ces deux Places étant les plus importantes de celles dont le feu Czar a fait la conquête en Perse, S. M. Cz. est dans la résolution de les conserver à quelque prix que ce soit, & elle a envoyé ordre à ses Generaux de ne point entrer en négociation qu'au préalable la possession ne lui en fût confirmée par un Acte authentique qui devînt le premier article du Traité proposé par le Sultan Acheraf.

L'Amiral Sievers a fait depuis peu la Revûe generale des Matelots qui servent sur la Flote de S. M. Cz. ils sont au nombre de 12000. tant Nationaux qu'Etrangers. Cet Amiral a envoyé en Cour un nouvel Etat de la Marine, par lequel il paroît que S. M. Cz. a actuellement dans ses Ports 52. Vaisseaux de ligne, 10. Frégates, 46. grosses Galeres & plus de 80 autres Bâtimens plats armez en guerre.

P O L O G N E.

LE Roi a résolu de former un Régiment de Grenadiers, de la taille de ceux qui composent le Regiment du Roi de Prusse; chacun s'en-

S'empresse à lui donner des hommes d'une grandeur extraordinaire, & la Princesse, veuve du Prince Constantin Sobieski, ayant fait présent à S. M. pour ce Régiment, de quatre de ses Heyduques; le Roi lui a envoyé un Carosse avec un Attelage de six beaux Chevaux.

Quelques personnes mal intentionnées, ont répandu depuis peu des Ecrits séditieux, dans lesquels on veut persuader que malgré les assurances données par S. M. il sera question dans la Diète generale de la succession à la Couronne. Comme ces Ecrits ont causé de l'inquiétude dans quelques Provinces, le Roi a ordonné qu'on fit les perquisitions nécessaires pour en découvrir les Auteurs.

On a publié en Saxe une nouvelle Ordonnance du Roi de Pologne, qui oblige les différens Etats de son Electorat, de fournir aux Officiers de ses Troupes, les hommes dont ils auront besoin pour leurs Recrues, depuis l'âge de 20. ans jusqu'à 30.

M. Walther, Secrétaire de l'Ambassade du Roi à Stockholm, a apporté à S. M. la nouvelle de la conclusion de la Paix entre la Couronne de Suede & l'Electorat de Saxe, qui a été réglée par une Déclaration réciproque, dont l'échange s'est fait le 29. du mois de Juin.

Voici la Lettre que le Roi de Suede a écrite au Roi de Pologne, au sujet de cette Paix, & la Réponse de S. M. Pol.

*A Frederic-Auguste, Roy de Pologne, &c.
Salut, &c.*

TRES-PUISSANT PRINCE, &c.

NOUS FREDERIC, par la Grace de Dieu,
Roi de Suede, &c. Comme dès le commencement.

ment de notre Regne, un de nos premiers soins a été de vivre en parfaite intelligence avec toutes les Puissances Etrangères, & principalement avec celles qui nous sont voisines, nous avons été principalement attentifs à rétablir par des voyes amiables, l'amitié & l'union, qui, comme il est notoire, ont été troublées entre le feu Roi Charles XII. notre Prédecesseur de glorieuse mémoire, & V. M. de même qu'entre leurs Etats respectifs, Prouvinces & autres Terres, situées dans l'Empire : Et comme tout ce qui a donné lieu aux précédens troubles, ou ce qui les a entretenus, a totalement cessé depuis long-temps de part & d'autre, & que d'ailleurs, tant de notre côté que de la part de V. M. le desir de voir l'ancienne amitié & bon voisinage rétablis, s'est manifesté, de plus en plus, par où les Sujets de part & d'autre jouissent de la tranquillité & de la Paix ; en sorte qu'il semble n'y manquer plus rien que de voir ces viës loüables & chrétiennes, confirmées & rendues publiques par une Déclaration solennelle & par écrit ; nous n'avons pas voulu manquer de notre côté de la mettre en execution, en consequence de la convention faite dans les Cours respectives. & en consideration d'une pareille Déclaration qui nous a été promise de la part de V. M.

C'est pourquoi nous déclarons de la maniere la plus solennelle, par notre presente Lettre, promettons & voulons que dès-à-present entre nous & nos Successeurs à la Couronne, comme aussi entre le Royaume de Suede & ses Prouvinces & Pays, situez tant au dedans que hors l'Empire, d'une part, & V. M. & ses Successeurs à l'Electorat de Saxe & autres Prouvinces & Terres y appartenantes, tant au dedans qu'au dehors l'Empire, d'autre part, tous les précédens troubles & différends, quelque nom qu'on puisse leur donner

1858 MERCURE DE FRANCE.

donner, cesseront & seront abolis, & demeureront dans un éternel oubli : nous voulons au contraire qu'il y ait une Paix générale & durable, & une amitié sincère, & que bien loin qu'on puisse de part ou d'autre, ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, entreprendre la moindre chose qui soit opposée, on songe au contraire à avancer & soutenir l'honneur, le bien & l'utilité réciproque, en prévenant de part & d'autre les dommages, & qu'on ne néglige rien pour rendre constante & solide la Paix rétablie entre Nous & V. M. & les Sujets respectifs d'une manière qu'elle ne puisse jamais être rompue ni troublée.

Et comme nous donnons à cette notre Déclaration, une force pareille à celle d'un Traité formel de Paix, & que nous nous obligons d'exécuter le contenu, de la même manière que s'elle avoit été établie & conclue par des Négociations dans les formes, nous attendons la même chose de la part de V. M. d'autant plus que pour l'intérêt commun, on est déjà convenu à cet égard, & que nous avons en V. M. une confiance fraternelle.

Au surplus, nous sommes toujours prêts à témoigner à V. M. toute sorte d'amitié. Fait à Stockholm le 9. May 1729.

De V. M. le très-affectionné Frere,
Oncle & Voisin, signé FREDERIC,
& plus bas, Cederncreutz.

REPONSE du Roy de Pologne.

A Frederiz, Roy de Suede, &c. Salut, &c.

TRES-PUISSANT PRINCE, &c.

NOUS FREDERIC AUGUSTE, par la Grace
de

A O U S T. 1729. 189

de Dieu, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, &c.
Nous avons fait avec beaucoup de contentement la lecture de la Lettre de V. M. du 9. May, d'autant que nous en avons trouvé le contenu entierement conforme aux sentimens que nous avons témoigné il y a longtems, & que nous avons fait constamment paroître, principalement depuis l'avenement de V. M. au Trône, suivant son propre aveu, une pareille inclination & desir pour le rétablissement de l'amitié & union, qui, comme le marque V. M. ont été troublées entre nous & le feu Roi Charles XII. de glorieuse memoire, Prédecesseur de V. M. & notre Electorat, Provinces & Pays respectifs situez dans l'Empire.

Dans cette situation d'affaires, & après que, comme le remarque fort bien V. M. tout ce qui a donné lieu aux précédens troubles, ou ce qui les a entretenus, a réellement cessé depuis long-tems, & qu'au contraire la correspondance & la bonne harmonie a été renouvelée & augmentée de temps-en-temps, par où nos Sujets de part & d'autre se voyent depuis plusieurs années, rétablis dans leur précédente tranquillité, & jouissent en effet de la Paix, en sorte qu'il semble qu'il n'y manque plus à present que de confirmer par une Déclaration solennelle & par écrit, ces vûes loüables & chrétiennes.

Comme donc nous recevons avec un cœur sincere la déclaration de Paix de V. M. faite suivant la convention, & que nous étions prêts de faire à V. M. une pareille Déclaration, nous déclarons par la presente, de la maniere la plus solennelle, promettons & voulons que dès à present entre nous & nos Successeurs à l'Electorat de Saxe, Provinces y appartenantes & autres situées dans l'Empire, d'un côté, & V. M. & ses

4360 MERCURE DE FRANCE.

ses Successeurs à la Couronne & Royaume de Suede, Provinces & Terres y appartenantes, situées tant au dedans que hors l'Empire, tous les precedens troubles & differends cesseront, seront abolis & demeureront dans un éternel oubli : Nous voulons au contraire qu'il y ait une Paix generale & durable ; & que bien loin qu'on puisse de part ou d'autre, ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, entreprendre quelque chose qui y soit opposée, on songe au contraire à avancer & soutenir l'honneur, le bien & l'utilité réciproques, en prevenant de part & d'autre les dommages, & qu'on ne neglige rien pour rendre constante & solide la Paix rétablie entre nous & V. M. & les Sujets respectifs d'une maniere qu'elle ne puisse jamais être rompue ni troublée.

Et pour plus grande force de cette notre Déclaration, nous voulons qu'elle ait la même vigueur qu'un Traité formel de Paix, & nous nous obligeons d'en executer le contenu, de la même maniere que si elle avoit été établie & conclue par des Négociations dans les formes, d'autant plus que pour l'intérêt commun, on est déjà convenu à cet égard, & que nous avons pareillement une confiance fraternele en V. M.

Au surplus, nous sommes toujours prêts à témoigner à V. M. toute sorte d'amitié. Fait à Varsovie le 2. Juin 1729.

**De V. M. le très-affectionné Frere
& Oncle, signé, AUGUSTE, Roy.
& plus bas, E. C. Comte de
Manteuffel.**

La Fête de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, dont le Roi de Pologne est Souverain & Grand-Maître, fut célébrée le 3. de ce mois avec les ceremonies

A O U S T. 1729. 1861

ceremonies accoustumées, & tous les Chevaliers de cet Ordre qui sont à Varsovie, eurent l'honneur de dîner avec S. M.

On fait marcher plusieurs Détachemens des Troupes de la Couronne du côté de la Courlande & du Grand-Duché de Lithuanie, pour observer le mouvement des Troupes du Czar, qui s'assemblent sur la Frontiere de ces Provinces, où elles doivent former, à ce qu'on assure, un Camp de 20. ou 30. mille hommes.

D A N N E M A R C.

LE grand deuil que le Roi, la Reine & toute la Cour ont pris pour la mort du Prince Charles, frere de S. M. sera de six mois, & on doit pendant ce temps-là sonner tous les jours à une certaine heure, les cloches des Eglises de Copenhague. On fait de grands préparatifs pour les Obseques de ce Prince, dont le Corps sera porté à Rotschild, pour y être inhumé dans le Tombeau de la Famille Royale.

Le 27. du mois dernier, vers les huit heures du soir, le Corps du feu Prince Charles, frere du Roi, fut porté de Wemmelstorf à Rotschild, sépulture de la Maison Royale, où il fut inhumé le lendemain avec beaucoup de pompe & de magnificence. Un Détachement des Gardes du Corps du Roi, commandé par le Major Esman, commençoit la Marche; il étoit suivi de M. Wieregg, faisant la fonction de Maréchal, accompagné de douze Pages à cheval, & de seize Valets de Pied du Roy, qui précédoient le Char du Corps, couvert d'un Poêle de Velours noir, & attelé de huit chevaux caparaçonnez de deuil. Après ce Char marchoient, suivant leur rang, vingr Carosses à six chevaux, dans lesquels étoient le Grand Chan-

H celier

celier, le Grand-Chambellan & le Chef du Conseil du feu Prince, le Comte de Reventlaw, le Comte de Laurvigg, les Conseillers Privez & plusieurs autres personnes de distinction : la Marche étoit fermée par un second Détachement des Gardes du Corps. Le Corps du Prince Charles étant arrivé à l'Eglise, fut placé sous un Dais devant l'Autel : l'Evêque de Coppenhague ayant prononcé l'Oraison Funèbre, on fit l'inhumation avec les ceremonies accoutumées, & on sonna toutes les cloches de la Ville, les Bourgeois étant en haye & sous les armes, ainsi qu'un Bataillon des Grenadiers de la Garde.

Le Prince Royal, qui par la mort du Prince Charles, son Oncle, herite du Château Jagers-Priers, est allé en prendre possession.

A L L E M A G N E.

ON fait à Vienne de grands préparatifs pour célébrer la fête de la Canonisation du Bienheureux Jean Népomucène. L'Empereur a donné mille Ducats, & la principale Noblesse 10000. florins pour contribuer aux frais extraordinaires de cette Solemnité.

On apprend de Bonn, que la Chasse du Héron, que l'Electeur de Cologne & le Duc Ferdinand de Baviere ont faite aux environs de Bruel, a très-bien réussi, nonobstant le petit nombre de ces Oiseaux qu'il y a eu cette année partout ailleurs ; les Faucons de S. A. Electorale en ont pris 113.

I T A L I E.

LE 6. Juillet, le Pape tint un Consistoire secret, dans lequel S. S. proposa l'Archevêché de Bourges pour l'Abbé de Roye, l'Evêché

ché titulaire de Nitria *in partibus Infidelium*, pour l'Abbé Robulle, &c. Le Cardinal Ottonboni, Protecteur des affaires de France, préconisa l'Archevêché de Paris pour l'Archevêque d'Aix, l'Evêché de Bayeux pour l'Abbé d'Albert, & quelques autres Abbayes.

Le 12. du même mois, le Pape assista à la Congrégation des Rites qui se tint pour la Beatification du venerable Vincent de Paul, François, Fondateur des Missionnaires; le Cardinal de Polignac, chargé des affaires de France, fit la proposition.

On a tiré par ordre de S. S. de l'Eglise de S. Pierre, deux scelerats qui s'y étoient réfugiés après avoir assassiné un homme, & ils ont été conduits dans les prisons.

Le 13. on eût à Rome un grand Orage, le tonnerre qui tomba en plusieurs endroits, endommagea beaucoup la Maison du Baron C Ricci & une autre devant l'Eglise de S. Ignace.

Le même jour, on ressentit à Velletri un Tremblement de terre assez violent, qui n'avoit cependant pas causé beaucoup de dommage: les habitans qui s'étoient sauvés dans la campagne, eurent beaucoup de peine à se résoudre à rentrer dans la Ville.

Le même jour il y eut à Naples un Orage terrible, qui causa beaucoup d'effroi à toute la Ville: la pluie tomba avec tant d'abondance, que les Aqueducs Royaux qui conduisent l'eau dans la Ville, furent rompus par les torrens: la grêle causa des dommages considérables; toutes les Vignes, jusqu'au Cap de Massa, furent arrachées & les autres fruits de la terre hachés, sans esperance d'aucune récolte.

Le bruit court à Rome que S. S. tiendra incessamment un Consistoire secret pour la préconisation de l'Archevêque de Trèves & de

H ij PE

1864. MERCURE DE FRANCE.

L'Evêque de Wurtzbourg qui ont fait les remises nécessaires pour l'expédition de leurs Bulles.

La Confrairie du Scapulaire marchant ces jours passez en Procession, fut mise en desordre par un Cocher du Prince Chiggi, qui voulant passer devant le Carosse du Comte Bolognetti, donna quelques coups de fouet à ses Chevaux qui bleiserent plusieurs personnes; le desordre auroit été plus grand qu'il ne le fut, si un Détachement du Régiment d'Avignon ne fût accouru pour prévenir l'effet de la colere du peuple.

On a publié à Milan une nouvelle Ordonnance du Senat, qui exclut du Commerce les vieux Testons, les vieux Paules & toutes les Monnoyes de cuivre étrangères.

ESPAGNE, PORTUGAL.

LE 2. Juillet, on fit à Lisbonne dans la Maison de la Misericorde, l'Electiion des Officiers qui en auront l'administration jusqu'au commencement du mois de Juillet prochain. Dom François Xavier de Menezés, Comte d'Ericeira, fut élu Pourvoyeur de cette Maison; Dom Joseph de Saldanha, Secretaire; Dom Diegue Fernand de Almeida, Receveur des Aumônes; Dom Louïs de Almeida, Dom Michel Pereira ForjasCouthinho & le Desembargador Jean Correa de Abria, furent choisis pour être Visiteurs, & on élut Majordome des Prix Dom Etienne de Menezés, Comte de Tarouca. Les Lettres du Port de sainte Marie en Espagne, portent qu'on croyoit que la résolution de la Cour d'Espagne sur la distribution des Effets du dernier retour des Gallions, seroit déclarée avant la fin du mois de Juillet dernier

dernier, & que dans cette esperance on continuoit à Cadix de charger des Marchandises sur la Flote qui doit partir cette année pour la Nouvelle Espagne.

On a appris depuis que S. M. Catholique a déclaré ses intentions sur la distribution des Effets des Gallions, & que l'ordre a dû être envoyé le 30. du mois dernier à Cadix, pour les faire remettre aux Particuliers qui ont intérêt dans ce retour.

Dom Joseph Patinho, ayant fait assurer les Négocians de Cadix, que le Roi ayant signé un Decret pour leur faire délivrer les Effets qui leur appartiennent dans le dernier retour des Gallions, le Chargement de la Flotille, qui ne le faisoit que très-lentement, a été achevé en moins de trois jours; desorte que cette Flote n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Les dernieres Lettres de la Chine, arrivées par la voye de Lisbonne, portent que le 10. Octobre de l'année dernière, on avoit ressenti à Pecquin, Capitale de l'Empire, les premieres secousses d'un Tremblement de terre qui avoit duré quatre jours, & s'étoit étendu dans les Provinces de Xamoy, Honan & Canton, où il avoit renversé plusieurs Temples & autres Edifices publics, & enseveli sous les ruines un très-grand nombre d'habitans; que le Palais Imperial de Pecquin avoit été presque détruit, que cet événement dont il n'y a point d'exemple dans les Annales de l'Empire, avoit causé une consternation generale, que l'Empereur avoit ordonné des Prieres publiques pendant quatre jours pour appaiser la colere du Ciel; & que pendant le temps de ces Prieres on avoit reçu avis qu'un Fils de l'Empereur avoit entierement défait l'armée du Grand Ti-

1866 MERCURE DE FRANCE.

bat & achevé la conquête de ce Royaume qui avoit été réuni à l'Empire de la Chine par cette victoire.

On apprend de Barcelone, qu'on y faisoit des préparatifs considérables & de grands amas de Provisions pour une Flote du Roi d'Espagne qu'on y attend incessamment, & qu'on y préparoit des habits neufs pour dix mille hommes qu'on croyoit devoir être embarquez sur la Flote.

GRANDE BRETAGNE.

LE premier de ce mois, la Reine se rendit à Londres pour voir le nouveau Pont que l'on construit sur la Tamise, entre Fulham & Putney, après quoi S. M. retourna dîner à Kensington.

Le Parlement qui devoit s'assembler le 2. de Septembre, fut encore prorogé jusqu'au 27. dans le Conseil qui se tint le 28. Juillet.

La Reine a donné ordre de payer toutes les Pensions ou appointemens dûs aux Domestiques du feu Roi; les Officiers de la Maison du Roi & ceux du Prince de Galles, ont aussi touché depuis peu tout ce qui leur étoit dû.

Il y a actuellement sur la Tamise dix Vaisseaux de la Compagnie de la Mer du Sud, nouvellement arrivez de Groenland; neuf desquels ont rapporté douze Baleines & demie, & le dixième est chargé de Fanons & de l'huile de Baleine qu'il a retiré d'un Vaisseau étranger échoué sur la Côte. Les Capitaines de ces Navires ont confirmé les premiers avis qu'on avoit eus que les Vaisseaux de cette Compagnie avoient pris entre eux 35. Baleines & demie, sans compter ce qu'ont pu prendre quatre autres Bâtimens qui sont allez jusqu'au Détroit de Davis.

MORTS.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

Dame Marie de Montenegro , épouse du Baron de Varent, Echanfon de l'Empereur, & Grand Ecuyer de la Reine d'Espagne, veuve du Roi Charles II. mourut le 11. Juillet, dans la 50^e année de son âge.

Henry Richard, Laurent, Comte de Daun de Sasseinheim, Seigneur de Kirchfereu, Comte du S. Empire Conseiller d'Etat & du Conseil de Guerre, Chambellan de l'Empereur, General de l'Artillerie & Major des Gardes de Vienne, mourut dans cette Capitale le 13. du mois dernier, âgé de 56. ans.

Le même jour, Dom Gaspard de Portocarrero, Duc de Noxera, & Comte de Palma, mourut à Madrid, âgé de 42. ans. Il étoit Neveu du feu Cardinal Portocarrero, & le dernier de sa Maison, ne laissant point d'enfans mâles.

Joseph Charles Emanuel, Prince Hereditaire de Sultzbach, mourut le 18. Juillet dans le Château d'Oggersheim près Manheim, dans la 35^e année de son âge, étant né le 2. Novembre 1694. Il étoit fils de Theodore, Prince de Sultsbach, & de Marie-Eleonore Amelie, fille de Guillaume, Landgrave de Hesse-Rottembourg, & il avoit épousé Sophie-Auguste de Neubourg, fille de l'Electeur Palatin, morte en couches à Manheim le 30. Janvier 1728. Le Corps de ce Prince fut transporté le 20. du même mois, du Château d'Oggersheim à Heydelberg, & il fut mis le lendemain dans l'Eglise des Carmes, auprès de celui de la Princesse son Epouse.

H iij Dom

1868 MERCURE DE FRANCE.

Dom François Coloma de la Cerda , Comte de Bannos & de Elda , mourut à Madrid le 19 du même mois , dans la 30^e année de son âge.

ADDITION.

aux Nouvelles Etrangères.

LA Fête de S. Pierre, dont le Czar porta le nom , fut célébrée le 9. de Juillet à Moscou , avec beaucoup de solennité. Les principaux Seigneurs de la Cour, les Ministres Etrangers & plusieurs autres personnes de distinction, eurent l'honneur, à cette occasion, de complimenter S. M. Cz. de lui baiser la main & de l'accompagner à l'Eglise Cathédrale du Cremelin, où ce Prince se rendit en grand cortège. La Marche commença par un Détachement des Grenadiers à cheval de la Garde de Preobazinski, qui furent suivis par les Pages du Czar, les Gentilshommes de la Cour & de la Chambre, & les Chambellans deux à-deux à cheval: S. M. Cz. parut ensuite à cheval, accompagnée de son premier Gouverneur & de son premier Chambellan: la Garde des Chevaliers marcha immédiatement après le Czar, sous le commandement du General de Mamonof, qui en est le Lieutenant: le premier Carrosse du Czar attelé de huit chevaux & plusieurs autres Carrosses, tant de la Cour que des Seigneurs, tous à six chevaux, avec leurs Officiers à cheval, finirent le Cortège. Après le Service, les Gardes du Corps & quelques autres Régimens que le Prince Dolhorucki, Feld Maréchal Général, avoit fait mettre en bataille dans la place de l'Eglise

glise firent une décharge generale de leur Mousqueterie, à laquelle les Canons des Remparts répondirent. L'a près midy il y eut au Palais un repas magnifique de plusieurs tables, auxquelles les Ministres Etrangers furent invitez de se trouver : ce repas fut accompagné d'un Concert d'Instrumens & suivi d'un très-beau Feu d'artifice, après lequel on commença un Bal qui dura jusqu'à quatre heures du matin.

On a chanté un *Te Deum* solennel à Dresde, à l'occasion du Traité de Pacification conclu depuis peu entre la Couronne de Suede & l'Electorat de Saxe; & il y eut le même jour un Feu d'artifice dans la Place du Palais, & des Illuminations dans toutes les rues de la Ville.

On mande de Vienne qu'il a été résolu dans le dernier Conseil, de transporter à Trieste tout le commerce qui se faisoit cy-devant à Fiumé, parce que le Port de la premiere de ces deux Places est plus grand, & que l'entrée en est moins difficile pour les Vaisseaux.

Les Lettres d'Hanover portent que le 16. de ce mois, le Roi d'Angleterre, après avoir fait la Revûe de ses Troupes, qui sont au nombre de 12118 hommes, & qui étoient campés dans une Plaine voisine de Lunebourg, vit passer devant le Château, vers les neuf heures du soir, les Ouvriers des Mines de Sel du Pays de Lunebourg, lesquels s'étant rangez dans la Place, y danserent en presence de S. M. Britanique.

On écrit de Meckelbourg, que le Commandant de Domitz, avoit reçu une remise considerable pour faire construire un nouveau Fort près de cette Place. Ces Lettres ajoutent que la Noblesse de ce Duché avoit écrit à S. M. Brit. pour la prier de lui procurer par ses

H v bons

1870 MERCURE DE FRANCE:

bons offices auprès de l'Empereur, un Gouvernement conforme aux Privilèges des Gentilshommes, & qui pût faire cesser les troubles du Pays.

On apprend par les dernières lettres de Cadix, que la Flote destinée pour la nouvelle Espagne, en étoit partie le 8. de ce mois avec un vent favorable, sous les ordres du Marquis Mari, Lieutenant General des Armées Navales du Roi d'Espagne. Elle est composée de 18. Vaisseaux Marchands, escortez par quatre Vaisseaux de Guerre, qui sont le *S. Antoine*, le *Blandon*, la *Salomé* & le *Volant*. Ces Lettres ajoutent que le 5. il étoit entré dans la Baye de Cadix deux Vaisseaux de guerre de 70. pieces de Canon chacun, nouvellement construits dans les Chantiers de Guarnizo, près de S. Andero, & qui ont été nommez *la Reine* & le *S. Jacques*. Il est aussi arrivé dans la même Baye deux nouvelles Galiottes à bombes. Quelques Négocians de Cadix ont écrit à leurs Correspondans à Madrid, qu'on continuoit de délivrer aux Intéressés la Cochenille, la Vanille, le Cacao & les autres Marchandises du dernier retour des Gallions.

On mande de Naples, que M. de Thomaso, Juge de la Vicairerie, que l'Empereur a élevé à cette Dignité, à la recommandation du Pape, étant allé vers la fin du mois de Juillet à Capoue, avec douze Officiers de Justice, pour faire quelques procédures Judiciaires, y fut surpris d'une vapeur maligne de la terre, dont il fut suffoqué dans l'instant, ainsi que trois de ceux qui l'accompagnoient.

Les Lettres de Rome portent que le Pape alla au commencement de ce mois en cortège-poser.

poser la premiere pierre de l'Eglise de S. Blaise, & qu'il fit placer dans les fondemens une cassette de fer, remplie de médailles d'or, d'argent & de bronze.

La Cour de Rome a fait menacer le Magistrat de Lucerne d'une excommunication, en cas qu'il continuë de refuser de faire au S. Siege la satisfaction qu'il demande. Ce Canton a envoyé à ce sujet un Député à Bâle, pour prendre des mesures avec quelques Députés des autres Cantons Catholiques, qui y sont actuellement.

On écrit de Londres, que les propriétaires de la Caroline ayant signé depuis peu l'Acte de transport qu'ils ont fait à la Couronne d'Angleterre de tous leurs droits sur cette Province, doivent recevoir incessamment les 20000 livres sterlins qu'on est convenu de leur payer pour le prix de cette cession; que l'Envoyé du Roi d'Angleterre à Stockholm a dépêché un Courier à la Reine, pour lui donner avis que le Roi de Suede & les Senateurs avoient accordé au Czar par un Acte particulier le Titre d'Empereur de Russie; que les Commissaires de la Marine ont fait embarquer depuis peu divers Ouvrages de menuiserie, & une grande quantité de Matériaux pour rebâtir ou reparer les Magazins de l'Isle de Minorque.

Les mêmes Lettres ajoutent que les Portraits du Roi & de la Reine, peints en habits Royaux par M. Charles Gervase, premier Peintre de S. M. Brit. & dont le Roi a fait présent à la Ville de Londres, furent placés, il y a quelque tems, en Gerémonie dans l'Hôtel de Guildhall.

::***:***:***:***:***:***:***

F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 30. Juillet, le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Rambouillet, la Messe de *Requiem*, pour l'Anniversaire de la feuë Reine Marie-Therese d'Autriche, Epouse du feu Roy Louis XIV. La Reine entendit le même jour dans la Chapelle du Château de Versailles, une Messe de *Requiem*, pour le même Anniversaire.

Le 30. Juillet il y eut Concert chez la Reine. M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy, fit chanter le Prologue & le premier Acte de *Phaeton*. La D^{lle} Duclos & le sieur Chassé chanterent dans le Prologue les rôles d'*Astrée* & de *Saturne*; ceux de la Piece, qui sont *Theone*, *Libie* & *Climene*, furent chantez par les D^{lles} Erremens, le Maure & Lenner, & les sieurs Boutelou, Guedon & Chassé, chanterent ceux de *Phaeton*, de *Prothée*, & de *Triton*.

Le 1. Août on chanta le second & le troisième Acte du même Opera par les mêmes Acteurs. Les sieurs Dangerville & Godenneche chanterent les rôles d'*Epa-*
phus

A O U S T. 1729. 1873
phus & de *Merops* ; la D^{lle} le Maure chan-
ta ensuite un morceau détaché du Diver-
tissement du *Retour des Dieux* de M. de
Blamont , qui fit beaucoup de plaisir.

Le 3. on finit par le quatrième & cin-
quième Acte. Le sieur Guedon fit le rôle
de la *Déesse de la Terre* , le sieur le Prince
celui du *Soleil* , & le sieur Godenneche
celui de *Jupiter*.

Le 6. on chanta le Prologue & le pre-
mier Acte de *Thetis & Pelée*. Les rôles
du Prologue de *la Nuit* & de *la Victoire*
furent chantez par les D^{lles} Pithron & Ro-
belin , & le sieur Guedon chanta celui du
Soleil. La D^{lle} le Maure fit le rôle de *The-
tis* , la D^{lle} Lenner celui de *Doris* , & la
D^{lle} Barbier celui de *Cidippe*. Ceux de
Pelée , de *Neptune* , & d'un *Triton* furent
chantez par les sieurs Guedon , Danger-
ville & Godenneche.

Le 8. on chanta le second & le troisié-
me Acte du même Opera par les mêmes
Acteurs. La D^{lle} le Maure chanta ensuite
une Cantate nouvelle , de la composition
de M. de Blamont , intitulée *le Charme de
la Voix* , qui fut parfaitement bien exe-
cutée & très-applaudie.

Le 17. on chanta le quatrième & le
cinquième Acte du même Opera.

Le 20. on executa le Prologue & le
premier Acte d'*Iphigenie en Tauride*. Les
deux,

1874 MERCURE DE FRANCE.

deux rôles du Prologue de *Diane*, & de l'*Ordonnateur* furent chantez par M^{de} Denis & le sieur Dangerville. Les D^{lles} Antier, Lenner & Pithron, firent les rôles d'*Iphigenie*, d'*Electre* & d'*Ismenide*, & le sieur Dangerville celui de *Thoas*. La D^{lle} Antier chanta ensuite une Cantatille de M. de la Lande, qui fut executée avec une grande précision.

Le 22. on chanta le second & le troisième Acte par les mêmes Acteurs. Le sieur Chassé chanta avec applaudissement les rôles d'*Oreste* & de l'*Ocean*. La D^{lle} Antier chanta ensuite un air détaché: *O vous qui d'une aile legere, &c.* qui fit beaucoup de plaisir; la D^{lle} Erremens-avoit chanté le même air le 23. du mois passé.

La D^{lle} Couperin, fille du sieur Couperin, Organiste du Roy, a eu l'honneur de jouer plusieurs fois pendant ce mois devant la Reine plusieurs Pieces de Clavecin, & en dernier lieu, le 24. veille de la fête de S. Louis, pendant le souper de L. M. elle étoit accompagnée seulement par le sieur Besson, Ordinaire de la Musique de la Chapelle & Chambre du Roy, lequel s'est fait une étude particulière pour jouer parfaitement ces sortes de Pieces, en adoucissant extrêmement son violon: ces differents morceaux ont été très-goutés.

Le

A O U S T. 1729. 1875

Le 25. jour de la fête du Roy, les Grands Hautbois jouèrent au lever du Roy différentes Pieces de symphonie, & M. de Blamont fit executer pendant le dîner de S. M. plusieurs Pieces de Symphonie de sa composition par les vingt-quatre violons du Roy.

Le Roy a nommé la Marquise du Muys, Sous-Gouvernante des Enfans de France.

Le 7. de ce mois, l'abbé de Roye, nommé par le Roy à l'Archevêché de Bourges, fut sacré dans l'Eglise des Theatins par l'Archevêque de Roüen, assisté des Evêques de Laon & de Beauvais.

L'Abbé Vivans, Doyen de S. Germain l'Auxerrois, a été nommé Evêque de Fez, *in partibus*, afin de faire les fonctions Episcopales à Strasbourg, pendant l'absence de M. le Cardinal de Rohan; il a résigné son Doyenné & son Canoniat à l'Abbé Fleury, neveu de M. le Procureur General. M. le Cardinal de Rohan lui a donné à la place, un Prieuré, une Prevôté, & une Prébende, dans le Chapitre de Strasbourg.

Le 14. de ce mois, pendant la Messe du Roy, l'Archevêque de Bourges prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le même jour, le Roy prit le deuil pour la mort du Prince Charles, frere du Roy de Dannemarc.

L'an

L'après-midy, le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles, les premières Vêpres de la Fête de l'Assomption de la Ste Vierge.

Le 15. jour de la Fête, le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, entendit la Messe dans la même Chapelle, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Choiseuil, Aumônier du Roy en quartier ; ensuite S. M. toucha un grand nombre de malades.

Le même jour, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château.

L'après-midy, le Roy accompagné du Duc d'Orléans, du Duc du Maine, du Prince de Dombes, & du Comte d'Eu, assista aux Vêpres & à la Procession, auxquelles l'Abbé Tesnieres, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, officia. La Reine entendit les mêmes Vêpres dans sa Tribune.

Le 15. de ce mois, Fête de l'Assomption, la Procession solennelle de l'Eglise Métropolitaine de Paris, qui se fait tous les ans à pareil jour, en execution du vœu de Louis XIII. se fit avec les ceremonies ordinaires. L'Abbé de Gontault, Doyen du Chapitre, y officia, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & le Corps de Ville, y assistèrent en la manière accoutumée.

Le

A O U S T. 1729. 1877

Le 16. les Députez des Etats de Languedoc, eurent audience du Roy, étant presentez par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province & par le Comte de S. Florentin, Secretaire d'Etat, & conduits en la maniere accoutumée, par le Marquis de Dreux, Grand-Maitre des Ceremonies, & par M. Desgranges, Maître des Ceremonies. La Députation étoit composée de l'Archevêque de Toulouse pour le Clergé, qui porta la parole; du Duc de Crussol, Baron de Florençac, pour la Noblesse; de M^{rs} de Voigny & Guerin de Montils, pour le Tiers-Etat; de M. Favier, Syndic general de la Province. Ces Députez eurent ensuite audience de la Reine, & ils rendirent leurs respects à Mesdames de France.

Le même jour le Corps de Ville fit l'Election de deux nouveaux Echevins, qui sont M. Mesnil, Notaire & Conseiller de Ville, & M. Besnier, Orfèvre ordinaire du Roy.

Le 21, le Corps de Ville, (le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête) eut Audience du Roi, avec les ceremonies accoutumées. Il fut présenté par le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maitre des Ceremonies, & par M. Desgranges, Maître des Ceremonies.

M^{rs}

1878 MERCURE DE FRANCE.

M^{rs} Mefnil & Bernier, nouveaux Echevins, prêterent entre les mains de S. M. le serment de fidelité, dont le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, fit la lecture; le Scrutin ayant été présenté par M. Lescapier, Conseiller au Parlement.

Le même jour, le Corps de Ville eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine & à Mesdames de France.

Le même jour, l'Abbé Robuste, nommé Suffragant de l'Archevêque de Reims, fut sacré Evêque de Nitrie, dans l'Eglise de Sorbonne, par l'Evêque de Soissons, assisté de l'Evêque Duc de Laon, & de l'Evêque de S. Brieux.

Le 25. Fête de S. Louis, Roi de France, dont le Roi porte le nom, S. M. après avoir reçu les complimens des Princes & Princesses, & Seigneurs de la Cour, entendit dans la Chapelle du Château, la Messe chantée par la Musique. Il y eut au dîner de S. M. un grand Concert d'Instrumens.

Le Comte de Narbonne Pellet, de la Province de Languedoc & d'une des plus illustres Maisons du Royaume, a eu l'agrément pour acheter au Vicomte de Narbonne, son fils, une Compagnie de Dragons dans le Régiment de M. le Duc d'Orleans.

Le 25. de ce mois, le Roi prit le deuil
pour

A O U S T. 1729. 1879.

la mort du Prince Joseph-Charles Emanuel, Prince hereditaire de Sultzbach.

Le 28. Hadgi-Mehemed Gourab, Secrétaire du Divan de Tripoli, Seid-Moustrapha Cherif Aga, & Aly Aga, eurent Audience du Roi : Hadgi-Mehemed Gourab porta la parole, & dit à S. M. qu'ils étoient envoyez par la République de Tripoly pour témoigner au Roy, au nom des Pacha, Bey, Dey, Aga des Janissaires, Divan & Milice qui composent cette République, la veritable douleur & le sincere repentir qu'ils avoient de tout ce qui s'étoit passé qui avoit pû déplaire au Roi, & pour lui en demander pardon, en suppliant très-humblement S. M. de l'effacer de sa mémoire. Le Roi leur répondit qu'il étoit satisfait de ce qu'ils lui disoient de la part de leur République. Ces trois Envoyez furent presentez à S. M. par le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & leur Discours fut interpreté par M. Petit de la Croix, Secrétaire, Interprete du Roi. Ces Envoyez eurent ensuite l'honneur de saluer la Reine.

Le 29. la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Pontac, son Aumônier en quartier.

Le même jour 29. le Maréchal d'Estrées, Chevalier des Ordres du Roi, Grand
d'Es-

1830. MERCURE DE FRANCE.

d'Espagne, & Vice-Amiral de France, prêta serment & prit séance au Parlement en qualité de Duc d'Etrées, Pair de France.

Le 8. la Lotterie pour le remboursement des rentes de l'Hôtel de Ville, fut tirée en présence du nouveau Prevôt des Marchands & des Echevins, en la maniere accoutumée. Le fonds de ce mois s'est trouvé monter à la somme de 1107146. livres 6. sols 8. deniers, laquelle a été distribuée aux Rentiers pour les lots qui leur sont échus, conformément à la Liste generale qui a été rendue publique. Le lot le plus considerable de ce mois, qui est de 10000. livres, est échu au N°. 791711. sur la Devise : *Je souhaite la paix.*

Le 15. Août, jour de l'Assomption de la Vierge, le Reverend Pere Roger, Secrétaire général de l'Ordre Saint François, qui est parti pour se rendre en Espagne, fut présenté, étant accompagné des Reverends Peres Aubany & Blancvillain, Religieux du même Ordre, & tous deux Procureurs de leurs Provinces, à Sa Majesté, par son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleury.

MAN-

*MANDEMENT de Messieurs les
Vicaires Généraux du Chapitre de l'E-
glise de Paris , Le Siège Archiepis-
pal vacant , pour ordonner des Prières
pour la grossesse de la Reine.*

L Es Vicaires Généraux de l'Archevê-
ché de Paris, le Siège vacant : A
tous les Fideles de ce Diocèse, Salut en
notre Seigneur. Dieu a répandu une nou-
velle benediction sur le Mariage du Roi;
la Reine est sur la fin de sa troisième
grossesse. Toute la France est d'autant plus
obligée à s'y interesser, que nous pou-
vons la regarder avec quelque confiance,
comme ayant été accordée aux Prières
solemnelles ordonnées en ce Diocèse par
feu M. le Cardinal de Noailles notre Ar-
chevêque le premier Octobre dernier, &
qui s'y sont faites jusqu'au commence-
ment de l'Avent avec tant de zele & de
piété, pour obtenir de Dieu un Dauphin.
Le Roi qui ne laisse passer aucune occa-
sion de faire paroître sa Religion, & de
nous apprendre d'avoir sans cesse recours
à Dieu, nous a fait sçavoir que son in-
tention est que nous ordonnions des Prie-
res dans ce Diocèse, pour l'heureuse dé-
livrance de la Reine. Nous remplissons
toutes sortes de devoirs en executant des
ordres

ordres si religieux ; & nous ne pouvons vous trop recommander de prier sans cesse pour la conservation du Roi & de la Reine , pour toute la Famille Royale , & en particulier pour l'heureux fruit que nous attendons.

A ces causes , nous ordonnons que dans toutes les Eglises de ce Diocèse , exemptes & non exemptes , il se dira tous les jours aux Messes hautes & basses , jusqu'à ce que la Reine soit accouchée , la Collecte , la Secrete & la Postcommunion prescrites dans notre Missel , & intitulées , *pro muliere gravida* , en y inserant , suivant la rubrique , *Maria Regina nostra* ; & nous exhortons les Fideles de ce Diocèse , de faire à cette même intention de ferventes prieres , qu'ils accompagneront d'aumônes & de toutes sortes de bonnes œuvres. Si mandons aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdeleine & de saint Severin , & aux Doyens Ruraux de ce Diocèse , qu'ils aient à signifier ces présentes à tous Abbés, Doïens, Prieurs , Curés , Superieurs & Superieures de Communautés seculieres & regulieres , exemts ou non exemts , afin qu'ils s'y conforment. Ordonnons que notre présent Mandement sera lû & publié aux Prônes & Prédications des Eglises , & affiché où besoin sera. Donné à Paris le
vingt

A O U S T. 1729. 188;
vingt-unième Août mil sept cent vingt-
neuf. Par Messieurs les Vicaires Géné-
raux , *signé* ANDRY.

M. le Cardinal de Bissy , Evêque de
Meaux , & Abbé de S. Germain des Prez ,
donna aussi un Mandement le 21. Août ,
pour ordonner des Prières publiques pour
l'heureux accouchement de la Reine , le-
quel étoit conçu en ces termes :

Henry de Thiard de Bissy , par la grace
de Dieu & du S. Siege Apostolique , Car-
dinal de la sainte Eglise Romaine , du
Titre de saint Cyr & de sainte Julite ,
Evêque de Meaux , Commandeur de l'Or-
dre du S. Esprit , Abbé Commandataire
de l'Abbaye Royale de S. Germain des
Prez lez Paris : à nos chers & bien amez
les Curé de S. Sulpice, Prêtres , Recteurs ,
& autres Superieurs & Superieures des
Eglises , Monastères , Hôpitaux , & Com-
munautés Seculieres & Regulieres , qui
sont du Ressort & de la Jurisdiction spi-
rituelle dans l'étendue du Fauxbourg &
Territoire de notre Abbaye de S. Ger-
main , Salut.

Pendant que le Roy prosterné humble-
ment aux pieds du Roy des Rois , deman-
de par d'instantes Prières , que la Reine
qui est sur la fin de sa troisième grossesse ,
mette heureusement au monde le fruit
qu'elle

4884 MERCURE DE FRANCE

qu'elle porte dans son sein ; Nous serions bien peu sensibles à nos véritables intérêts , si nous manquions de joindre nos vœux à ceux de Sa Majesté , pour obtenir la même grâce. D'une heureuse fécondité dépend la paix & le bonheur des Sujets , comme l'affermissement du Trône. Prions donc le Pere des miséricordes qu'il accorde au Roy ce que son cœur desire ; qu'il nous conserve une Reine que ses vertus rendent si digne de l'auguste Nom qu'elle porte , & qu'il répande les trésors de ses bénédictions sur toute la Famille Royale : A ces Causes , &c. Fait à Paris dans notre Palais Abbatial de saint Germain des Prez , ce 21. Août 1729.
Signé HENRY , CARDINAL DE BISSY,
Abbé Commandataire de S. Germain des Prez , &c.

BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye de Notre-Dame des Colonnes , dite de sainte Claire , Ordre de S. Benoist , Ville & Diocèse de Vienne , vacante par la démission de Madame de Scaglia de Veruë , en faveur de Madame Helene de Pont-Dalbarret , Religieuse de cette Abbaye.

Le Prieuré de Notre-Dame de Prouille , Ordre de S. Dominique , Diocèse de S. Papoul,

A O U S T. 1729 1885

Papoul , vacante par la démission de la Dame de la Blache , en faveur de Mad. Jeanne d'Artaignan-Montesquiou , Religieuse du même Ordre.

SUPPLEMENT.

LE 8. il y eut une Eclipsé de Lune , qui fut totale sur notre Hemisphere. Le commencement fut à 11. heures 26. minutes du soir. L'Immerfion à 12. heures 26. minutes. Le milieu à 13. heures 17. minutes. l'Emerfion à 14. heures 7. minutes. La fin à 15. heures 7. minutes. La durée entière fut de 3. heures 41. minutes. La grandeur, de 19. doigts 58. minutes.

Le Roi qui se trouvoit pour lors à Rambouillet , vit cette Eclipsé dans l'Isle des Roches. Le Comte de Toulouze avoit fait illuminer tout le Rocher de Ramblais , ce qui faisoit un effet furprenant à la vûë , dont S. M. & toute la Cour furent charmés. Le Roi y resta depuis onze heures jusqu'à trois , & joua dans le Pavillon de cette Isle. La Musique étoit en dehors , & le tout fut très-bien exécuté.

I *EXTRAIT*

*EXTRAIT d'une Lettre écrite à M.
de Varenne, Avocat en Parlement,
au sujet de son Plaidoyer pour Marie-
Anne Hus, dont il est parlé dans le
Mercure du mois de Juillet dernier, page
1568.*

Vous avez eu, Monsieur, très-grande raison de dire en deffendant la cause de Marie-Anne Hus, que » si parmi les Romains, les gens qui se donnoient en spectacle au Public, étoient réputés infames, il n'en est pas de même parmi nous; les choses ont bien changé; & comme il ne seroit pas juste de confondre les Pièces qui se jouent sur nos Théâtres, dont la Morale est si épurée; avec les anciennes Comédies, qui n'étoient propres qu'à salir l'imagination, & à corrompre les mœurs; de même aussi il y a de l'injustice de se servir, pour décrier les Comédiens François, des loix qui n'ont été faites que contre les Histrions, destinez au divertissement du Peuple de Rome. On ne pense point aujourd'hui sur leur compte, comme on pensoit autrefois: ils contribuent aux plaisirs des plus grands Princes, qui se les attachent par des graces, par des pensions, par des récompenses.

Vous

A O U S T. 1729. 1887

Vous auriez , Monsieur , poussé plus loin cette Apologie , si vous eussiez pû faire entrer dans votre plaidoyer , tout ce que des Docteurs habiles , & d'une morale exacte ont écrit en faveur de la Comedie moderne , & sur-tout si vous aviez eu connoissance de la Declaration du Roi Louis XIII. du 16. Avril 1641. enregistrée au Parlement de Paris , & d'un Arrêt du Conseil d'Etat rendu sous le Regne du feu Roi le 10. Septembre 1668.

Par cette Declaration dont l'esprit est de purger le Théâtre François de toutes representations & de toutes paroles qui peuvent blesser l'honnêteté publique , le Roi s'exprime en ces termes à l'égard des Comédiens: *Et en cas que lesdits Comédiens reglent tellement les actions du Théâtre qu'elles soient du tout exemptes d'impureté ; nous voulons que leur exercice , qui peut innocemment divertir nos Peuples de diverses occupations mauvaises , ne puisse leur être imputé à blâme , ni préjudicier à leur réputation dans le Commerce public.*

L'Arrêt du Conseil cité ci-dessus , rendu en faveur du S^r de Floridor , Comédien du Roi , contre les Commis à la recherche des Usurpateurs de Noblesse , fait connoître que la qualité de Comé-

I ij dien

1838 MERCURE DE FRANCE.

dien ne déroge point , en ce que par cet Arrêt , il plut à Sa Majesté d'accorder audit sieur de Floridor , par les raisons énoncées dans sa Requête , les délais nécessaires , pour rapporter les Titres justificatifs de sa Noblesse , avec desfenses auxdits Commis de faire aucunes poursuites ni contraintes , pour raison de la qualité d'Ecuyer , contre ledit S^r de Floridor , à peine de nullité , de 500. livres d'amende &c.

Cette Declaration du Roi , & cet Arrêt du Conseil, ont été imprimés , & j'ai de l'une & de l'autre des Exemplaires dans mon Cabinet.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de l'Abbaye Royale de Notre Dame de Soissons , le premier Août , au sujet d'un orage extraordinaire.

NOus avons essuyé-ici plusieurs Orages sur la fin du mois passé , mais le plus terrible est celui qui a duré pendant deux jours entiers , sçavoir , le 29. & le 30. de Juillet , il étoit mêlé de pluie , de grêle & de grands coups de tonnerre , presque sans interruption , en sorte que nous avons crû plusieurs fois que notre maison abimeroit, ou que nous peririons par les eaux qui l'inondoient , & qui croissoient à vûe d'œil ; ce n'a été qu'à

qu'à force de beaucoup de travail , aidé de la protection du Ciel , que la Maison a été enfin sauvée par l'écoulement des eaux que ce travail a procuré. Aucune de nos plus anciennes Religieuses ne se souvient d'avoir vû un pareil orage. Au reste , cela n'est rien en comparaison de ce qui s'est passé dans le même tems dans presque tout le Soissonnois. Le dégât fait par des grêles cornuës qui pesoient jusqu'à quatre livres , ne se peut exprimer, Vignes , Bleds , Foins , Vergers , tout a péri en certains endroits , & la désolation est grande par tout ; Dieu seul peut adoucir tant de maux.

Le S. Surugue , Graveur , rue des Noyers , dont on a déjà parlé à l'occasion des deux Estampes du Roman de Dom Quichotte , qu'il a gravées à la satisfaction des connoisseurs , continuë son entreprise , & vient d'achever la graveure d'une troisiéme Estampe du même Roman , laquelle paroîtra au commencement du mois de Septembre prochain. Le sujet de cette Estampe est peint par M. Pater , dont l'habileté est connue , & c'est lui qui continuera toute la suite , que le sieur Surugue se propose de graver avec toute la diligence possible. On distribuë , *gratis* , chez le même Graveur le Catalo-

Liiij gue

1890 MERCURE DE FRANCE.

de toutes les Estampes qui se trouvent dans son Magazin.

Le 25. Fête de S. Louïs, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla, suivant la coutume, à la Chapelle du Château des Thuilleries, où ces Religieux célébrèrent la Messe, pendant laquelle le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, fit rendre les Pains bénits.

L'Académie Françoisè celebra le même jour la Fête de S. Louïs dans la Chapelle du Louvre. On chanta un Pseaume en Musique pendant la Messe, qui fut célébrée par l'Evêque de Soissons, l'un des Quarante de l'Académie : l'Abbé Seguy prononça le Panegyrique du Saint.

L'après midi, cette Académie donna le Prix d'Eloquence à l'Abbé Ragon, & le Prix de Poësie à M. Bourer, Lieutenant General de Gisors, qui a déjà eu celui de l'année 1727.

LES PROGRES DE LA NAVIGATION

Sous le Regne de Louis le Grand.

O D E.

*Qui a remporté le Prix dont on vient
de parler.*

O U m'entraîne Apollon ! quelle immense
Carrière,

A frappé mes yeux effrayez ?

A O U S T. 1729. 1891

Uranie & Clio m'ont ouvert la Barrière ;

Je vois des chemins peu frayez !

Mais d'un illustre effort la gloire est le partage

Si les périls sont grands , le Prix l'est davan-
tage.

Vous qu'implorent dans leurs travaux ,

Le vigilant Pilote & l'Athlete intrépide,

Prêtez, divins Jumeaux, à ma course rapide,

Un feu vainqueur de mes Rivaux.



Tes Conquêtes , LOUIS ! tes Vertus, ta sagesse

Eterniseront nos Combats ;

Déjà sont épuisés les Trésors du Permesse ;

Mais ton Eloge ne l'est pas :

Les beaux Arts à des soins dignes de ta puis-
sance ,

Ont dû tout leur progrès & souvent leur nais-
sance ;

Quel prodige excite nos voix !

PRINCE ! as-tu gouverné les Vents & la For-
tune ?

Je vois au sein des Mers l'indocile Neptune

Contraint d'obéir à tes loix.



Ames de ces grands Corps , dont l'étonnante
masse ,

Dépeupla de vastes Forêts ,

Venez , nouveaux Tiphis ! d'une plus sage au-
dace ,

I iij M'an-

1892 MERCURE DE FRANCE.

M'annoncer les heureux progrès.
Comment du Nautonier les manœuvres sçavan-
vantes ,
Font mouvoir à son gré ces Montagnes flot-
tantes ;
Rapide & merveilleux accord ,
De travaux opposez plus prompts que la pa-
role !
Sa main tourne au Midy sans le secours d'Eole,
Les flancs qui regardoient le Nord.



Argonautes (a) naissans , que Minerve rassem-
ble ,
Celebre Ecole des Heros ,
LOUIS vous veut apprendre à dompter tout
ensemble
Et les Ennemis & les flots :
Ses bienfaits chaque jour , prodiguez sur vos
veilles ,
De la Boussole encore accrûrent ses merveilles.
Souvent trompé par les effets
D'une Aiguille jadis à des erreurs sujette ,
Le Nocher trouve enfin dans sa double Ro-
sette (b)
Des Calculs justes & parfaits.

(a) *Ecole des Gardes Marine, établie par LOUIS XIV.*

(b) *Machine inventée sous le Regne de LOUIS XIV. pour rectifier les Variations de la Boussole en quelques endroits de la Terre.*

Tout

A O U S T. 1729. 1893

Tout l'Olympe pour nous , sans Ombres &
sans Voiles ,

Semble s'abaisser sous nos yeux.

Où n'a point pénétré , confident des Etoiles ,

Notre Commerce avec les Cieux ?

A vos regards perçans , modernes Zoroastres ,

Le Siècle de LOUIS , a dû de nouveaux (a)

Astres :

L'Eclipse ou l'éclat de ces Feux ,

Redressant sur les Eaux nos Routes incertaines ,

Nous guide sans erreur jusqu'aux bornes lointaines

De notre course & de nos vœux.



Quels précieux Métaux la Rive Occidentale ,

Nous a prodiguez sur ses bords !

Combien de fois chargez des Trésors qu'elle étale ,

Nos Vaisseaux ont couvert nos Ports :

Au mépris du naufrage & des Mers qu'il traverse ,

L'amour de l'Opulence enfanta le Commerce :

Mais , aussi vifs que nos besoins ,

Le Luxe & les plaisirs aiguilent l'industrie ,

Et la France sur-tout , leur plus chère Patrie ,

En fait le plus doux de ses soins.

(a) Les Satellites de Saturne, découverts par
M. Cassini, & appelez Satellites de LOUIS le
Grand.

I v Tés .

1894 MERCURE DE FRANCE:

Tes Peuples (a) parvenus aux plus lointains
Rivages ,

Et Citoyens de l'Univers ,

Ont fait croître tes Lys en ces Climats sau-
vages ,

Que notre Siecle a découverts ;

LOUIS ! du monde entier instruit de ton
Histoire ,

On vit les Souverains (b) rendre hommage
ta gloire ;

Que dis-je ? au sort de tes Vaisseaux ,

L'un & l'autre Neptune (c) à l'envi s'intéres-
sent ,

Et l'ardeur dont ces Dieux à te servir s'em-
pressent ,

Confond les Routes de leurs Eaux.



Les Bords Iberiens (d) , les Climats de l'Au-
rore (d)

Diront tes Exploits glorieux ;

Le superbe Ottoman a vû jusqu'au Bospho-
re (d) ,

(a) Colonies Françaises envoyées par ordre de
LOUIS XIV. en divers Pays du nouveau
Monde.

(b) Ambassadeurs de Siam , de Maroc , de
Perse , &c. envoyez à LOUIS XIV.

(c) jonction des deux Mers par le Canal de
Languedoc.

(d) Les Batailles de Malaga , de la Boyne &
autres , données dans les Mers du Levant &
aux Dardanelles.

Tes

A O U S T. 1729. 1899

Tes Pavillons victorieux.

Un Rivage (a) infidèle ose braver la foudre.
Elle part. . . deux Citez sont reduites en poudre.

Toy qui partages les Lauriers,
Digne Fils (b) d'un Heros, Neptune de la France,

Dis ce qu'à ton exemple, armez pour la défense,

Ont fait tant d'Illustres Guerriers. (c)



Que vois-je ? sur les Flots que les Autans en-
levent,

Les feux du Ciel sont descendus ;
Ces Flots au haut des airs en mugissant s'éle-
vent,

Les Elemens sont confondus ;
De la Mer en courroux les Abîmes s'entrou-
vrent,

Du Tenare à mes yeux les Routes se décou-
vrent,

Je vois l'Empire de la mort :

(a) Bombardement d'Alger & de Tunis en
1682. par M. Duquesne ; & en 1688. par M. le
Maréchal d'Estrées.

(b) Monsieur le Comte de Toulouse.

(c) Mrs. les Maréchaux de Vivonne, de Tour-
ville, d'Estrées, de Château-Renaud.

-Mrs. de Coetlogon, de Nesmond, Duquesne,
le Chevalier Jean Bart, de Pointis, Dugué-
Trouin, &c.

I vj Mais

Mais sa Carte à la main , le Pilote tranquille ,
 Rit des Vents mutinez , de leur Rage inutile
 Et déjà je suis dans le Port.



Un Peuple de Brigans proscrits sur ce Riva-
 ge , (a)

Survit à de noirs attentats ,
 Mais Thémis leur impose un utile Esclavage ,
 Qui nous sert mieux que leur tré-
 pas ;

Ta Prudence , LOUIS , & tes hautes Maxi-
 mes ,

Comme de la Vertu , profiterent des Crimes ;
 Par d'impénétrables secrets ;

C'est ainsi que des Dieux la sagesse suprême ,
 Fait servir la licence & le desordre même ,

A l'ordre écrit dans ses Decrets.

Prière pour le Roy.

Le plus parfait de tes Ouvrages ,
 Occupé de ton Culte & de ses droits sacrez ,
 Grand Dieu . te fit connoître (b) à ces Peuples
 sauvages ,

Du reste des Humains , jusqu'alors ignorez ;
 Répans sur un Monarque , heritier de son zele.

(a) *Les Galeres de Marseille considerable-
 ment augmentées par LOUIS XIV.*

(b) *Les Missions étrangères.*

Tes

A O U S T. 1729. 1897

Tes Bienfaits les plus signalez ,

Qu'un jour avec ton Nom, sa Gloire se revele.

Aux Climats les plus reculez :

Mais pour prix des Vertus que ce Prince rassemble ,

Accorde-nous , Seigneur , un Fils qui lui ressemble.

*Alter erit tum Tiphis, & altera qua vehat arge
Delectos Heroas.*

Virg. Bucol. Ecl. 2. 4.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & celle des Sciences, célébrerent aussi la Fête de S. Louis, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où l'Eloge du Saint fut prononcé par l'Abbé le Paige, Chévecier de l'Eglise de S. Etienne des Grés.

Le Concert d'Instrumens que l'Académie Royale de Musique donne tous les ans au Château des Tuilleries, à l'occasion de la Fête du Roy, a été executé le 28. par un grand nombre d'excellens Simphonistes de la même Académie, qui jouèrent plusieurs beaux morceaux de Musique de M. de Lully, & de quelques autres Auteurs modernes; il y eut un très grand concours de peuple & de gens de considération que ce Concert ne manque jamais d'attirer

EX-

*EXPLICATION du Logogriphe
du Mercure du mois de Juillet.*

LE Logogriphe de ce mois

Renferme en luy tout à la fois

Lot , Lut , Loup , Loupe , Vol & Vole ,

Pô , Peu , Pou , Poule , Pot , & Pole ,

Tu , Toul , Pluto , Lute , & Volet ,

Ce n'est pourtant rien qu'un POULET.

Par Paparoché de Carpentras.

※※※:※※※※※※※※:※※※※※

*MORTS , NAISSANCES ,
& Mariages.*

MR. Jean-Baptiste Pierre Thiaudière de Boissy , Prieur des Vesseaux , Secrétaire & Bibliothécaire de M. le Cardinal de Rohan , & Académicien Associé Veteran de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , mourut le 27. Juin , âgé d'environ 62. ans.

Claude d'Usson , Abbé de Nôtre-Dame de Preseigne , Diocèse du Mans , mourut le 27. du mois de Juillet dans le Château de Bonac , au pays de Foix. Il étoit frere du Marquis de ce nom , Ambassadeur du Roi en Suisse ; & depuis qu'il avoit été nommé à l'Abbaye de Preseigne ,

il

il s'étoit retiré dans ses terres où il employoit le revenu de son Abbaye au soulagement des pauvres.

Jacques le Cordelier, Prêtre Doyen de la Faculté de Theologie de la Maison & Société Royale de Navarre, mourut le 28. du même mois, âgé de 84. ans 3 mois.

Dame Catherine Etiennette Gineste, Epouse de Jacques Perrotin de Barmond, Ecuyer, Conseiller du Roi, Controlleur General des Finances de France, mourut le premier de ce mois, âgé de 65. ans.

M. Edme Mathurin Jariel, Seigneur de Forge, ancien Ecuyer du Roi, mourut le 5. âgé d'environ 32. ans.

N. de la Croix, Receveur General des Finances de la Generalité de Moulins, Doyen des Receveurs Generaux, mourut le même jour dans sa maison de Bercy, âgé d'environ 76. ans.

Le Roi a donné à M. Lamouroux son agrément pour l'acquisition de la même Charge.

M. Noel de Beauvais, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de Justice, Police & Finances des Galeres, mourut à Paris le 6. âgé de 75. ans. il il étoit dans le service depuis 50. ans.

M. Armand Victor Bouthillier, Chevalier, Comte de Chavigny, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis,
cy.

17900 MERCURE DE FRANCE.

ci-devant Capitaine des Vaisseaux du Roi ; mourut à Paris le même jour ; âgé d'environ 70. ans.

Jean - Baptiste de Mortaing , Ecuyer ancien Secrétaire du Roi , mourut le 15. Août , âgé de 66. ans.

Dame Marguerite Billard , veuve de M. Louis Chauvelin , Chevalier Conseiller d'Etat ordinaire , mourut le 16. Août , âgée d'environ 75. ans.

Dame Urbaine de Ferrolles , Epouse de Charles , Marquis de Clermont Tonnerre , est morte à Candres en Poitou , âgée de 82. ans , elle étoit fille de Pierre de Ferrolles , Marquis Davoir , frere de Pierre Eleonor Marquis de Ferrolles , Gouverneur de l'Isle de Cayene , Lieutenant General des Isles de l'Amerique , & de N. de Sourches de Montforeau , fille du Marquis de Sourches, Grand-Prevôt de France.

Leonard Chauvin , ci-devant député du Commerce , ancien Eschevin de Paris & Juge-Consul , Administrateur de l'Hôpital de la Trinité , mourut le 30. Août dans la 86^e année de son âge. Il étoit connu par son exacte probité & par une vie véritablement chrétienne, dont il avoit passé plus de 50. années avec N. Presti son Epouse. Leur mariage avoit été renouvelé depuis environ 3. mois , & à
cette

A O U S T. 1729. 1901

cette occasion il fut fait des liberalités considerables à plusieurs Hôpitaux & Communautés de Paris & de la Campagne. Il a fait en mourant des dispositions dignes de la charité qu'il avoit pratiquée toute sa vie envers les pauvres, & singulierement à l'égard de l'Hôpital de la Trinité, pour l'entretien, l'éducation, & l'établissement de plusieurs pauvres filles de diverses Parroisses de cette Ville.

Dame Marguerite Chevalier, Epouse de François Gaspard Masson, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, accoucha le 14. du mois dernier, d'une fille qui fut tenue sur les Fonts, & nommée Anne-Louise par M. Louis Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président au Parlement; & par Dame Anne Molién, Epouse de M. Jean François Masson, Receveur General des Finances d'Amiens.

Le 3. de ce mois, Dame Catherine Scholastique Bazin de Bezons, Epouse de M. Hubert, Vicomte d'Aubusson, Comte de la Feuillade, Seigneur du Duché de Roannez, Marquis de Boissy & de Cervieres, Mestre de Camp du Regiment Royal Piémont Cavalerie, accoucha d'un fils qui fut tenu sur les Fonts & nommé Louis Gabriel par M. Louis Gabriel.

1902 MERCURE DE FRANCE.

briel Bazin, Marquis de Bezons, Mestre de Camp du Regiment Dauphin Etranger Cavalerie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Cambray & pays du Cambresis; & par Dame Marie Marguerite le Mennetrelle de Hauguel, Epouse de M. Jacques Bazin de Bezons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c.

Dame Marie Louise Adelaïde Durey; Epouse d'Etienne Claude d'Aligre, Chevalier Seigneur de la Riviere, &c. Président à Mortier au Parlement de Paris, accoucha le 16. d'un fils qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Etienne-Jean-Baptiste, par Jean-Baptiste Durey, Seigneur de Bourneville, &c. Président au Grand Conseil, & par Dame Magdelaine Catherine de Boivin de Bonnetot, veuve d'Etienne d'Aligre, second Président du Parlement.

N. Armand, Marquis Daffé, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, &c. Capitaine au Regiment du Colonel General de la Cavalerie, épousa le 18. Août Dame Genevieve de Montmorin de S. Heram.

Le 21. le Roi signa le Contrat de mariage du Comte d'Anteroche, Enseigne aux Gardes, avec N. d'Erlach. La Maison d'Anteroche est une des plus illustres,
des

A O U S T. 1729. 1903

des plus anciennes & des mieux alliées de la Province d'Auvergne. Celle d'Erlach est pareillement une des plus anciennes & des plus illustres de l'Allemagne. Christoffe d'Erlach, Chevalier, se trouva au tournoy de l'Empereur à Zurich sous Vellopho, Duc de Baviere, l'an 1165. Pour y être admis, il falloit faire preuve de quatre quartiers. Ulric, Châtelain d'Erlach, étoit Capitaine à la Bataille de Jarmthal l'an 1298. Rodolphe d'Erlach commandoit les Troupes de Berne à la Guerre de Laupen l'an 1339. & s'est trouvé à sept Batailles. June d'Erlach étoit Chevalier de l'Ordre Teutonique en 1324. Jean-Louis d'Erlach fut General Major en 1639. Gouverneur de Brisac en 1644. puis Lieutenant General des Armées du Roi, enfin nommé Maréchal de France, Dignité dont il ne put prêter le serment de fidelité, étant mort quelques jours après en avoir reçu le Brevet.

Jean Jacques d'Erlach, Ayeul de la Demoiselle qui donne lieu à cet article, fut Capitaine aux Gardes Suisses & Colonel d'un Régiment de son nom, puis Lieutenant General des Armées du Roi. Jacques Antoine son fils, Capitaine des Grenadiers dans les mêmes Gardes, a servi avec beaucoup de distinction & est mort de ses blessures.

AR-



ARRESTS, DECLARATION.

DECLARATION du Roi, qui confirme les tems dans lesquels Pierre Carlier, Adjudicataire général des Fermes Unies, comptera du prix de sa Ferme, tant au Conseil qu'aux Chambres des Comptes, suivant l'Art. DXCIX. de son Bail. Donnée à Versailles le 16. Mars 1728. Registrée en la Chambre des Comptes le 15. Juillet 1729.

ORDONNANCE du Roi du 15. Juin par laquelle S. M. ordonne qu'à commencer du quinziesme jour du mois de Juin 1729. il n'y aura plus qu'un Major dans son Régiment des Gardes Suisses, avec trois Ayde-Majors, pour s'employer aux fonctions qui leur seront prescrites, se reservant de pourvoir à leur payement. Veut Sa Majesté, que lesdits Ayde-Majors prennent rang de Lieutenant audit Régiment, pour y servir, & avec les Officiers des autres Régimens de son Infanterie, conformément, à ce qui a été réglé par l'Ordonnance du 2. May de l'année 1727. en faveur des Lieutenans du Régiment des Gardes Suisses, sans qu'il y soit apporté aucune difficulté.

ARREST du Conseil d'Etat, Sa Majesté y étant, du 2. Juillet 1729. **SUR** la Requête présentée au Roi étant en son Conseil, par le Sieur Cardinal de Bissy, Abbé de S. Germain des Prez, contenant, &c. **LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL**, ayant aucunement égard à ladite Requête, a évoqué & évoque à soi & présenté

A O U S T. 1729. 1905

A son Conseil, les contestations formées entre ledit Sieur Cardinal de Bissy, en qualité d'Abbé de S. Germain des Prez, les Religieux de ladite Abbaye & les Grands Vicaires nommés par le Chapitre de l'Eglise Metropolitaine de Paris, le Siège vacant, ordonne que sur icelles les Parties instruiront & remettront leurs Titres & Mémoires entre les mains du Sr. Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat & des Commandemens de S. M. pour, sur le rapport qui lui en sera fait, être par elle statué & ordonné ce qu'il appartiendra; toutes choses demeurant en l'état qu'elles étoient avant ledit Arrêt du Parlement du 10. Mai dernier, qui ne pourra être tiré à conséquence entre les Parties. Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à Marly le 2. Juillet 1729. Signé, PHELYPPEAUX.

ARREST de la Cour de Parlement, du 4. Juillet, qui déclare le defunt Pierre Trinité, dûement atteint & convaincu d'être mort relaps dans la Religion Prétendue Réformée, pour raison de quoi il est ordonné que sa mémoire demeurera éteinte & supprimée, & ses biens confisquez au profit du Roy.

Et ordonne que les nommez Jacques Trinité & Jean le Noir seront mis dans la Maison de S. Lazare de cette Ville de Paris pendant le temps & espace de trois mois, pour y être instruits journellement des principes de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine.

AVIS IMPORTANT.

*L'Heureuse naissance d'un DAUPHIN.
Accordée aux vœux de toute la France,
& arrivée à Versailles le Dimanche 4^e*

Sept

1866 MERCURE DE FRANCE.

Septembre, entre trois & quatre heures du matin, nous engagera à inserer dans les Mercurés prochains, les Relations de toutes les Fêtes & Réjouissances publiques, qui auront été faites à la Cour, à Paris & dans toutes les Provinces, Villes, Places & Ports de Mer du Royaume, & même dans les Cours & Villes Etrangères. Nous y mettrons encore les Pièces d'Eloquence & de Poësie, les Inscriptions, les Emblèmes & les autres Monumens qui auront été composés sur cette auguste naissance. Nous prions les Magistrats, les Officiers & les autres personnes intéressées, d'envoyer le plutôt qu'il leur sera possible, les Relations & les autres Pièces qui auront rapport à cet heureux événement, exactement & lisiblement écrites, en laissant les marges nécessaires pour faire sur toutes ces Pièces les corrections, Additions, ou mettre les éclaircissmens qui conviendront. La Reine & le DAUPHIN sont dans une parfaite sânié.

T A B L E.

P ieces Fugitives. La Religion, Ode,	1693
Suite de la Dissertation sur l'Oedipe de Corneille, & sur celui de M. de Voltaire,	1700
Conte en Epigramme,	1731
Réponse à la Question, <i>quelle est la Femme la</i>	

<i>plus malheureuse de celle qui a un Mari qu'elle hait , &c.</i>	1732
Epigramme ,	1740
Course du Cheval de S. Victor ,	<i>Ibid.</i>
Rondeau ,	1760
Reflexion d'un Medecin de Montpellier , au sujet de la Réponse de M. Hecquet à M. Sil- va , sur les différentes Saignées ,	1761
Virelay ,	1782
Question sur la Peinture & la Sculpture ,	1785
Suite des Logogryphes , &c.	1789
Enigmes ,	1791
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c.	1792
Pseaumes selon la Vulgate , &c.	<i>Ibid.</i>
Le Théâtre de la Foire , &c.	1795
Le nouveau Theatre Italien , &c.	1797
Nouveau Breviaire de Nevers , &c.	1798
Dictionnaire Historique , Critique , &c. de la Bible , &c.	<i>Ibid.</i>
Journal Litteraire de la Haye , &c.	1802
Introduction à la Rhétorique ,	1815
Ouvrage sur la Jauge ,	1816
Le grand Elixir , &c.	1819
Thèse du Chevalier de Beauffremont ,	1820
Chanson notée ,	1822
Spectacles.	<i>Ibid.</i>
Telegone , Tragedie , <i>Extrait</i> ,	<i>Ibid.</i>
Les Aventures d'Ulysse , <i>Balet</i> ,	1829
Les Amours des Déeses , <i>Balet</i> ,	1835
Opera Comique ,	1845
Nouvelles du Tems. De Turquie , de Perse , &c.	1847
Entrée solennelle du Kam des Tartares à Con- stantinople ,	<i>Ibid.</i>
Lettre d'Ispham ,	1851
De Russie , de Pologne , d'Allemagne , d'Es- pagne , d'Italie ,	1861
Grande-Bretagne ,	1866

Morts des Pays Etrangers ,	1881
Addition aux Nouvelles Etrangeres ,	1886
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1872
Mandement du Chapitre de l'Eglise de Paris ,	
Mandement du Cardinal de Bisly ,	1883
Benefices donnez ,	1884
Supplement ,	1885
Extrait d'une Lettre , &c.	1886
Aure au sujet d'un Orage extraordinaire ,	1888
Les Progrès de la Navigatio , Ode ,	1890
Explication du Logogryphe ,	1898
Morts, Naissances & Mariages ,	<i>ibid.</i>
Arrêts, Déclaration ,	1904
Heureuse Naissance d'un DAUPHIN ,	1906

Errata du Mercure de Juillet.

- P** Age 1518. ligne 12. III. *lisez CXI.*
ibid. l. 25. je louë , l. de louer.
P. 1534. l. 16. elles souhaitent de sçavoir , *lisez*
si elles souhaitent sçavoir.
P. 1541. l. 15. *ysios* , l. *ysus*.
P. 1542. l. 26. Haeffen , l. Haëften.
P. 1543. l. 3. Norbac , l. Morbac.
P. 1578. l. 23. Mc , l. Mr.
ibid. l. 27. distingué , l. distinguées.
P. 1679. l. 1. &c. l. de.
P. 1683. l. pénultième, Bellebonne, l. Balbone

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 1741. lig. 27. antiques, *lisez* authentiques
P. 1808. l. 3. du bas , à , *lisez* de.
P. 1828. l. 4. du bas , repentent , l. repetent.
P. 1832. l. 7. l'evoye , *lisez* l'enivre.

L'air noté doit regarder la page

1822